



Ich, Félix Braz

20 Monate nach seinem Herzinfarkt kämpft der frühere Vizepremier gegen seine *Démission honorable*. Er möchte einen Präzedenzfall schaffen

E Schumanplang fir den Osten

Was planen die Schuman-Kliniken und ihre Stiftung in Junglinster? Gespräch mit Dr. Marco Hirsch, der die Überlegungen zur Auslagerung von Klinikaktivitäten leitet

Le fantôme de Madoff rôde

L'escroc américain trépassé. Les enquêtes au Luxembourg et en France vivent. L'heure de solder les comptes tarde

Le temps de tous les espoirs

Chronique de l'Assoss (1960-1964)

Les trésoriers du patrimoine

Depuis juillet 2020, Claude Dario Conter dirige la Bibliothèque nationale. Avec lui, l'institution connaît un vent nouveau. Interview

Photo : Jessica Theis



land

Unabhängige Wochenzeitung
für Politik, Wirtschaft und Kultur

#20

68. Jahrgang
21.05.2021



4,50 €

Les trésoriers du patrimoine

Entretien : France Clarinval

Depuis juillet 2020, Claude Dario Conter dirige la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL). Avec lui, l'institution connaît un vent nouveau où souffle la recherche et la valorisation du patrimoine

d'Land : *Commençons par vous présenter et à comprendre les choix successifs qui vous ont amené à la direction de la Bibliothèque nationale du Luxembourg. Et le premier d'entre eux était d'aller étudier la Germanistik à l'université de Bamberg.*

Claude D. Conter : C'est un choix tardif. Je pensais d'abord faire médecine puis, finalement, l'année du Bac, par amour pour la littérature, j'ai décidé de faire études supérieures dans ce domaine. Ma langue de prédilection était, et est toujours, la langue allemande, il était évident que ce serait dans ce pays. J'ai choisi une petite ville parce que je ne voulais pas me perdre dans une grande métropole. Bamberg proposait une offre intéressante, avec des diplômes orientés vers des métiers (*Diplomstudiengänge*) comme le journalisme, la critique littéraire ou l'édition. Je supposais aussi que dans cette ville, il n'y aurait pas de Luxembourgeois. Ce qui n'était finalement pas le cas : Claudine Moulin qui enseigne aujourd'hui à Trèves, travaillait à l'institut des langues germaniques, et il y avait aussi un bouquiniste luxembourgeois... Je n'avais pas d'idée précise sur mon métier futur. J'étais seulement mû par l'envie de lire et de mener une réflexion sur les textes. J'ai été bien intégré au sein de l'université, je suis devenu assistant et me suis orienté vers la recherche.

Il m'importe que la BnL soit et reste un lieu de réflexion, de valorisation (par ses expositions et publications), de débat et de dialogue

Après avoir été collaborateur scientifique à Bamberg, puis à Munich, pourquoi revenez-vous au Luxembourg pour intégrer le Centre national de la Littérature (CnL) ?

En regardant les étapes de ma carrière, je constate que j'ai changé tous les huit ou dix ans. Entre 2003 et 2006, j'ai travaillé au CnL sur le projet spécifique du dictionnaire des auteurs luxembourgeois. Je suis ensuite retourné à Munich. Mais, ce projet a été un déclic pour considérer que la recherche sur la littérature luxembourgeoise était un domaine extraordinaire où il était possible d'apporter de nouvelles recherches, où des sujets n'avaient pas été abordés. C'est ce qui m'a amené à revenir au Luxembourg en 2008 et travailler au CnL, ce qui me permettait de travailler avec des archives, mais aussi en contact avec les auteurs et de travailler à la compréhension de notre société à travers la littérature. Les archives offrent une connaissance au plus près des auteurs et de leurs textes, mais aussi de leurs réseaux avec d'autres auteurs, avec des éditeurs, des acteurs du monde culturel ou politique.

Avant d'accepter de prendre la direction de la Bibliothèque nationale, vous aviez refusé cette proposition. Pourquoi ?

C'est maintenant du passé. Comme directeur du CnL, j'avais encore des projets que je voulais mener à bien. Je ne voulais pas quitter l'institution en laissant des chantiers en cours. Ensuite, j'ai pris conscience de la nécessité, du réel besoin de trouver quelqu'un pour la BnL. C'est un grand défi, mais je reste ici dans le domaine des livres et des documents et surtout dans le domaine du patrimoine, une notion qui m'est très chère. Je vois une continuité de mon travail dans la conservation et la valorisation du patrimoine. La BnL compte un patrimoine extraordinaire, dans le domaine de la luxemburgensia, pas seulement en littérature. Être le plus exhaustif possible dans ce domaine est une des missions importantes de la BnL. Si on réfléchit à ce qu'englobe ce patrimoine, il y a bien sûr les livres, les documents, les périodiques, mais aussi tout ce qui est imprimé : les affiches, les gravures, les partitions, les plans, ainsi que des documents éphémères comme des tickets ou des publicités. C'est souvent par ces documents éphémères que l'on peut se forger une connaissance du fonctionnement d'une société, de ses mœurs, de son économie. Aujourd'hui, il faut aller encore plus loin et ajouter le web : ce sont des documents du moment et qui ont une empreinte énorme sur notre quotidien. Les sites internet luxembour-

geois et autres documents numériques doivent donc être inclus dans nos collections au même titre que les productions physiques.

Comment délimitez vous votre champ d'action en la matière ?

Il est clair que l'exhaustivité en matière de web ne peut pas être atteinte, mais depuis 2016, nous moissonnons tous les sites internet en .lu quatre fois par an (et quotidiennement pour les sites des médias) à travers un robot d'indexation (*crawler* ou *spider*). Nous cherchons aussi plus largement les sites qui concernent le Luxembourg ou les Luxembourgeois. Pour des raisons techniques, certains contenus (images et vidéos) ne sont pas toujours captés par les robots. Aussi, des recherches manuelles sont aussi effectuées, pour télécharger et archiver les publications. En outre, nous nouons des contrats avec les éditeurs et producteurs de contenus numériques. Tout cela représente des téraoctets de données auxquelles on peut accéder au sein de la BnL. Un des buts opérationnels sera de créer un moteur de recherche sur les sites du patrimoine luxembourgeois. Nous devons garantir aux chercheurs, notamment de demain, un accès à ces textes, images, sons, graphiques, newsletters....



La BnL dispose de plus de 205 000 documents accessibles directement en salle de lecture

Jessica Thiel

Le nouveau bâtiment au Kirchberg a été inauguré le 30 septembre 2019



Claude Conter est le directeur de la BnL depuis le 3 juillet 2020



La distanciation est toujours de mise



Comment vous assurez-vous de collecter tous les documents produits au Luxembourg ?

Notre outil principal est inscrit dans la loi : c'est le dépôt légal, qui n'est malheureusement pas très connu, mais qui recouvre à la fois les productions physiques et numériques. Au moins une copie de tous les documents produits au Luxembourg doit être cédée à la BnL. Le dépôt légal a été introduit dans les années 1950 et il n'est pas toujours appliqué avec la rigueur qu'il nous faudrait. Et ici, le « nous », ce n'est pas la BnL, c'est l'ensemble de la société. C'est une nécessité. Il y a trop de documents qui se perdent, privant ainsi les chercheurs ou les personnes intéressées de sources essentielles. Nous sommes en train de mettre en place un système pour que nous soyons plus proactif en la matière. Déjà avec les maisons d'éditions la routine est en place : elles déposent quatre exemplaires des livres qu'elles éditent et nous en achetons encore trois autres. C'est une forme de soutien aux éditeurs. Mais quand la nature des documents change – une affiche, une brochure d'hommage, une invitation à un événement... – les responsables n'y pensent pas forcément. Nous devons faire des efforts pour sensibiliser les administrations étatiques et communales à cette obligation légale. Cela fait partie de nos missions de sensibiliser et définir ce qui relève du patrimoine. Il me semble cependant que la prise de conscience d'une culture de l'archivage s'est développée ces dernières années.

Quels sont vos publics ?

Nous disposons de statistiques précises sur les emprunts et les consultations (on sait par exemple que 55 500 ouvrages ont été empruntés ou que 34 600 personnes se sont inscrites en 2020), mais il faudrait prendre en compte les gens qui viennent dans le bâtiment pour flâner dans la salle de lecture et picorer dans les rayons ou ceux qui recherchent le calme pour étudier ou travailler, mais ne prennent pas d'ouvrages. Il faudrait aussi ajouter tous ceux qui font leurs recherches en ligne (sur eluxemburgensia.lu, a-z.lu, ebooks.lu) sans venir ici, au Kirchberg. Nous allons d'ailleurs prochainement mener des enquêtes sur nos publics pour mieux cerner leurs motivations, leurs exigences, leurs demandes. Globalement, il est clair que l'on trouve dans nos publics des chercheurs, des étudiants. On note aussi beaucoup de personnes intéressées par la luxembur-

gensia. Le nombre de prêts dans ce domaine a crû de 22 pour cent en 2020 par rapport à l'année précédente. C'est un domaine que l'on se doit de continuer à développer. Ainsi le fonds du Cedom (Centre d'études et de documentation musicales) a été renforcé pour constituer des archives des compositeurs. Il compte ainsi environ 11 000 partitions dont 4 000 manuscrites. Par ailleurs, nous développons la recherche de publications d'avant 1815, en complémentarité avec travail accompli par le CnL dont le dictionnaire commence à cette date. Depuis le XV^e siècle, il y a bien sûr eu une production littéraire, théologique, philosophique, scientifique sur le territoire du Duché de Luxembourg.

Cependant ce sont les ouvrages du fonds non-luxembourgeois qui sont le plus consultés et empruntés.

En effet, environ deux tiers de nos fonds proviennent de l'étranger. Cela correspond à notre mission de bibliothèque scientifique. Il faut se rappeler que la BnL n'est pas comparable avec d'autres bibliothèques nationales à l'étranger qui sont généralement tournées uniquement vers leur production nationale. Au Luxembourg, pendant longtemps, le pays ne comptait ni université, ni centre de recherche, la BnL assumait donc cet aspect. Même si il existe désormais d'autres bibliothèques scientifiques, nous restons la plus grande et nous continuons à développer nos collections. On doit garder cette vocation de recherche et avoir des collections qui y correspondent. La BnL est membre du Consortium Luxembourg (avec l'Université, le List et le LIH), ce qui permet de partager les licences pour l'accès numérique de 77 000 périodiques internationaux et 660 000 e-books scientifiques.

La conservation suppose aussi la numérisation de tous ces documents. Comment voyez vous ce chantier ?

Il est de notre devoir de numériser tous les imprimés produits au Grand-Duché. Oui, tous. Nous avons commencé avec les périodiques. C'était une bonne stratégie, car cela a permis de dynamiser la recherche et les études luxembourgeoises, avec plus de soixante périodiques accessibles. Cela offre aussi un accès démocratique à la presse locale actuelle et passée. On peut ainsi suivre les débats qui ont mû la société luxembourgeoise au fil des années. C'est important

que nous garantissons une approche équitable et pluraliste. À terme, d'ici 2030, tous les livres et périodiques luxembourgeois devraient être numérisés. Pour des questions juridiques et de droits d'auteur, certains ne seront accessibles que dans l'enceinte physique de la BnL. C'est un chantier pharaonique parce qu'avec la numérisation, vient aussi l'océrisation, c'est-à-dire la reconnaissance optique des caractères (le terme vient de l'abréviation OCR pour *Optical Character Recognition*, ndlr) qui permet la recherche en plein texte. Ce processus est plus complexe au Luxembourg qu'ailleurs à cause du multilinguisme, surtout au sein des mêmes périodiques. Nous avons lancé un projet dans l'intelligence artificielle pour développer et faciliter l'océrisation. Les documents déjà numérisés ont été filtrés par ce système pour améliorer la reconnaissance des caractères. Les résultats sont prometteurs, par exemple sur des documents avec des caractères gothiques. C'est passionnant. Les bibliothèques sont ainsi à l'avant-garde dans le *data-mining*. Il ne s'agit donc plus seulement de fournir des données que les universités analysent, mais de pouvoir directement fournir des métadonnées et de les valoriser.

Quel était le but de la campagne de communication « D'Äntwerte fannt Dir an der BnL » qui posait une série de « grandes questions de la vie », invitant à découvrir les réponses à la BnL ?

Cette campagne est destinée à valoriser les collections de documents scientifiques, politiques et philosophiques en invitant le lecteur à faire des recherches pour se forger une opinion valable. Et à cette fin, les chargés de collections de la BnL ont rédigé des conseils de lecture relatifs à cinq questions d'actualité. Nous avons un rôle sociétal à jouer. Il est de notre responsabilité de trouver, et d'acquérir les ouvrages où on peut suivre les débats, avec des informations scientifiques fondées. Ainsi, on peut rassembler une collection digne de ce nom qui donne au public la confiance en notre institution. C'est de plus en plus difficile face à la multitude de ce qui est produit et à la complexité de certains sujets.

Puisqu'il n'est pas possible de suivre tous les domaines, comment sélectionnez-vous les acquisitions ?

Des chargés de collection sont responsables du développement des collections en sui-

Les bibliothèques de lecture publique seront les malls de demain avec une multitude de services que le public attend

vant la charte des acquisitions (tous supports confondus) que nous avons mise en œuvre. Ils prennent en compte la qualité de l'auteur et de l'éditeur, l'équilibre des collections et des sujets et suivent les tendances actuelles en recherche dans les thématiques dont ils sont responsables, dans le respect des différents courants de pensée et d'opinion. Ils assurent une veille éditoriale avec des bases bibliographiques, des catalo-

gues, des revues scientifiques spécialisées, des comptes-rendus d'ouvrages... Et tout ça avec des ouvrages en français, allemand ou anglais, dans l'esprit du multilinguisme du Luxembourg. Certains domaines sont suivis de manière plus complète que d'autres en fonction de la pertinence par rapport au public, aux domaines d'activité du Luxembourg, aux questions sociétales. Notre société étant en constante évolution, la question se pose régulièrement de créer de nouvelles collections. Dans ce cas, nous appliquons un principe de subsidiarité en regardant ce qui existe déjà au Luxembourg. Le réseau national des bibliothèques luxembourgeoises que nous coordonnons et le prêt entre ses partenaires évite ainsi de gonfler inutilement les collections. J'avais par exemple envisagé de créer une collection en sinologie, mais le LLC (Luxembourg learning center, bibliothèque de l'Université, à Belval, ndlr) l'a développée. En revanche, je pense mettre qu'on pourrait créer une collection qui traite de la bande dessinée ou des mangas de façon scientifique car le phénomène prend de l'ampleur. Je pense aussi aux sujets comme la robotisation ou à l'intelligence artificielle.

Comment voyez-vous l'avenir des bibliothèques en général et de la BnL en particulier ?

Nous sommes en train de travailler sur notre programme de travail pour les années 2022-2025. Il s'agit d'élaborer la stratégie pour la BnL à long terme pour préciser ses objectifs stratégiques, ses projets opérationnels. Nous réalisons ce travail de façon participative, avec tous les agents de notre institution, quel que soit leur position hiérarchique. Il m'importe que la BnL soit et reste un lieu de réflexion, de valorisation (par ses expositions et publications), de débat et de dialogue. Quant à l'avenir des bibliothèques en général, je n'ai pas de réponse définitive. Je dirais que les bibliothèques resteront, dans les démocraties, les lieux de conservation, de production et de transmission des savoirs. Il faut cependant nuancer par rapport aux bibliothèques de lecture publique qui s'affirment de plus en plus comme ces troisièmes lieux entre la maison et le travail. Je suis convaincu qu'elles deviendront les *malls* du XXI^e siècle avec des livres, des jeux, des films, mais aussi un café ou une machine à coudre et la multitude de services que le public attend. Mais les bibliothèques nationales ou de recherche qui resteront les trésoriers du patrimoine. ●

LEITARTIKEL

Noch kein Plan

Peter Feist

Begonnen hatte alles mit dem Land-Interview von LSAP-Vizepremier Dan Kersch vor einer Woche. Darin sagte er: „Je ne partage pas l’avis de ceux qui pensent que l’impôt foncier pourra résoudre la crise du logement.“ Wollte man mit der Grundsteuer gegen die Zurückhaltung von Bauland angehen, begeben sich „dans une logique totalement folle“. Dann müsste die Besteuerung nicht nur zehn, sondern hundert Mal höher sein als heute. „Et qui le ferait?“

Der Einwand ist berechtigt. Die Grundsteuer zu reformieren, ist seit 2003 Konsens. Damals nahm die Abgeordnetenkommission einstimmig einen Entschließungsantrag dazu an. 2013 erneut, denn geschehen war noch nichts. 2009 hatten CSV und LSAP sich in ihrem Koalitionsvertrag eine Reform der als „lächerlich niedrig“ verschrienen Grundsteuer vorgenommen. DP, LSAP und Grüne taten das 2013 auch und 2018 wieder.

Das politische Ziel von 2018 ist jedoch neu. Bis dahin sollte eine Grundsteuerreform den Gemeinden zu mehr Einnahmen verhelfen. Denn die Grundsteuer ist eine kommunale Steuer. Nach der Jahrtausendwende brachte sie den Gemeinden insgesamt 30 Millionen Euro im Jahr ein. Vor allem CSV und Grüne erklärten damals offen, ein zehn Mal höherer Ertrag wäre gut, um die nach der Dotcom-Krise angespannten Gemeindefinanzen aufzubessern. 2013 war die Lage ähnlich: Die Wirtschaftskrise nach der Bankenkrise von 2008 dauerte noch an, die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung schnürte 2014 ein Sparpaket. Erst 2018 wurde das Ziel „höhere kommunale Einnahmen“ ersetzt durch „contrecarrer la spéculation foncière“.

Dafür aber haben die drei Koalitionspartner bis heute keinen Plan. LSAP-Innenministerin Taina Bofferding hat eine Software ausarbeiten lassen, die in Zukunft automatisch jedem Grundstück einen Wertzuwachs anhand der landesweiten Preisentwicklung zuordnen soll. Grundlage dafür soll die Klassierung der Grundstücke in den kommunalen Flächennutzungsplänen (PAG) sein. Als Wert-Referenz soll die Hauptstadt dienen, weil dort die Preise besonders hoch sind. Der Software-Kniff soll vermeiden, dass die 80 Jahre alten „Einheitswerte“ auf hunderttausende Grundstücke und Gebäude, aus denen sich die so geringfügige Steuer ergibt, aktualisiert werden müssten.

Doch die Software ist nur ein Hilfsmittel. Was damit erreicht werden soll, steht auf einem anderen Blatt – oder besser: Es steht noch nirgends. Wie Interviews des Radio 100,7 diese Woche ergaben, hält die LSAP-Fraktion daran fest, mit einer reformierten Grundsteuer gegen die Spekulation vorzugehen, auch wenn Dan Kersch das „verrückt“ nennt. Die DP sagt das nicht so deutlich, findet es aber „am wichtigsten“, dass die Steuerlast für Personen, die ihr Eigenheim bewohnen, nicht steigt. Was die Grünen wiederum nicht ausschließen. Wie 2003, als ihr damaliger Abgeordneter Camille Gira erklärt hatte, für sein Haus in Beckerich zahle er gerade mal 30 Euro.

Sicher kam der Regierung das Staatsdefizit durch Corona in die Quere: Fällt die zweite Runde große Steuerreform aus, lassen sich Änderungen an der Grundsteuer in keinen größeren Kontext einbetten und sie politisch zu vertreten, wird noch schwieriger, als es bei dem hohen Besitzeranteil an den Wahlberechtigten ohnehin ist. Gleichzeitig stehen wegen Corona die Gemeindefinanzen unter Druck; anders als 2018, als die Kassen voll waren. Eine Reform, die auch Eigenheimbesitzern mehr als einen zwei- bis dreistelligen Betrag im Jahr für ihre Gemeinde abverlangt, wäre so abwegig nicht.

Tritt die Koalition noch vor den Sommerferien zu einer „Klausur“ zur Grundsteuer zusammen, wie Grünen-Vizepremier François Bausch nun vorschlägt, dann wird sie es im Kleinen mit ganz ähnlichen Fragen zu Gerechtigkeit, Steuererlösen fürs Gemeinwohl und Lenkungswirkungen für politische Ziele zu tun bekommen wie für die große Reform, zu der es nun nicht kommt. Das wird ein Test für die Koalition, die 2018 im Glauben zusammengefunden hatte, in den fünf folgenden Jahren werde es viel zu verteilen geben. Nötig wäre, dass die Koalition den Test besteht und einen Plan fasst. Andernfalls müsste sie sich am Ende der Legislaturperiode sagen lassen, vor allem eine Seuche verwaltet, aber das Land in einem entscheidenden Punkt nicht weiter gebracht zu haben.

WOHNUNGSBAU

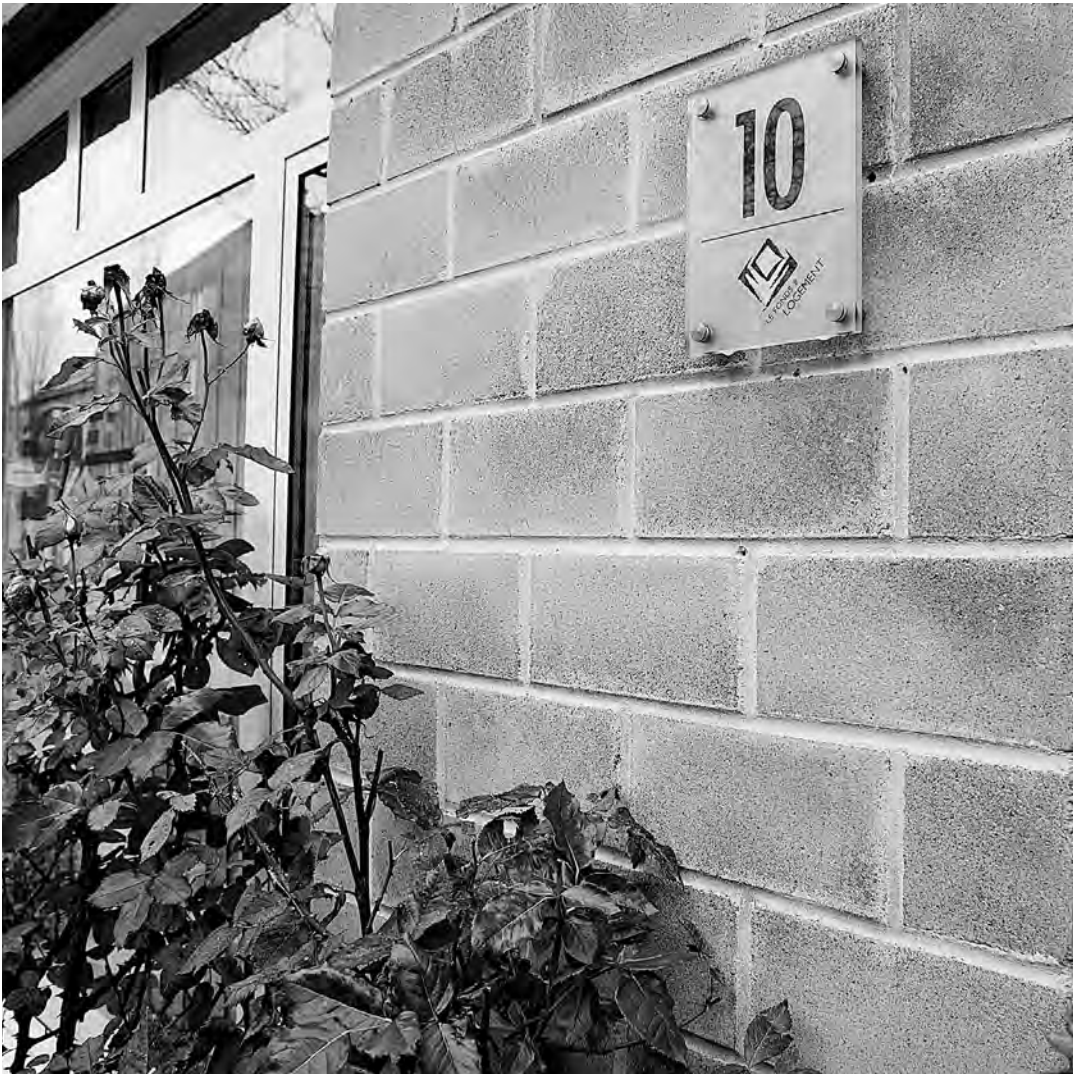
Ein Jahr Spezialfonds

Einfachere Finanzierung und mehr Transparenz soll der seit 1. April 2020 bestehende staatliche Wohnungsbau-Spezialfonds bringen. Er regroupiert früher einzeln im Budget des Wohnungsbauministeriums stehende Subventionsausgaben. Dadurch müssen diese Gelder nicht mehr innerhalb eines Jahres abgerufen werden – jedes Jahr blieb rund ein Drittel der Wohnungsbauzuschüsse ungenutzt, was natürlich nicht zweckmäßig ist, wenn Notstand herrscht. Minister Henri Kox (Grüne) würdigte den Fonds deshalb als wichtige Neuerung, als er am gestrigen Donnerstag dessen ersten Jahresbericht vorlegte. Dass der Staat zum Jahresende 2020 insgesamt 300 Wohnungsbauvorhaben für 3 125 neue oder zu renovierende Wohnungen bezuschusste, hatte sich bisher so klar nicht sagen lassen. Nun listet der Spezialfonds auf, worüber Träger mit dem Ministerium eine Konvention abgeschlossen haben. Für die laufenden 300 Projekte stellt der Staat 514 Millionen Euro bereit. 2020 allein flossen 94 Millionen. Der Fonds finanziert auch den Grundstückserwerb für Wohnbauzwecke durch den Staat. 2020 erwarb er 1 300 Ar, ein Potenzial für mehr als 400 Wohnungen. Bis 2025, so der Bericht, sei mit der Fertigstellung von 4 300 bezuschussten Wohnungen zu rechnen sowie mit dem Abschluss von Konventionen über voraussichtlich weitere 8 200 Wohnungen, die nach 2025 fertig würden. Dem Bericht ist auch zu entnehmen, dass es in 32 der 102 Gemeinden keine einzige Sozial-Mietwohnung gibt; meist sind das kleine Landgemeinden. Die meisten Mietwohnungen bestehen – kaum überraschend – in Luxemburg-Stadt (1 295), Esch/Alzette (554) und Differdingen (312). In Düdelingen hingegen existieren nur 110. Damit erreicht die viertgrößte Gemeinde nur ein Verhältnis von 0,51 sozialen Mietwohnungen auf 100 Einwohner/innen. Betrachtet man dieses Verhältnis, dann ist Grevenmacher mit 1,65 Spitzenreiter, vor Rümelingen mit 1,53, Esch mit 1,48 und Schifflingen mit 1,36 Mietwohnungen pro 100 Einwohner/innen. Henri Kox’ Bericht vermeidet den Begriff „sozial“, spricht stattdessen von „erschwinglichen“ Mietwohnungen. Definiert werden sollen die jedoch erst mit einer Änderung des Wohnungsbau-Beihilfengesetzes. Den Entwurf dazu will der Minister bis zu den Sommerferien in den Regierungsrat bringen (Foto: Patrick Galbats). pf

P E R S O N A L I E N

Jean Asselborn,

Außenminister (LSAP), hat am Dienstag in einer außerplanmäßigen Videokonferenz der EU-Außenminister zum Konflikt in Israel und den besetzten Gebieten nicht nur Israels „Recht



auf Selbstverteidigung gegen die Angriffe der Hamas“ betont. Er nannte auch Israels Luftangriffe auf Gaza, die bis dahin 212 Menschenleben gefordert hatten, darunter die von 61 Kindern, „nicht zu tolerieren“ und „nicht als Selbstverteidigung zu rechtfertigen“. Die Gewalteskalation sei „Symptom einer seit 1967 anhaltenden Krankheit, die sich Besatzung nennt“. Luxemburg gehört neben Belgien und Schweden zu den der Politik der israelischen Regierung besonders kritisch gegenüberstehenden EU-Staaten. Am Dienstag scheiterte eine EU-einheitliche Position am Widerstand Ungarns. pf

Nathalie Oberweis und Myriam Cecchetti

wurden am Mittwoch als neue Abgeordnete von déi Lénk vereidigt. Nach dem Rotationsprinzips der Partei führen sie die Mandate von Marc Baum und David Wagner bis zum Ende der Legislaturperiode fort. Die 55-jährige Grundschullehrerin Cecchetti war von 2010 bis 2017 in Sanem Schöffin für die Grünen, ehe sie nach politischen Differenzen ihre Partei verließ und den Linken beitrug. Nathalie Oberweis (38), Tochter des früheren CSV-Abgeordneten Marcel Oberweis, war seit 2015 Direktionsbeauftragte der Fondation Autisme und in diversen NGOs tätig. Während Oberweis sich in der Kammer vor allem in den Bereichen Staatsfinanzen, Gesundheit und Wohnungsbau engagieren wird, will Cecchetti den Fokus auf Familie, Umwelt und Soziales richten. ll

P O L I T I K

Langer Marsch

Die politischen Diskussionen über die neue Abfallgesetzgebung haben offiziell noch nicht begonnen, aber dass der grünen Umweltministerin Carole Dieschbourg ein langer Marsch bevorsteht, um Luxemburg zu einem „Vorreiter in der Kreislaufwirtschaft“ zu machen,

steht bereits fest. Fünf neue Gesetze und drei Verordnungen sollen die Recyclingquoten erhöhen, Plastik und Mikroplastik möglichst vermeiden. Die Ministerin sieht sich aber nicht nur Lobbys aus der Wirtschaft gegenüber; ihr hängt auch die „Affäre Superdreckschicht“ an. Inwiefern die eine Affäre ist, soll ein Audit klären, das Ende des Monats beginnt. Die Ergebnisse sollen acht Wochen später vorliegen. pf

Lenert ist «beruhigt»

LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert hatte sich bisher nicht zu den Ideen der Robert-Schuman-Klinikstiftung für ein Centre médical in Junglinster geäußert, „weil ich das Projekt noch nicht kenne“. Diese Woche sagte sie dem *Land*, ihre Beamten hätten sie über ein Treffen mit der Schuman-Stiftung „gebrieft“, das stattfand, als sie erkrankt war. Sie sei nun „beruhigt“, so die Ministerin. „Was Schuman andenkst, geht in Richtung einer Krankenhaus-Antenne.“ Dass Klinikträger „sich Gedanken machen, ist völlig normal“. Ihr gehe es, so die Ministerin, „in erster Linie um faire Rahmenbedingungen für Auslagerungen aus den Spitälern sowie um eine Planung“. Da darüber der *Gesondheetsdësch* noch diskutiert, sei das Projekt Junglinster „völlig offen“ (siehe auch das Interview auf S. 6). pf

S T E U E R N



Uphill battle

« C’est une bonne nouvelle pour le Luxembourg. Tel qu’il existait à l’époque, le régime était légal. Point. Et nous pouvons tous

nous en réjouir ». Ce mardi, à la tribune de la Chambre des députés, le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP ; photo : sb), est brièvement revenu sur le jugement du Tribunal européen dans l’affaire Amazon. Il n’a pas caché que la « victoire entre guillemets » en première instance de l’État luxembourgeois (qui n’a donc pas été forcé à récupérer 250 millions d’euros en arriérés d’impôts) garde un goût amer. Car sur le fond, le Tribunal n’a pas suivi l’argumentation luxembourgeoise. Les juges ont ainsi considéré que la Commission européenne est parfaitement dans son droit quand elle analyse si un traitement fiscal constitue une aide d’État illégale ; « une décision aux conséquences graves dont nous prenons note ». Si le Luxembourg a gagné dans le dossier Amazon, c’est que le dossier concocté par la Commission n’était pas suffisamment étanche. La Commission, qui avait la charge de la preuve, n’a pas réussi à démontrer « l’existence d’un avantage, mais tout au plus la probabilité de l’existence d’un avantage », lit-on dans le jugement. Commentant la défaite du Luxembourg dans l’affaire Engie, Gramegna a avoué que ce montage « en cascade » avait conduit à une double non-imposition : « Et ceci est répréhensible ». Puis d’assurer qu’une telle structuration hybride ne serait plus possible à l’heure actuelle, le Luxembourg ayant adopté une panoplie de clauses anti-abus. Au moment même où, rue de la Congrégation, on savoure ce bref moment de répit, la Commission européenne est en train d’élaborer une nouvelle offensive d’harmonisation fiscale, cette fois-ci sous l’acronyme « Befit ». Dans une communication publiée cette semaine, elle annonce, « d’ici 2023 », une assiette fiscale commune consolidée, dont les contours restent pour l’instant très flous. On pourrait conclure à un énième tigre de papier issu de la technocratie bruxelloise, à l’image de l’Assiette commune consolidée pour l’impôt sur les

sociétés. Connue sous l’affreux acronyme CCCTB (qui faisait vaguement penser à un sous-comité du parti communiste chinois), elle avait été lancée en 2001, confirmée en 2003, relancée en 2016 pour finir par se dissoudre dans la règle de l’unanimité. Or, les choses ont changé depuis. La Commission évoque ainsi la pandémie et la nécessité de « garantir des recettes publiques suffisantes ». Elle se réfère aussi au « renouvellement de la relation transatlantique », donc à l’offensive fiscale menée par le président des États-Unis et au niveau de l’OCDE. « À court terme », la Commission veut obliger les grandes multinationales à publier leurs taux d’imposition effectifs et combattre « l’utilisation abusive » de sociétés écrans. Plus fondamentalement, et plutôt à moyen terme, elle propose que « les taxes soient payées en lien avec la géographie réelle des profits des entreprises, et non la localisation de leurs sièges sociaux ». Voilà une mauvaise nouvelle pour la place financière, où la nébuleuse non-réglée des Soparfis pèse plus lourd (6 500 milliards d’euros, selon une « estimation basse » de l’enquête OpenLux) que l’ensemble de l’industrie régulée des fonds (5 250 milliards). Pascale Donohoe, le ministre des Finances irlandais, a été le premier à oser une sortie contre la nouvelle « feuille de route » européenne, et les autres États optimisateurs devraient suivre. Même si, dans une première réaction face au *Wort*, le directeur de Luxembourg for Finance, Nicolas Mackel, s’affiche plutôt « serein », en assurant que la fiscalité « n’est pas la partie centrale de notre argument de vente », bt

Ich, Félix Braz

Luc Laboulle

20 Monate nach seinem Herzinfarkt kämpft der frühere Vizepremier und Justizminister gegen seine *Démission honorable* und will sich nicht mit einer Invalidenrente abfinden. Er möchte einen Präzedenzfall schaffen

Krise Am 22. August erlitt der damalige Justizminister und Vizepremier Félix Braz während eines Ferienaufenthalts an der belgischen Küste einen lebensgefährlichen Herzinfarkt und musste auf die Intensivstation. Sein Zustand war kritisch und seine Abwesenheit stürzte die Grünen, die wegen der Datenschutzaffäre bei der Justiz und dem Gartenhaus-Skandal um Roberto Traversini eh schon politisch unter Druck standen, in eine Krise. Am 28. August übernahm François Bausch die laufenden Angelegenheiten im Justizministerium, eine Woche später wurden die Kompetenzen zeitlich begrenzt auf Sam Tanson übertragen. Félix Braz, der inzwischen aus dem künstlichen Koma erwacht war, bleibe weiterhin Mitglied der Regierung, versicherte Premierminister Xavier Bettel (DP) am 6. September.

Am 25. September beschlossen die Grünen dann doch eine Regierungsumbildung. Bausch wurde Vizepremier, Sam Tanson übernahm die Justiz und Henri Kox das Wohnungsbauressort. Semiray Ahmedova und Chantal Gary rückten ins Parlament nach und die Grünen konnten ihrer Krise trotz der Trauer um den ein Jahr zuvor verstorbenen Camille Gira und des Infarkts von Félix Braz noch etwas Gutes abgewinnen, weil sie zur Erneuerung der Partei beitrug. Am 3. Oktober bestätigte ein außerordentlicher Parteikongress die Umbildung. Wegen seines Gesundheitszustands gestand Großherzog Henri am 11. Oktober Félix Braz per Verordnung eine *Démission honorable* aus der Regierung.

Démissions honorables werden in der Regel auf Anfrage der Betroffenen erlassen, etwa wenn Minister/innen nach einer Regierungsumbildung infolge von Wahlen aus dem Amt scheiden oder, wie im Fall von Maggy Nagel oder Étienne Schneider, (mehr oder weniger) freiwillig zurücktreten. Félix Braz habe selbst nie einen Antrag auf *Démission honorable* beim Staatschef oder beim Premierminister eingereicht, heißt es aus seinem Umfeld. Der Großherzog hat laut Verfassung zwar das Recht, Minister/innen ihres Amtes zu entheben (*révoquer*), was er aber bei Félix Braz offiziell nicht getan hat. Ist seine *Démission honorable* demnach rechts? Diesen Sachverhalt soll das Verwaltungsgericht nun prüfen. Der Anwalt Jean-Marie Bauler hat im Auftrag des früheren Justizministers Einspruch eingelegt, nachdem eine außergerichtliche Einigung mit der Regierung nicht möglich gewesen sei, wie Bauler gegenüber dem *Land* erklärt. Weder Premierminister Xavier Bettel noch Vizepremier François Bausch wollten sich auf *Land*-Nachfrage zu dem Sachverhalt äußern.

Geld Der Rekurs hat auch finanzielle Ursachen. Was im Falle von Félix Braz nicht verwerflich sei, denn er müsse für seine Familie sorgen, findet sein Umfeld. Seine Frau hat unbezahlten Urlaub genommen, um ihn bei der Genesung zu unterstützen, seine beiden Kinder studieren. Das Gesetz über die Pensionen von Staatsbeamten sehe klare Prozeduren für Regierungsmitglieder vor, die ihr Amt niederlegen, unterstreicht Grünen-Präsident Meris Sehovic. Tatsächlich regelt das Gesetz, unter welchen Bedingungen Minister/innen ein Anrecht auf eine (Alters-)Rente haben, doch auf Félix Braz treffen sie nicht zu, weil er mit 55 Jahren noch zu jung ist und noch nicht über ausreichend Dienstjahre verfügt. Für den Fall, dass ein/e Minister/in die Regierung ohne Rentenansprüche verlässt, sieht das Gesetz vor, dass er/sie noch drei Monate Gehalt (24 000 Euro) erhält, jedoch ohne *jeton de représentation* (es bleiben rund 16 000 Euro). Für die folgenden 21 Monate steht ihm/ihr ein Übergangsgehalt (*traitement d'attente*) zu. Laut Ministerium für den öffentlichen Dienst beträgt dieses rund 7 000 Euro Brutto. Im konkreten Fall von Félix Braz liegt es bei rund 5 000 Euro Netto und läuft im Oktober aus. In der Zwischenzeit steht es dem ausgeschiedenen Minister offen, einen Posten als Leiter einer öffentlichen Verwaltung oder als Berater am Obersten Gerichtshof anzunehmen. Dies sei bei Braz jedoch schwierig, weil er noch längst nicht wieder im Vollbesitz seiner Kräfte sei, heißt es aus seinem Umfeld. Es scheint unwahrscheinlich, dass er den arbeitsmedizinischen Test bestehen würde.

Wenn er sich nicht selbstständig macht oder eine Stelle in der Privatwirtschaft annimmt, bliebe für Braz nur noch die Invalidenrente. Er müsste sich, wie (fast) jede/r normale Beamt/in, der Untersuchung eines Kontrollarztes unterziehen und seine Akte würde von der Pensionskommission begutachtet (laut *Chambre des fonctionnaires et employés publics*

Auf dem
Parteikongress
Ende 2018

Hätten Grüne und Regierung im Oktober 2019 eine andere Lösung finden können, als seinen Rücktritt zu beschließen? Und wenn ja, welche?

gelten für Regierungsmitglieder die gleichen Prozeduren wie für Beamten). Die Höhe der Invalidenrente würde auf seine gesamte berufliche Karriere berechnet. Wegen der Vielfältigkeit seiner Tätigkeiten ist der genaue Betrag nur schwer zu ermitteln. Der Sohn portugiesischer Einwanderer war nach einem abgebrochenen Jura-Studium erst Radiomoderator bei RTL (1990 und 1991), danach wurde er Fraktionssekretär bei den Grünen. Von 2000 bis 2011 war er Schöffe von Esch/Alzette. 2004 wurde er in die Kammer gewählt. Von 2013 bis 2019 war er Minister. Auch das *traitement d'attente* wird angerechnet. Insgesamt hat er also über 30 Jahre in die Rentenkasse eingezahlt, davon 20 Jahre als Schöffe, Abgeordneter und Regierungsmitglied, was den scheidenden linken Abgeordneten Marc Baum dazu veranlasst, ungeachtet der menschlichen Tragödie von einem „Luxusproblem“ zu reden.

Fonction dirigeante Neben dem Rekurs gegen die Demission hat Me Bauler noch einen zweiten Einspruch vor dem Verwaltungsgericht gegen das Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'Etat (CGPO) eingelegt, bei dem es um das *traitement d'attente* geht. Darin beruft der Anwalt sich auf ein Gesetz von 2005 über die Nominierung von leitenden Beamt/innen (*fonction dirigeante*) in öffentlichen Verwaltungen und Diensten, das im Rahmen der großen Reform des Beamt/innen-Statuts von 2015 (und 2018) noch einmal abgeändert wurde, wie er im Gespräch mit dem *Land* erläutert. Dieses Gesetz sieht vor, dass hohe Beamt/innen nicht mehr auf Lebenszeit, sondern nur noch für eine Dauer von sieben Jahren ernannt werden. Wenn ihr „Mandat“ nach Ablauf dieser Frist nicht erneuert wird oder wenn sie abberufen werden, weil sie mit der Politik der Regierung nicht mehr einverstanden sind, oder wenn sie aus gesundheitlichen Gründen nicht mehr in der Lage sind, ihre Funktionen zu erfüllen, müssen sie nicht dieselben Prozeduren wie gewöhnliche Beamt/innen (Disziplinarverfahren, Rentenkommission) durchlaufen, sondern können in einer unteren Laufbahn reklassiert werden, ohne aber auf ihr hohes Gehalt (im obersten Besoldungsgrad) verzichten zu müssen. Laut Ministerium für den öffentlichen Dienst müssen die Beamt/innen dafür jedoch mindestens sieben Jahre in einer leitenden Funktion gewesen sein. Ferner müsse jede/r Beamt/in, der/die innerhalb eines Jahres sechs Monate krankgeschrieben ist, sich dem Kontrollarzt präsentieren. Selbst (ehemalige) leitende Beamt/innen seien davon nicht ausgenommen, unterstreicht das Ministerium.

Sollte das Verwaltungsgericht Félix Braz' Einspruch stattdessen und ihn rechtlich mit leitenden Beamt/innen gleichstellen, könne er möglicherweise einen *Congé thérapeutique* (in Teilzeit) inklusive Einkommenszuschlag zum Besoldungsgrad A1 beantragen, der auch seiner gesundheitlichen Verfassung gerecht werden würde, hofft sein Umfeld. Umso mehr er sich auf dem Weg der Besserung befinde und vor Ende des Jahres nicht mit einem Urteil zu rechnen sei.



„Wieso soll ein Minister, wenn er sein Mandat nicht mehr ausüben kann, anders behandelt werden als ein leitender Beamter?“, fragt Jean-Marie Bauler und beruft sich dabei auf Artikel 10bis der Verfassung (*Les Luxembourgeois sont égaux devant la loi*). Sowohl die Ernennung der Minister/innen als auch die der hohen Beamt/innen seien politische Entscheidungen, sagt Bauler. Félix Braz, der dem *Land* nicht persönlich antwortete, sondern sich von einer Vertrauten vertreten ließ, deutete am 12. Mai auf Twitter an, er wolle einen Präzedenzfall schaffen. Politische Beobachter/innen finden, dass der Rekurs 18 Monate nach der *Démission honorable* reichlich spät komme. Sein Umfeld begründet dies damit, dass Félix Braz sich erst erholen musste, bevor er handeln konnte.

Sans portefeuille Neben der juristischen enthält der Rekurs von Félix Braz aber auch eine politische Dimension. Hätten Grüne und Regierung im Oktober 2019 eine andere Lösung finden können, als seinen Rücktritt zu beschließen? Und wenn ja, welche? Von Gewerkschaftsseite wird darauf hingewiesen, dass bei dem Rücktritt nicht einmal der gesetzliche Kündigungsschutz von 26 Wochen eingehalten wurde. Hätte die Regierung mit der Umbildung noch warten müssen? Krankurlaub für Regierungsmitglieder sieht das Gesetz nicht vor. Laut seinem Umfeld hätte man ihn als „Ministre sans portefeuille“ in der Regierung halten können, während ein anderer für ihn nachgerückt wäre, um seine Geschäfte zu übernehmen. Damit seien der Staatsminister und seine Partei aber nicht einverstanden gewesen, weil die Grünen dann eine/n Minister/in mehr gehabt hätten, erzählt eine Person, die Félix Braz nahe steht. Aus den Rängen der linken Opposition wird bemängelt, dass dies einem (sehr hohen) bedingungslosen Grundeinkommen gleichgekommen wäre. Auf jeden Fall hätte sein Umfeld sich eine schnelle unbürokratische Lösung gewünscht und ein neues Gesetz, das Krankheitsfälle von Regierungsmitgliedern regelt.

Die Grünen begründen die Entscheidung der schnellen Regierungsumbildung damit, dass im Oktober 2019 noch nicht abzusehen gewesen sei, ob sich Braz' Zustand verbessern würde. Das Amt des Vizepremiers und des Justizministers sei fast anderthalb Monate nicht besetzt gewesen und die anderen vier Minister/innen hätten seine Arbeit übernommen. Dieser Zustand hätte nicht dauerhaft aufrechterhalten werden können, sagt Meris Sehovic. Einer Gesetzesänderung würden die Grünen sich nicht verschließen, die Diskussion über soziale Absicherung und Invalidenrente sollte aber insbesondere in Pandemiezeiten gesamtgesellschaftlich und nicht allein für Regierungsmitglieder geführt werden. LSAP-Präsident Yves Cruchten weist darauf hin, dass auch für Abgeordnete keine ausreichende soziale Absicherung existiert, insbesondere wenn sie vorher in der Privatwirtschaft tätig waren.

Ein politisches Comeback von Félix Braz ist derzeit nicht auszuschließen. Durch sein Ausscheiden aus der Regierung sollte er nun eigentlich erster Nachrücker im Südbezirk sein. Die Entscheidung darüber obliege dem Kammerbüro, meint Meris Sehovic. Sollte also ein/e weitere/r grüne/r Minister/in oder Abgeordnete/r (aus dem Süden) zurücktreten, könnte Braz wieder ins Parlament kommen. Einen medizinischen Test muss er dafür nicht absolvieren. Einzige Voraussetzung ist, dass er den Eid ablegt. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Verhaltens Rückkehr zum Index

Im November 2014 hatte die Regierung mit den Gewerkschaften ausgehandelt, die Familienzulagen an die Entwicklung des Medianeinkommens anzupassen. Die Handelskammer verhinderte 2016 mit Unterstützung des Staatsrats das entsprechende Gesetz. Vergangene Woche verabschiedete die Regierung einen neuen Gesetzentwurf. Er soll das Kindergeld ab 2022 wieder an den Preisindex anpassen.

„Ce sont les ménages avec enfants qui présentent les risques de pauvreté les plus élevés“, stellt das Stateg fest (*Rapport travail et cohésion sociale 2020*, S. 99). Ohne Familienzulagen und Revis wären 26,5 statt 17,5 Prozent der Bevölkerung einem „Armutsrisiko“ ausgesetzt (S. 108). Darunter sind mehr als die Hälfte *Working Poor* (S. 102).

„D'Allocations familiales géingen ausbezult ginn, fir dem Stat Zaldoten ze stellen an dem Kapital bëlleg Aarbechtskräften an d'Äerm ze werfen.“ So fasste der parlamentarische Berichterstatter Emile Colling (CSV) am 11. März 1947 die Kritiken an der Einführung des Kindergelds zusammen.

Das Kindergeld trägt dazu bei, dass sich auch die nächste Generation zahlreich und günstig auf dem Arbeitsmarkt feilbietet. Zu dem Zweck müssten die Unternehmen kinderreicheren Müttern und Vätern höhere Löhne zahlen. Doch kein Einzelunternehmer trägt freiwillig Kosten im Interesse aller Unternehmer.

Deshalb bezuschusst das Kindergeld die Reproduktion der Arbeitskraft. So verringert es ihren Anteil an den Produktionskosten. Der zweideutige Name prophezeit den Kleinen ihr Schicksal: als Waren auf dem Arbeitsmarkt, als variables Kapital. Die Klerikalen verkärten das Kindergeld zum Herzstück konservativer Sozialpolitik: Als Sehnsucht nach der gottesfürchtigen Großfamilie ohne Pille und Kondome.

Statt klassenkämpferisch von oben nach unten soll das Kindergeld „horizontal“ umverteilen. Dadurch bekommen sogar Haushalte Kindergeld, die es gar nicht brauchen. „Well de Papp vis-à-vis vun engem Jonggesell a vis-à-vis vum Volksganzen eng Mehraarbecht leescht doduerch, dass en eng Famijle grousszitt“, so Emile Colling. Auch wenn es die *Mamm* ist, die am meisten unentlohnte Reproduktionsarbeit leistet.

Am Ende der Stahlkrise hatten CSV und LSAP 1986 noch eine Zulage zum Schulanfang draufgelegt. Angeblich um das von Gérard Calot prophezeite Aussterben der Luxemburger zu verhindern. Danach wendete sich mit der Schwächung der Gewerkschaften das Blatt. Das Kindergeld war ein Kind des Fordismus. Mit dem Fordismus endete die goldene Zeit des Kindergelds.

Dient Kindergeld dazu, „dem Kapital bëlleg Aarbechtskräften an d'Äerm ze werfen“? (Emile Colling, CSV)

Ursprünglich mussten auch die Unternehmen in die Familienzulagenkasse zahlen. Bis CSV und LSAP 1994 die letzten Unternehmerbeiträge abschafften. 2014 wollten DP, LSAP und Grüne den Spieß umdrehen. Sie wollten der Arbeitskraft eine Zwecksteuer zur Finanzierung ihres Kindergelds auferlegen. Am Ende nannten sie es Haushaltsausgleichssteuer.

CSV und LSAP hatten 2006 beschlossen, das Kindergeld nicht mehr an den Preisindex anzupassen. Dadurch ist es heute ein Viertel weniger wert. 2016 kürzten DP, LSAP und Grüne das Kindergeld für alle Familien mit mehr als einem Kind. So finanzierten sie aus der „Zukunftskeess“ den Elternurlaub für ihre Mittelschichtenwähler. Nun soll das Kindergeld wieder an die Entwicklung des Preisindex angepasst werden. Ohne nennenswerte Inflation kostet das erst einmal wenig. Der Wertverlust der letzten 15 Jahre wird nicht ausgeglichen.

Mit der erneuten Indexierung soll das Kindergeld auf den „travailleur qui devra avoir un lien de filiation avec l'enfant“ beschränkt werden. Das geht auf Kosten der Patchwork-Familien und Grenzpendler. Seit 15 Jahren suchen die Regierungen im Streit mit dem Europäischen Gerichtshof immer neue Tricks, um den Grenzpendlern Kindergeld vorzuenthalten: Kinderbonus, *Chèques-services*, Stipendien, Sachleistungen... Der um die „Exportabilität“ des Kindergelds geschürte Neid soll die Beschäftigten entzweien. ● Romain Hilgert



Das Kindergeld war ein Kind des Fordismus. Mit dem Fordismus

endete die goldene Zeit des Kindergelds

E Schumanplang fir den Osten

Interview: Peter Feist

Dr. Marco Hirsch leitet bei den Hôpitaux Robert Schuman und ihrer Trägerstiftung Überlegungen zur Auslagerung von Klinikaktivitäten. d'Land sprach mit ihm über das „Projekt Junglinster“



Dr. Marco Hirsch

Am 26. Februar gab der Schöffenrat von Junglinster bekannt, sich mit der Robert-Schuman-Klinikstiftung über den Bau eines „Centre de radiologie et de soins médicaux pluridisciplinaire“ geeinigt zu haben. Der Ärztesverband AMMD war entrüstet: Diese Art Ärztezentrum wolle man verhindern. LSAP-Sozialminister Romain Schneider erklärte, die Pläne würden „eine Rote Linie überschreiten“ und „in keines der Szenarien passen, die am Gesondheetsdësch diskutiert werden“.

d'Land: Herr Dr. Hirsch, Sie sind bei der Fondation Hôpitaux Robert Schuman (FHRS) der Verantwortliche für das Projekt Junglinster. Demnach sind unter anderem Sie es, der das Luxemburger Gesundheitssystem umstülpen will.

Marco Hirsch: Das ist Unsinn.

Aber der Sozialminister ist gegen das Projekt in seiner derzeitigen Form. Und der Präsident des Ärztesverbandes hat gesagt, „so etwas wollen wir verhindern“.

Romain Schneider kennt das Projekt nicht. Ihm haben wir es noch nicht vorgestellt. Wir haben es im Gesundheitsministerium präsentiert, weil es in erster Linie dieses Ressort betrifft. Ministerin Paulette Lenert war damals leider erkrankt, aber ihre Beamten haben es gesehen. Wir haben bei dieser Gelegenheit betont, dass wir uns als Partner des Ministeriums verstehen. So war das übrigens immer.

AMMD-Präsident Alain Schmit sagte noch vergangene Woche, das Vorhaben werde vorangetrieben „von Leuten, die nicht genau wissen, was gebraucht wird“. Es müsse „von Ärzten ausgehen“, nicht von einer Stiftung.

Also, ich bin Arzt! Bis April war ich Mitglied im Verwaltungsrat der Fondation Hôpitaux Robert

Schuman. Der Verwaltungsrat hatte mich schon 2017 beauftragt, Überlegungen zu leiten, wie die Schuman-Kliniken einen Teil ihres medizinischen Angebots näher zu den Leuten bringen könnten. Das Projekt Junglinster hat also eine Vorgeschichte. Man kann aber nicht behaupten, dass wir etwas Geheimen aushecken. Als Arzt spreche ich mit meinen Kolleginnen und Kollegen darüber. Auch die AMMD kennt unsere Überlegungen.

Wie kann sie dann derart dagegen sein?

Ich denke, vor drei Monaten interpretierte sie den Wortlaut der Pressemitteilung des Junglinster Schöffenrats falsch. Er war auch etwas missverständlich. Geplant ist im Moment, dass unsere Stiftung nicht mehr tun würde, als Bauherr für Gebäude zu werden. Die würden auf einem Grundstück entstehen, das die Gemeinde zur Verfügung stellt. Die fertigen Gebäude würden zum einen von den Schuman-Kliniken genutzt, zum anderen an die Ärzte verkauft oder vermietet, die dort aktiv werden möchten. Die genauen Modalitäten müssen noch definiert werden, nicht zuletzt aufgrund der Entscheidungen am Gesondheetsdësch. Leider konnte man die Pressemitteilung auch so lesen, als werde die Stiftung dort selber ein medizinisches Zentrum betreiben. Dass dies die AMMD beunruhigte, verstehe ich. Aber das war nie unsere Absicht. Ich betone: nie.

Und was genau ist geplant?

Genau wissen wir das selber noch nicht. Insofern hat der AMMD-Präsident nicht Unrecht. Wir können es noch nicht wissen, weil das von den Diskussionen am Gesondheetsdësch abhängt, und am Ende von politischen Entscheidungen.

2019 sagte der damalige Generaldirektor der Schuman-Kliniken, Claude Schummer, in Grevenmacher

werde eine „Krankenhaus-Antenne“ eingerichtet. Gibt es zwei Projekte?

2017 wurden wir von einem Unternehmer kontaktiert, der in Potaschberg aktiv ist. Er bot an, mit verschiedenen Ärzten etwas Gemeinsames aufzubauen. Das lief zunächst nicht über die Schuman-Krankenhäuser oder unsere Stiftung, sondern auf individueller Ebene. Ich bin einer der Ärzte, die damals kontaktiert wurden, denn ich wohne im Osten. Später fanden Gespräche mit unserer Klinik statt. Die Frage war, ob es möglich wäre, einen Teil der Klinikaktivitäten auszulagern. Unter der vorigen Regierung konnte die Antwort nur Nein lauten. Es gab dafür keine politische Bereitschaft.

Das ist nun anders.

In der Tat. Anfang 2019 erklärte der neue Gesundheitsminister Etienne Schneider mehrfach, dass er offen für Dezentralisierungen sei. Also legten wir im Mai 2019 dem Gesundheitsministerium unsere Ideen für ein Projekt Potaschberg vor. Die Reaktion war ganz positiv. Das Ministerium gab zu verstehen, dass unsere Ideen seinen Vorstellungen sicherlich entgegenkämen. Wir stellten uns vor, dass ein Teil unserer Ärztinnen und Ärzte, sofern sie wollten, auch in Potaschberg hätte arbeiten können. Sie hätten dort nicht nur Konsultationen angeboten, sondern auch Diagnostik und leichte Behandlungen. Für Letzteres hätten die Schuman-Kliniken medizinische Infrastruktur und Personal bereitgestellt. Das machte Sinn: Die medizinische Versorgung im Osten ist nicht optimal. Es gibt dort hervorragende Allgemeinmediziner, aber für Spezielleres oder in dringenden Fällen, die komplexer sind, müssen die Patienten nach Luxemburg-Stadt fahren. Dort aber erstickt sowohl die Notaufnahme des Hôpital de Kirchberg als auch die des CHL an Patienten.

Ist Potaschberg vom Tisch?

Ja, aus verschiedenen Gründen. Zum einen existieren die Rahmenbedingungen für Auslagerungen nach wie vor nicht. Wir mussten unseren Partner immer wieder trösten. Zum anderen hatte er seine eigenen Vorstellungen. Er betreibt in Potaschberg bereits ein Fitness-Zentrum und eines für Kinesithérapie. Er bot uns vor allem die Versorgung von Patienten mit Problemen am Bewegungsapparat an. Wir dagegen hätten das Spektrum am liebsten erweitert.

Was nun in Junglinster geschehen soll?

Im Prinzip, aber noch haben wir lediglich ein *avant-projet*, würde ich sagen. Junglinster ist eine der Gemeinden, die ich kontaktierte, nachdem Potaschberg nicht geklappt hatte. Manche Gemeinden reagierten gar nicht. Andere boten nicht die nötigen Voraussetzungen. Damit meine ich vor allem das Verkehrliche: So ein Centre médical braucht eine gute Anbindung an den öffentlichen Transport, aber auch genug Parkmöglichkeiten. Ein 75-Jähriger mit einem kaputten Knie kann nicht mit dem Bus zum Arzt kommen, er muss im Auto gebracht werden. Junglinster kann uns genug Parkplätze bieten. Und diese Gemeinde hat ein Einzugsgebiet von an die 40 000 Menschen. Junglinster wächst rasch; die Einwohnerzahl soll in recht kurzer Zeit von 8 300 auf über 10 000 zunehmen. Das Lyzeum ist groß. Von Junglinster ist es nicht weit nach Echternach, ins Müllerthal oder nach Grevenmacher. So gesehen, ist Junglinster ziemlich optimal.

Aber wieso dann all diese Widerstände – wenn Ihre Ideen so gut sind, der Standort toll ist und bei Schuman nichts Geheimen ausgeheckt wird?

Der AMMD-Präsident hat auch nicht ganz Unrecht, wenn er sagt, das Projekt gehe nicht von Ärzten aus. Ich kann keine Schuman-interne Ausschreibung machen und fragen: „Wer hat Lust?“, denn ich weiß noch nicht, was wir konkret werden anbieten können und in welchem Umfang. Das ergibt sich, wenn entschieden ist, welches Angebot es außerklinisch überhaupt geben darf. An diesem Punkt sind wir noch nicht. Ich weiß aber, dass unsere Pläne viele Ärzte interessieren.

Alain Schmit scheint vor allem zu stören, dass keine Ärztesgesellschaft Initiator des Projekts ist und Betreiber des Junglinster Zentrums werden soll. Und die Rolle der Stiftung scheint noch vage: Bei einer Debatte im Parlament vor zwei Wochen über die Spitäler sprachen

„2017 wurden wir von einem Unternehmer kontaktiert, der in Potaschberg aktiv ist. Er bot an, mit verschiedenen Ärzten etwas Gemeinsames aufzubauen. Das lief zunächst nicht über die Schuman-Krankenhäuser oder unsere Stiftung.“

so manche Abgeordnete von „Immobiliengeschäften“, die nicht erlaubt sein dürften. Sie nannten zwar die FHRS nicht beim Namen, aber sie stand im Raum.

Das ist eine lange Frage. Zweck der Stiftung ist der Einsatz für die Gesundheitsversorgung. Sie ist die alleinige Aktionärin der Hôpitaux Robert Schuman S.A., also dient sie dieser Gesellschaft, die die Schuman-Kliniken betreibt. Außerdem fördert die Stiftung Innovation und Forschung.

In Junglinster würde die Stiftung bauen, sagen Sie. Und wenn sie dabei verdient?

Verdienen ist nicht das Ziel. Wir werden uns an das halten, was vom *Gesondheetsdësch* vorgegeben wird. Die Stiftung könnte Bauherr sein, sich also um den Bau kümmern. Angesiedelt würden anschließend zum einen ausgelagerte Klinikaktivitäten, zum anderen medizinische Aktivitäten, die Ärzte in ihren Praxen anbieten. Ich wiederhole: Die Klinikaktivitäten sollen von den Hôpitaux Robert Schuman betrieben werden. Die Praxisräume in Junglinster könnten an die Ärzte verkauft oder, wenn verschiedene dies vorziehen, vermietet werden. Es würde eine Besitzergemeinschaft von Ärzten entstehen, mit Syndic und allem, was dazugehört.

Die Stiftung könnte am Verkauf und an der Vermietung der Praxisräume verdienen.

Das ist nicht ihr Zweck. Falls sie verdienen würde, würde dieser Erlös reinvestiert, vor allem in die Hôpitaux Schuman. Die FHRS verdient kein Geld, um Geld zu verdienen. 2015 bezahlte sie zum Beispiel den Operationsroboter Da Vinci. Am Hôpital de Kirchberg werden 90 Prozent aller Prostatakrebs im Land behandelt. Bei radikalen Prostataresektionen kommt der Roboter immer zum Einsatz.

Der Kauf des Roboters war 2013 ein Vorstoß von Stiftung und Hôpital de Kirchberg, der nicht mit der CNS abgesprochen war. Um den Ersatz der chirurgischen Instrumente nach jeder zehnten Operation zu bezahlen, bat das HKB die CNS später um Geld.

Gut, es gibt solche Vorstöße, und die CNS hat Recht, wenn sie bei hochtechnischen Investitionen ihre Ausgaben im Griff zu halten versucht. Aber man muss die Realität sehen: Die Roboterchirurgie bewährt sich und erlaubt Resultate, die vorher nicht möglich waren. Das wird durch Studien und Referenzen belegt. Ein anderes Beispiel für Investitionen in innovative Technologie durch die FHRS ist der Kauf des Makko-Roboters vor zwei Jahren. Er bringt in der Endoprothetik für Knie und Hüfte ein erhebliches Plus an Genauigkeit.

Also könnten in Junglinster gewisse Immobilienengeschäfte stattfinden, aus deren Erlösen die Schuman-Krankenhausesgesellschaft Spezialinvestitionen tätigen würde?

Wenn die FHRS verdient, dann fördert sie damit anschließend Aktivitäten. Wenn sie in Junglinster etwas aufbaut, dann garantiert nicht auf dem Rücken der Ärzte, und nicht mit der Absicht, das Centre médical eines Tages weiterzuverkaufen.

Wenn ich Sie richtig verstanden habe, sollen nur Schuman-Ärzte an einem Centre médical in Junglinster tätig werden, keine von außen?

Im Moment denken wir nur an unsere Ärzte. Falls wir Ärzte von außen hinzunehmen, müssten sie sich vertraglich an die Hôpitaux Robert Schuman binden.

So dass die Freiheit Grenzen hätte. Vielleicht meint der AMMD-Präsident ja auch das?

Die Technik-Plattform in Junglinster würde von den Schuman-Spitälern bereitgestellt. Sie zu nutzen, wäre eine Klinikaktivität. Dabei würden die Schuman-Spitäler die Einhaltung von Qualitätsregeln und Behandlungsstandards garantieren und es stünde Klinikpersonal nach den Regeln des Kollektivvertrags bereit. Auf der anderen Seite würde es medizinische Aktivitäten geben, die die Ärzte als Freiberufler erledigen. In die würde keine Klinik ihnen reinreden. Zusammengedacht damit, dass die Ärzte keine Räume mieten müssten, wenngleich sie es könnten, wären sie in ihren Praxen so unabhängig wie alle anderen niedergelassenen Ärzte in Luxemburg. Die Vertragsbindung an die Schuman-Kliniken wäre aus verschiedenen Gründen wichtig. Einerseits sollten alle Ärzte in Junglinster Zugang zum IT-System der Klinik haben. Dafür muss man Vertragsarzt sein. Die Vernetzung mit der Klinik ist auch für die Behandlungskontinuität wichtig: Bekäme man es in Junglinster mit einem schwierigeren Fall zu tun, ließe sich problemlos ein Transfer in die Stadt organisieren.

Könnte in Junglinster für den Teil, der keine Klinikaktivitäten umfasst, auch eine Ärztesellschaft tätig werden?

Noch gibt es keine Rechtsgrundlage für Ärztesellschaften. Ich habe nichts gegen sie. Im Gegenteil: Ich finde es skandalös, dass unser Beruf einer der wenigen ist, die sich noch nicht in Gesellschaften zusammenschließen dürfen. Kann sein, dass die Ärzte in Junglinster sich eines Tages zu einer Gesellschaft zusammenschließen. Aber: Selbst wenn es eine Ärztesellschaft schon gäbe, würde sie sich kaum um einen Bau kümmern. Dazu hätte sie die Zeit gar nicht.

Die AMMD spricht, wenn sie sich zu Dezentralisierung äußert, unter anderem von außerklinischer Chirurgie. Planen Sie sowas?

Nein. Darüber diskutieren wir im Moment überhaupt nicht. Was wir anbieten wollen, ist eine spezialisierte Primärversorgung. Inklusive spezialisierterer Diagnostik, vor allem Radiodiagnostik, also IRM, Scanner, Röntgen. Von der Auslagerung von Chirurgie wird natürlich geredet. Ich kann mir aber nicht vorstellen, dass darüber noch in dieser Legislaturperiode entschieden wird, denn das könnte sehr umfangreiche Änderungen am Gesundheitssystem mit sich bringen. Das sind politische Fragen. Da halten wir uns völlig raus.

Haben Sie sich zum Projekt Junglinster mit dem CHL abgestimmt? Die Konkurrenz zwischen CHL und Schuman ist legendär. Das CHL könnte sich durch Ihre Pläne herausgefordert fühlen.

Diese Konkurrenz ist eine produktive. Wir wünschen uns ein starkes CHL, das CHL wünscht sich starke Schuman-Kliniken. Ich fände es gut, wenn alle Spitäler gemeinsam überlegen würden, was wer wo außerklinisch anbieten könnte. Mit dem Ausbau der Versorgung im Osten muss nicht Schluss sein. Im Westen des Landes ist sie auch nicht besonders gut.

Kann das Junglinster Zentrum zur Konkurrenz für Ärzte vor Ort werden? Die könnten ja denken: „Da kommt ein großer Akteur, der bietet viele Sachen unter einem Dach, sogar Radiologie. Da werden meine Patienten gleich dorthin gehen, statt zu mir.“

Solche Angstgefühle verstehe ich, aber eine Zusammenarbeit der Schuman-Kliniken mit den Kollegen im Osten besteht ja schon. Sie schicken uns ihre Patienten, wenn die Probleme haben, die spezialisierte Unterstützung brauchen. Es ist nicht mehr als das! Wir würden garantiert nicht nach Junglinster gehen, um Allgemeinmedizin zu machen. Es geht nicht darum, Patienten abzuwerben. Die Terminkalender unserer Ärzte sind voll ausgebucht. Wir wollen einen Service näher bei den Leuten anbieten, auch näher bei den Generalisten.

Die staatliche Spitalplanung und der starke Krankenhaus-Kollektivvertrag dienen bisher als ein Bollwerk, das die Konkurrenz aus dem Ausland von Luxemburg fernhält. Sollte das Bollwerk bleiben?

Ja, denn unser Gesundheitssystem hängt davon ab. Würden wir die Tür öffnen, bekämen wir Privatmedizin. Das müssen wir verhindern. Es mag seltsam klingen, dass ich als liberaler Mediziner so einen sozialistischen Standpunkt vertritt. Aber ich möchte nicht, dass wir dahin kommen, dass wer es sich leisten kann, einen Arzttermin bekommt, wann es ihm passt, während ein Bauarbeiter ein halbes Jahr warten muss. Ich möchte den Sozialhilfeempfänger genauso gut behandeln wie den Bankdirektor, und ich meine, dass 90 Prozent meiner Kolleginnen und Kollegen das auch so sehen. ●

ISRAEL

„Die Eskalation war absehbar“

Interview: Judith Poppe, Tel Aviv

d'Land: Seit zehn Tagen herrscht eine explosive Stimmung auf den Straßen der israelischen Städte mit gemischter jüdischer und arabischer Bevölkerung. Sie leben in Lod, dort wurden ein arabischer und ein jüdischer Mann vor einer guten Woche in Zusammenstößen getötet. Wie ist die Situation derzeit?

Rula Daood: In den letzten zwei Tagen dringen organisiert bewaffnete Gruppen von Siedlern in die Stadt ein, etwa aus der Siedlung Izhar im Westjordanland. Sie heizen die Spannung weiter an. Die Polizei unternimmt nichts dagegen, das alte Rathaus ist sogar ihre Basis. Gleichzeitig gibt es Massenfestnahmen junger arabischer Israelis, um sie davon abzuhalten, an Demonstrationen teilzunehmen. Polizei und Grenzpolizei stehen an jeder Straßenecke. Eine Anwältin von Standing Together erzählt von palästinensischen Israelis, die festgenommen wurden und geschlagen werden und die davon abgehalten werden, ihre Anwälte zu treffen. Abends kann man in die Stadt nicht mehr rein oder raus. Für einige Tage waren sämtliche Geschäfte geschlossen, seit gestern haben einige wieder geöffnet, aber nur in den Morgenstunden.

Wer sind die palästinensischen Israelis, die festgenommen werden?

Das sind zumeist junge Männer und Frauen, die politisch aktiver sind als die vorherige Generation und keine Angst mehr haben, auf die Straße zu gehen.

Es gab in den letzten zehn Tagen nicht nur Gewalt von Siedlern oder der Polizei gegenüber palästinensischen Israelis, sondern auch andersherum. In Umm el Fahem wurde eine jüdische Familie mit Kindern angegriffen.

Wir sprechen uns gegen jede Form von Gewalt aus. Wir versuchen sichtbar zu machen, was hier gerade passiert. Das größte Problem ist die rechte Regierung, die wir hier schon so lange haben. Sie gibt der noch extremeren Rechten Macht, wie Itamar Ben Gvir oder Bezale Smotrich. Das hat uns an den Punkt gebracht, an dem wir heute sind.

Wieso kam dieser Ausbruch gerade jetzt?

Gespräch mit Rula Daood, Ko-Direktorin von Standing Together, einer emanzipatorischen arabisch-jüdischen Graswurzelbewegung

Israelische Behörden drohen seit einem Monat damit, palästinensische Familien aus Sheikh Jarrah in Ostjerusalem aus ihren Häusern zwangsräumen, weil Siedler darauf Anspruch erheben. In der Knesset sitzen seit der letzten Wahl so genannte ultrarechte jüdische Kahanisten. Sie kamen nach Sheikh Jarrah, brachten gewaltbereite Leute mit und propagierten, dass dies ihr Land sei. Dann hielt die israelische Polizei auch noch an einem der höchsten Feiertage des Ramadan Muslime davon ab, auf das Gelände der Al Aqsa Moschee zu kommen. Es war offensichtlich, dass es eskalieren würde. Die Rechte, angeführt von Netanjahu, tanzt auf dem Rhythmus des Krieges. So können sie weiter spalten zwischen Arabern und Juden.

Standing Together wurde 2015 gegründet, ebenfalls in einer Zeit der Gewalt.

Ja, während der so genannten Messer-Intifada ...

... in der Palästinenser/innen mit Messern Israelis angriffen. Mehr als 30 Israelis verloren ihr Leben verloren, 200 Palästinenser/innen wurden von israelischen Sicherheitskräften getötet.

Es gab so viel Hass und Gewalt in den Straßen und keine Kraft, die dagegen anging. Da haben wir, ein Haufen Aktivist/innen, uns in einem Zimmer zusammengesetzt und diese jüdisch-arabische Bewegung gegründet, die heute mehr als 3 000 zahlende

Mitglieder hat. Und wir sehen auch jetzt, während des Krieges und während Menschen Angst haben und jeden Tag die Sirenen heulen, da stehen Tausende von Menschen draußen und sagen, dass wir keinen Krieg und keine Besatzung wollen.

Sind die Ursachen in allen gemischten Städten die gleichen?

Der Hauptgrund ist der gleiche. Nach Jahren der Diskriminierung, auch durch die Polizei, und einer Regierung, die gegen palästinensische Israelis hetzt, hat sich viel Wut aufgestaut. Die Mechanismen des Drucks gegen die palästinensischen Israelis sind unterschiedlich. Hier in Lod etwa ist der Bürgermeister religiöser Zionist und setzt Siedler in dicht besiedelte arabische Nachbarschaften. In Jaffa werden staatseigene Häuser, in denen arabische Familien zur Miete wohnen, zum freien Verkauf angeboten, was zur Zwangsräumung der Familien führt.

Die Hamas ist auf die Kämpfe in Sheikh Jarrah und dem Tempelberg aufgesprungen, um an Popularität unter den palästinensischen Israelis zu gewinnen, und hat mit dem Raketenbeschuss begonnen. Der Kampf etwa um Sheikh Jarrah, der international große Unterstützung gewonnen hatte, ist damit



Rula Daood

Rula Daood privat

aus dem Fokus verschwunden. Sind arabische Israelis nicht darüber wütend?

Wir Palästinenser/innen im Gazastreifen, im Westjordanland und in Israel verstehen uns als zusammengehörig, das hat auch der Generalstreik am Dienstag gezeigt. Aber meine Realität ist eine andere als die der Menschen in Gaza, und wir palästinensischen Israelis haben sehr gemischte Gefühle: Wenn Hamas Raketen abschießt, schießt sie die ja auch auf mich. Einige arabische Israelis betrachten Hamas als Widerstandsgruppe, andere nicht. Aber es gibt hier keine Bemühungen, Hamas zu bekämpfen. Wir haben mit unserem eigenen Regime zu kämpfen.

War das friedliche Zusammenleben zwischen jüdischen und arabischen Israelis die ganze Zeit eine Illusion?

Nein. Es gibt unterschiedliche Perioden. Während eines Krieges ist es sehr leicht, zu polarisieren. Und dennoch haben wir, Tausende von Menschen, uns entschieden, zusammenzustehen und gleiche Rechte für alle zu fordern. Wenn eine Bevölkerungsgruppe eine andere besetzt, ist niemand wirklich frei. Ich glaube, die Menschen, die keinen Krieg und keine Besatzung wollen, stellen immer noch die Mehrheit. ●

DEUTSCHLAND

Wechselwille

Martin Theobald, Berlin

Schon lange nicht mehr, so stellte ein führendes Meinungsforschungsinstitut fest, sei der Wille zur Veränderung bei den Deutschen so ausgeprägt gewesen wie derzeit. Knapp jeder Dritte wünsche sich eine neue Politik, eine neue Regierungskonstellation und damit auch eine neue Zeit. Zuletzt habe man eine solche Stimmung im Jahr 1998 feststellen können, als die Ära von Helmut Kohl sich ihrem Ende zuneigte. Dies sei die normative Kraft des Faktischen, kommentierten viele deutsche Medien dieses Meinungsbild. Denn schließlich trete Angela Merkel nicht mehr an, so dass es ohnehin zu einem Wechsel kommen werde. So oder so.

Der Wunsch nach Veränderung manifestiert sich auch in der aktuellen „Sonntagsfrage“ der Meinungsforscher von Forsa: Wäre an diesem Sonntag bereits Bundestagswahl, so käme die CDU auf 24 Prozent, die Sozialdemokraten auf 15 Prozent, die Grünen würden mit 26 Prozent stärkste Kraft. Für die FDP würden elf Prozent stimmen, für die AfD zehn. Die Linke schließlich käme auf sechs Prozent, alle anderen Parteien zusammen auf acht. Unter den heute im Bundestag vertretenen Parteien gäbe es dann fast ausschließlich Verlierer: die Christdemokraten mit minus 8,9 Prozent, SPD minus 5,5 Prozent, AfD minus 2,6 Prozent und Linke mit 3,2 Prozent weniger Stimmen. Hinzugewinnen würde lediglich die FDP mit einem Prozent und die Grünen mit über 17 Prozent. Sie würden ihren Stimmenanteil gegenüber der Bundestagswahl 2017 nahezu verdreifachen.

Einstellen können die Deutschen sich bereits auf einen schmutzigen Wahlkampf

Doch das ist schnödes Zahlenwerk und bis zur Wahl am 26. September wird es noch viele Prognosen geben. Nichts ist so vergänglich wie die Wahlumfrage vom Vortag. Das ist derzeit das größte Handicap der Grünen: Sie können ihre noch so hervorragenden Umfrageresultate nicht in Stimmen ummünzen. Etwa bei den Landtagswahlen in Baden-Württemberg und Rheinland-Pfalz im März dieses Jahres. In beiden Bundesländern waren die Prognosen günstiger als das tatsächliche Wahlergebnis. Für die kommende Bundestagswahl hat die Partei nun zum ersten Mal eine Spitzenkandidatin gekürt. Annalena Baerbock setzte sich gegen ihren Ko-Vorsitzenden Robert Habeck durch. Während dieser bereits als stellvertretender Ministerpräsident und Minister für Energiewende, Landwirtschaft, Umwelt und ländliche Räume in Schleswig-Holstein Regierungserfahrung sammeln konnte, tritt Baerbock bar solcher Expertise an – was ihr dieser Tage zum Vorteil gereicht.

Denn die manifeste Wechselstimmung in Deutschland gründet sich auch auf den politischen Skandalen der letzten Monate. Angefangen beim Einstreichen von Provisionen bei Maskenkäufen in der Corona-Pandemie, über den Vorwurf der Vetternwirtschaft bei Immobilienkäufen, bis hin zu Unstimmigkeiten bei Universitätsabschlüssen. Sie gründet sich aber vor allem auch auf unschlüssige und inkonsistente Politik zur Bekämpfung der Pandemie oder die Unfähigkeit mancher Minister im Bundeskabinett. Sowie der Kür des Spitzenkandidaten bei CDU und CSU, als Armin Laschet und Markus Söder unverhohlen offenlegten, dass es ihnen weniger um Land oder Politik gehe, sondern um ihr Ego und überkommene Machtansprüche. Dies begründet neben dem Wunsch nach Veränderung auch eine stetig zunehmende Politikverdrossenheit, die derzeit die weitaus größte Gefahr für die Demokratie darstellt.

Dieser Politikmüdigkeit in der Bevölkerung, der sich in den vergangenen Jahren vor allen Dingen die Alternative für Deutschland (AfD) bediente,

kann im beginnenden Wahlkampf den Grünen zum Vorteil werden, da sie konsequent auf andere Optionen, wenn nicht gar Alternativen zur derzeitigen Politik der Regierungskoalition setzen, sich aber bei strategisch wichtigen Themen konzilient zeigen. Beschlüsse zur Pandemiebekämpfung etwa haben die Grünen stets mitverantwortet. Sie sind derzeit aber auch die einzige Partei, die aufzuzeigen vermag, dass sie auf kommende Modernisierungsherausforderungen in Politik, Ökonomie und Gesellschaft programmatisch reagieren kann – während sich beispielsweise die SPD in den Untiefen der Identitätspolitik verliert.

Hinzu kommt, dass die Grünen derzeit noch keinen Gegner haben: Christ- wie Sozialdemokraten fassen sie noch mit Samthandschuhen an. Denn bei allen Prognosen und Wahlforschungen zeigt sich, dass

eine Regierungsbildung im Herbst nicht ohne die Grünen geschehen kann. Somit kommt ihnen zumindest die Rolle des Züngleins an der Waage zu, die in den ersten Jahren der Bundesrepublik immer die FDP innehatte. Die Liberalen haben sich auf ihrem Bundesparteitag am vergangenen Wochenende für ein hauptsächlich von ökonomischen Aspekten bestimmtes Wahlprogramm entschieden. Doch der Partei hängt immer noch die Arroganz ihres Vorsitzenden Christian Lindner an, der die Koalitionsverhandlungen von CDU/CSU, Grünen und FDP nach der letzten Bundestagswahl platzen ließ – mit den denkwürdigen Worten: „Es ist besser, nicht zu regieren als schlecht zu regieren.“

Einstellen können die Deutschen sich bereits auf einen schmutzigen Wahlkampf. Einen ersten Vorschmack darauf gab es unmittelbar nach der Kür von

Annalena Baerbock zur Kanzlerkandidatin: Statt den Diskurs oder Wettkampf in den politischen Positionen zu suchen, begann eine beispiellose Schlammschlacht im Internet mit dem einzigen Ziel, Baerbock als Person zu diskreditieren. Es wurden gefälschte Nacktfotos verbreitet, Gerüchte gestreut, Feindeslisten verfasst. So dass die grüne Politikerin Personenschutz bekommen musste. Dieses Momentum griff ein Berliner Lokalpolitiker der SPD auf: Er stellte am gleichen Tag seine Kandidatur zum Berliner Abgeordnetenhaus. Nach einem missglückten Start in den Wahlkampf konstruierte er sich eine Biografie als von Rechten verfolgter Politiker und heimst nun Solidaritätsbekundungen aus seinem Wahlbezirk ein. Ob die im Herbst in Wählerstimmen umgemünzt werden können, bleibt abzuwarten. Die Zeit der programmatischen Wahlkämpfe jedoch scheint endgültig vorbei zu sein. ●



Plus de profondeur

Découvrez le Lëtzeburger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1



Paradoxe Liberty Steel

Le calvaire des salariés de Liberty Steel Dudelange s'éternise, deux mois et demi après l'effondrement de Greensill Capital, le créancier du groupe, accusé aujourd'hui d'escroquerie et de blanchiment. Désormais, la grande majorité (les deux-tiers selon les syndicats) des 220 ouvriers du site de Dudelange touchent le chômage partiel. L'entreprise est donc accrochée au baxter de l'État luxembourgeois, une perfusion qui garantit le paiement des salaires. La situation est d'autant plus frustrante que le secteur sidérurgique connaît actuellement un boom de reprise post-confinement, une conjoncture très favorable qui passe à côté de Dudelange. « Le marché tire vraiment, vraiment », dit Robert Fornieri secrétaire général du LCGB, majoritaire sur le site de Dudelange. « C'est un paradoxe qui est très douloureux. On pourrait faire de la marge, donner une santé financière à Dudelange pour l'avenir... » Mais faute de liquidités, le site ne peut s'approvisionner en matériel. Grâce à des « formules de dépannage à très très court terme », l'usine continue à tourner, mais au ralenti : entre 25 et cinquante pour cent des capacités de production usuelles, selon Fornieri. Pendant ce temps, le ministère de l'Économie cherche une voie de sortie. Différents scénarios sont envisagés, dont celui d'un portage

provisoire par la SNCI, qui est clairement l'option préférentielle du LCGB et de l'OGBL. Le site de Liège, avec lequel Dudelange fonctionne en binôme, vient de demander une réorganisation judiciaire devant le tribunal. Une procédure qui devrait mettre l'usine wallonne à l'abri des créanciers. Du moins pour quelques mois. bt

« Leit 'evakueiert' »



Nouveau set dans le match de ping-pong qui oppose la droite libérale de la capitale (Lydie Polfer et Laurent Mosar) à la gauche libérale gouvernementale (Henri Kox, Taina Bofferdting et Sam Tanson) autour des patrouilles privées dans les quartiers, présentés comme « sensibles », de la Gare et de Bonnevoie. Dans une réponse à une question parlementaire posée par le Pirate Marc Goergen, la ministre de la Justice ne mâche pas ses mots. Après avoir analysée une flopée de « rapports d'intervention » pondus quotidiennement par la société de gardiennage qui patrouille à Differdange ainsi qu'à Luxembourg-Ville (elle n'est pas nommée, mais il s'agit de GDL Security), le ministère arrive à la conclusion que les agents de sécurité ont exercé

des activités qui ne sont pas couvertes par l'agrément du ministère de la Justice (dont les sociétés ont besoin pour pouvoir exercer). Les vigiles auraient ainsi « évacué » (un terme mis entre guillemets dans la réponse ministérielle) des personnes de terrains privés et publics. Cela semble impliquer que des agents privés auraient mis en pratique le « Platzverweis » (expulsion immédiate) qui est souhaité par Lydie Polfer et Laurent Mosar mais n'est pas prévu par la loi. La ministre de la Justice, Sam Tanson (Déi Gréng), dit avoir adressé un « rappel à la loi » à la firme de gardiennage, l'avertissant que si de telles agissements venaient à se répéter, elle envisagerait de lancer une « procédure de révocation de l'agrément ». Une menace qui vient quelque peu sur le tard. Car depuis le 15 mai (et a priori jusqu'en novembre), GDL Security a été remplacée par G4S dans les prétendues *mean streets* de la capitale. Sam Tanson promet de « suivre de très près le dossier », et conclut : « Op alle Fall ass et esou dass d'effentlech Sécherheet net privatiséiert duerf ginn ». bt

François Pauly, le fil d'Ariane

La baronne Ariane de Rothschild, présidente du groupe Edmond de Rothschild, nomme François Pauly, 56 ans, à la direction générale de la prestigieuse banque privée suisse. L'homme d'affaires luxembourgeois, président et actionnaire de la Compagnie financière La Luxembourgeoise et ancien directeur et président de la Bil (photo : pg), assumera à partir du 4 juin (date de

l'assemblée générale) les fonctions de CEO d'un établissement en pleine restructuration, orphelin de Benjamin de Rothschild, héritier d'Edmond et époux d'Ariane, décédé en janvier. La dirigeante du groupe financier familial depuis 2015 a choisi un homme d'expérience (une carrière commencée en 1987 à la Bil puis à la tête de Sal. Oppenheim et retour en 2011 route d'Esch en tant que chef), mais aussi de confiance pour diriger la partie bancaire, le vaisseau amiral. « J'ai souhaité faire appel à François Pauly pour succéder à Vincent Taupin (départ à la retraite, ndlr) car, au-delà de son talent et de son expérience professionnelle remarquables, il bénéficie d'une connaissance fine du groupe, de sa stratégie et de ses enjeux futurs », a fait valoir la baronne dans un communiqué diffusé mardi après la parution d'entretiens dans la *Neue Zürcher Zeitung* et *Les Échos*.

Le lien de confiance précède 2016 et la nomination de François Pauly au conseil d'administration de la filiale luxembourgeoise Edmond de Rothschild (Europe), laquelle emploie 450 personnes au Luxembourg (le groupe compte 2 500 employés à l'international). Les familles ont des investissements communs, notamment depuis le début des années 2000 dans la société de participations Cobepa, avec les héritiers d'Interbrew (devenue AB/Inbev)... une famille belge dont les Hentgen-Pauly sont par leur passé de brasseurs (Brasserie de Clausen intégrée à la Brasserie de Luxembourg rachetée par AB/Inbev en 2002). Des holdings du groupe Rothschild et des

structures d'investissement en *private equity* logent chez Lalux à Leudelange.

Contacté par le *Land*, François Pauly limite ses commentaires à ses choix de carrière et indique se consacrer à Edmond de Rothschild et à la Compagnie financière la Luxembourgeoise. Le banquier se retire de Luxaviation et du Groupe Saint-Paul (éditeur du *Wort*). Il demeure par contre administrateur du groupe IWG (Regus), basé en Suisse, jusqu'à la fin de son mandat en 2023. À notre connaissance, François Pauly devient le premier Luxembourgeois à accéder à la direction d'une banque étrangère d'importance significative (et en l'espèce originaire d'une place concurrente du Luxembourg). « Ariane a toujours essayé de ne pas faire d'Edmond de Rothschild un groupe trop suisse piloté par de vieux administrateurs suisses qui lui expliquent ce qu'elle doit faire », témoigne un ancien dirigeant. pso



Too big to handle

L'entreprise Post a livré mardi des résultats financiers en demi-teinte, avec un chiffre d'affaires en toute légère progression (0,3 pour cent) à 864 millions

Neuer Kollektivvertrag im Reinigungswesen

Nach zähen Verhandlungen konnten die Sozialpartner sich Anfang Mai auf eine Verlängerung des sektoriellen Kollektivvertrags im Reinigungswesen einigen. Das Abkommen war Ende 2019 ausgelaufen, lange Zeit hatten die Verhandlungen in einer Sackgasse gesteckt (*d'Land* vom 5. März 2021). Vor zwei Monaten hatten die Gewerkschaften OGBL und LCGB noch eine Protestaktion vor der Handwerkskammer abgehalten. Am 5. Mai konnten sie mit dem Verband der Reinigungsunternehmen eine Übereinkunft finden. In dem neuen Abkommen wird der Stundenlohn um 0,5 Prozent angehoben, ab der nächsten

Lohnindexierung oder spätestens am 1. März 2022. Am 1. Januar 2024 wird dann eine weitere Erhöhung von 0,5 Prozent fällig. Ferner konnten die Gewerkschaften einen zusätzlichen Urlaubstag nach 16 Dienstjahren und einen weiteren nach 26 Dienstjahren erkämpfen. Von einer deutlichen Aufwertung des Kollektivvertrags, wie sie der OGBL gefordert hatte, kann aber noch nicht die Rede sein. Am 1. Mai 2023 gehen die Verhandlungen in die nächste Runde. 11 220 Gebäudereiniger/innen werden von dem sektoriellen Abkommen abgedeckt, das nun drei Jahre Gültigkeit hat. ll



d'euros, un résultat opérationnel en baisse de seize pour cent à 153 millions et un bénéfice en recul de cinq pour cent à 36 millions. Les investissements ont eux augmenté de 17 pour cent à 138 millions d'euros. La ligne télécommunications demeure la vache à lait de l'entreprise avec une contribution de soixante pour cent au chiffre d'affaires à 480 millions d'euros, en hausse de 3,4 pour cent.

Le métier postal (191 millions d'euros de chiffre d'affaires) rencontre des difficultés structurelles avec la chute perpétuelle de l'envoi de lettres. Leur volume est passé de 126 millions d'unités en 2019 à 116 en 2020 (147 en 2015) alors que six millions sont liés à la correspondance Covid-19 de l'État. « Sans cela, le volume de lettres aurait reculé de treize pour cent », a souligné Claude Strasser, le directeur général pendant la conférence de presse rue de Reims. La direction de l'entreprise publique se satisfait néanmoins de sa diversification qui lui permet de compenser le manque-à-gagner du plus faible recours aux lettres. La livraison de colis en provenance d'Asie à destination de l'Europe est passée à quatorze millions d'unités, contre treize en 2019 (+7,5 pour cent à 44 millions d'euros de recettes). Celle des colis, principalement commandés via Amazon, a explosé de 47,5 pour cent avec l'effet pandémie. Ces quelque 6,1 millions de colis (soit quasiment dix colis par habitants sur un an) ont rapporté 20,5 millions d'euros à Post. La direction entend davantage monétiser la livraison de colis. La hausse significative des volumes

a poussé Post à demander une renégociation du contrat avec le géant de Seattle. Il a été renouvelé pour une durée de trois ans « en tenant mieux compte des intérêts réciproques des deux parties », explique Claude Strasser au *Land*. L'entreprise souhaite par ailleurs développer l'expertise engrangée avec la prestation logistique du site *corona.letzshop.lu* pendant le confinement, pour stocker et préparer les commandes de la plateforme. Post travaille ainsi à un service *B to C* destiné à l'acheminement de produits achetés auprès d'entreprises locales actives dans le-commerce.

Le métier de la finance n'a généré que 24 millions d'euros de chiffre d'affaires et pose des problèmes de rentabilité à Post dans un environnement de taux négatifs. En 2020, avec le phénomène d'épargne forcée, les dépôts ont coûté 5,5 millions d'euros à l'entreprise... qui envisage de faire payer les plus gros déposants. pso

Vers plus d'impôts sur les successions

Georges Canto

Quand l'OCDE, organisation soutenant des politiques de convergence des pays riches, touche un totem du libéralisme

Des études montrent depuis l'été 2020 que la crise sanitaire a fortement accentué les inégalités, entre les pays les plus développés et les plus pauvres, mais aussi au sein même des nations les plus riches. Ainsi selon un rapport publié en France en décembre dernier, les personnes les plus modestes ont un risque d'exposition au Covid-19 plus élevé, à la fois parce qu'elles vivent plus souvent dans des communes denses et dans des logements surpeuplés mais aussi parce qu'elles souffrent plus fréquemment d'une pathologie associée à un risque important de forme grave de la maladie. À l'occasion de la journée mondiale de la justice sociale, le 20 février 2021, l'ONU estimait que les progrès majeurs ayant permis entre 1999 et 2019 d'extraire un milliard d'individus de l'extrême pauvreté « sont menacés par la pandémie de Covid-19 » : « Elle pourrait se traduire par un retour de deux décennies en arrière. » Parmi les différentes formes d'inégalités, celles qui touchent au patrimoine se sont aggravées : selon l'ONG Oxfam, les mille personnes les plus riches du monde ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie en seulement neuf mois alors qu'il pourrait falloir plus de dix ans aux personnes les plus pauvres pour se relever de ses impacts économiques.

Ce n'est donc pas un hasard si, au bout de quinze mois de crise, l'OCDE a publié (le 12 mai) un rapport intitulé « Inheritance Taxation in OECD Countries », où l'institution, jusqu'alors peu disert sur le sujet, prône le renforcement des impôts sur les successions, qui peuvent être « un instrument efficace au service de la réduction des inégalités, notamment dans le contexte actuel où les inégalités de patrimoine sont toujours élevées et où la pandémie de Covid-19 exerce de nouvelles pressions sur les finances publiques ». Cette préconisation résulte notamment des travaux de chercheurs tels que le français Thomas Piketty, qui ont montré la part grandissante prise par l'héritage dans la constitution de la richesse des particuliers.

Le rapport commence par un état des lieux, établi avant la pandémie. Il apparaît que la répartition des patrimoines est beaucoup plus inégalitaire que celle des revenus. Au sein des pays de l'OCDE les dix pour cent les plus riches détiennent en moyenne 52 pour cent de la richesse, alors qu'ils ne contrôlent que 25 pour cent du revenu global. En France, où l'écart de revenus entre les dix pour cent les mieux payés et les dix pour cent qui gagnent le moins est de 6,6, les dix pour cent les plus riches ont un patrimoine moyen 160 fois supérieur à celui des dix pour cent les plus pauvres.

La richesse privée ne résulte pas uniquement d'un processus d'accumulation dans le temps : elle est de plus en plus issue de la perception d'héritages et de dons, et ce à tous les niveaux de l'échelle sociale, mais forcément davantage, en valeur, au profit des plus riches. En moyenne, les successions et donations déclarées par les vingt pour cent des ménages les plus riches sont près de cinquante fois supérieures à celles déclarées par les vingt pour cent les moins favorisés. Le rôle de l'héritage a été historiquement très important

Inégalités de patrimoines

Au niveau des pays de l'OCDE dans leur ensemble, les dix pour cent les plus riches détiennent en moyenne 52 pour cent du patrimoine privé. Aux États-Unis, c'est 79 pour cent. Les pays suivants sont plus inattendus : 70 pour cent aux Pays-Bas, 66 pour cent au Danemark et 60 pour cent en Allemagne. L'Autriche et l'Irlande sont aussi au-dessus de la moyenne avec respectivement 57 et 55 pour cent. Avec une proportion de la richesse totale détenue par les dix pour cent les plus favorisés comprise entre 41 et 44 pour cent, l'Italie, la Belgique, la Grèce, la Pologne et le Japon sont plus égalitaires. Le Luxembourg se situe à un niveau intermédiaire : cinquante pour cent. Les écarts sont plus importants si l'on s'intéresse à la richesse contrôlée par les personnes constituant le pour cent le plus fortuné : en moyenne 18 pour cent du total dans l'OCDE, mais 43 pour cent aux États-Unis et entre 25 et 29 pour cent aux Pays-Bas, en Allemagne, en Irlande et au Danemark. Le Luxembourg avec vingt pour cent se situe au même niveau que la France et le Royaume-Uni, un peu au-dessus de la moyenne. [gc](#)

puisqu'au début du XX^e siècle la richesse héritée représentait 80 pour cent du total en France et au Royaume-Uni, les deux tiers en Allemagne et 55 pour cent environ aux États-Unis. Alors que cette part a connu un déclin constant jusque vers 1975, elle n'a cessé de croître depuis. Aux États-Unis elle est même supérieure à ce qu'elle était il y a quelque 120 ans (plus de soixante pour cent) et elle s'en rapproche fortement en Allemagne.

Les études montrent par ailleurs que les héritages sont inégalement répartis, profitant davantage aux ménages les plus aisés. En Allemagne les vingt pour cent de personnes les plus riches touchent des héritages en moyenne cinq fois plus élevés que les vingt pour cent qui arrivent immédiatement après elles dans l'échelle de la richesse. En Autriche, au Luxembourg et en Espagne c'est quatre fois plus, tandis que la France, l'Irlande et la Belgique font quasiment figure de pays égalitaires avec un rapport d'un à deux seulement. Dans ces conditions les arguments traditionnels en faveur d'une taxation des successions et des donations (amélioration de l'égalité des chances, encouragement à la philanthropie, obstacle à « l'accumulation de richesses dynastiques ») trouvent tout leur intérêt à l'issue d'une période qui a vu les écarts de patrimoine s'accroître.

L'OCDE rappelle que sur ses 37 pays membres, 24 prélèvent déjà des taxes sur les successions et les donations. Mais le produit de ces taxes est dérisoire par rapport au total des recettes fiscales : 0,5 pour cent seulement (le Luxembourg est à 0,4 pour cent). Dans quatre pays seulement la proportion dépasse un pour cent (Japon, France, Belgique, Corée du sud) sans aller au-delà de 1,6 pour cent. La principale raison est que le nombre de successions taxées est faible par rapport au total. La Belgique fait exception avec 48 pour cent. Mais la proportion est seulement de 12,7 pour cent en Suisse (canton de Zürich), de dix pour cent en Allemagne, de neuf pour cent Japon, de 6,4 pour cent en Italie et de 3,9 pour cent au Royaume-Uni. Aux États-Unis elles échappent presque totalement à l'impôt : 0,2 pour cent sont concernées !

De nombreuses exonérations sont possibles, notamment en faveur des proches. Les conjoints et les enfants bénéficient souvent d'exemptions, ou d'abattements élevés par rapport à d'autres membres de la famille plus éloignés ou des tiers. Certains actifs bénéficient d'un traitement fiscal préférentiel, avec des exemptions totales ou partielles, de généreuses règles d'évaluation ou des taux d'imposition plus bas. Il s'agit notamment de la résidence principale, d'actifs commerciaux et agricoles et de certains actifs finan-

Pierre Gramigna
vante la
conversion à la
transparence
fiscale du
Luxembourg en
novembre 2019
pour les dix ans
du Forum
mondial



« Les progrès accomplis en matière de transparence fiscale internationale et d'échange de renseignements offrent aux pays une occasion unique de repenser l'imposition du capital. » *Pascal Saint-Amans*

ciers (plans d'épargne-retraite et assurances-vie). Ces avantages sont généralement soumis à conditions (par exemple, les héritiers doivent continuer à diriger l'entreprise familiale ou continuer à habiter dans la résidence principale) et de façon générale profitent davantage aux personnes aisées. Il existe donc une marge de progression, d'autant que, selon l'OCDE les arguments contre les droits de succession ne sont pas souvent confirmés empiriquement.

Ainsi, les données d'enquête ne démontreraient pas de manière convaincante que les personnes taxées, ne pouvant transmettre leurs avoirs selon leurs désirs, seraient découragées de travailler et d'épargner. L'impact négatif sur l'entrepreneuriat et les successions d'entreprises familiales serait également plus limité que prévu, tout comme la « réponse migratoire », c'est-à-dire le risque d'exil fiscal, sauf tout au sommet de la pyramide de richesse. Pour Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, « il existe des arguments forts en faveur d'un usage accru des impôts sur les successions, mais pour qu'ils atteignent leurs objectifs, leur conception devra être améliorée ». Cela dit, l'impact du rapport de l'OCDE tient davantage à la prise de position de l'organisation sur un thème qu'elle avait peu exploré jusqu'ici qu'à l'originalité de ses propositions, car les mesures préconisées existent déjà dans de nombreux pays : exonération pour les héritages de faible valeur et les transferts aux conjoints, quel que soit le montant ; maintien de la taxation pour les autres membres de la famille, en évitant les écarts excessifs entre les descendants directs et les autres héritiers ; instauration de taux progressifs en fonction du montant transmis.

Il conviendrait aussi de remettre à plat les traitements fiscaux préférentiels : s'ils peuvent être parfois justifiés, ils limitent les recettes fiscales, créent des distorsions dans le patrimoine et réduisent la progressivité de l'impôt. Un point important concerne l'alignement de la fiscalité des successions et celle des donations, les écarts actuels ouvrant trop souvent la porte à des « détournements de trafic », car les dons permettent de transférer au fil du temps (les exonérations sont renouvelables) des richesses en franchise d'impôt. De plus, selon l'OCDE les dons en nature échappent à l'imposition dans la plupart des pays, et les dons en argent sont souvent exonérés s'ils se rapportent à certaines dépenses (éducation) ou à des occasions particulières (mariages). Une des solutions originales proposées serait qu'au lieu de taxer chaque transfert de richesse séparément, on impose « les transmissions de patrimoines à l'échelle d'une vie », c'est-à-dire les avoirs reçus par héritage et donation sur une longue durée. Mais cela ne pourrait se faire qu'au prix d'une complexité accrue de déclaration et de collecte, qui serait elle-même source de nouveaux détournements.

L'OCDE pense que les impôts sur les successions génèrent moins de distorsions que d'autres formes de taxation du patrimoine des personnes fortunées, et sont également plus faciles à calculer et à collecter. Mais l'organisation n'ignore pas qu'il s'agit d'un impôt très impopulaire car l'héritage est un phénomène qui touche toute la population. Les études montrent que les citoyens ont tendance à surestimer à la fois le pourcentage de successions taxables et les montants à acquitter. Il est donc nécessaire de rendre cet impôt « plus acceptable par la société dans son ensemble », en fournissant à la population des informations sur les inégalités et sur le fonctionnement de cet impôt « souvent mal compris ». Pour autant le rapport reconnaît que l'imposition des successions n'est pas une solution miracle car elle dépend en grande partie du contexte économique et social du pays qui la met en œuvre. Pascal Saint-Amans considère aussi que des réformes complémentaires, relatives aux impôts sur les revenus du capital des personnes physiques et aux plus-values, sont essentielles pour faire en sorte que les systèmes fiscaux contribuent à réduire les inégalités. Il indique que « l'OCDE engagera de nouveaux travaux dans ce domaine, d'autant que les progrès accomplis en matière de transparence fiscale internationale et d'échange de renseignements offrent aux pays une occasion unique de repenser l'imposition du capital ». ●



Un partenaire solide
pour votre **développement à l'international**



Grâce à son partenariat avec l'Office du Ducroire, la BIL accompagne plus efficacement les entreprises souhaitant exporter leurs produits et services. Découvrez BIL Trade Finance sur www.bil.com/odi ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.



Portrait de Charles Ponzi, concepteur au début du XX^e de l'arnaque

éponyme consistant à payer les intérêts des investisseurs avec l'argent frais

des nouveaux entrants sans rien investir



La justice luxembourgeoise au carrefour du crime financier



Bernard Madoff s'est réapproprié la technique de Ponzi

à l'ère du contrôle informatique

Le fantôme de Madoff rôde

Pierre Sorlut

L'escroc américain trépassé. Les enquêtes au Luxembourg et en France vivotent. L'heure de solder les comptes tarde

Il était une fois... Quelques jours à peine après le décès de Bernard Madoff, le 14 avril, a paru *Madoff talks*. Dans cet ouvrage rédigé sur base d'une riche correspondance entre le journaliste économique Jim Campbell et l'escroc américain depuis sa prison, Bernard L. Madoff, condamné en 2009 à 150 ans d'incarcération, se dit « the product of the corrupt culture of Wall Street ». Mais cette culture de la corruption dépasse de loin la presqu'île de Manhattan. Quatre inculpations prononcées au début de l'année par le juge d'instruction et révélées par *Reporter* rappellent les ramifications luxembourgeoises de ce scandale financier international... et soulignent les errements de cette enquête ouverte fin 2009, un an après la faillite de BLMIS (Bernard L. Madoff Investment Securities).

La police a été saisie consécutivement au dépôt de la plainte des deux liquidateurs du fonds d'investissement luxembourgeois le plus exposé à l'arnaque de Madoff, Luxalpha. Dans leur assignation au civil (dont le *Land* s'est procuré copie) datée d'avril 2009, Alain Rukavina et Paul Laplume détaillent l'aliénation de la société d'investissement à capital variable (Sicav), un produit financier grand public et normalement hypersécurisé sur lequel le centre financier luxembourgeois a bâti une partie de sa fortune (d'où la dimension systémique de l'affaire). Le document de 136 pages (hors annexes) se lit comme le récit d'une arnaque grossière. Les deux mandataires judiciaires racontent comment une poignée de banquiers et financiers ont sapé, en coulisse, l'estime que l'on pouvait avoir de leur profession. Dans les années 80, est-il conté, le *self made man* Bernard Madoff acquiert une certaine réputation dans le courtage puis la gestion de fonds. Les rendements n'exploient pas les records, mais aiguisent l'intérêt des professionnels par leur régularité. Au début des années 2000, la société de courtage de Madoff (pas une banque dépositaire ni un gestionnaire de fonds stricto sensu faute de licence) promet huit-dix pour cent de revenus annuels. Autre intérêt : BLMIS ne prélève pas de commission, mais seulement des frais de courtage, bien plus bas. (Ce qui mettrait la puce à l'oreille de ceux qui ne sont pas aveuglés par le profit.) Les deux pour cent de frais de gestion et les vingt pour cent de commissions de performance demandés à l'investisseur vont dans les poches des « vendeurs ».

C'est la clé dont se saisissent deux anciens banquiers français, René-Thierry de la Villehuchet et Patrick Littaye, lorsqu'ils fondent en 1994 Access International Advisors que le liquidateur américain Irving Picard définira plus tard comme « the center of a network of funds that provided the point of entry to Madoff for billions of dollars from European investors ». Forts d'un réseau d'hommes d'affaires et de fortunes internationales, notamment françaises, les deux hommes montent une dizaine de structures, parmi lesquelles Oreades, une Sicav luxembourgeoise dont BNP Paribas était la banque dépositaire. Considérée comme le fonds privé de Liliane Bettencourt, principale actionnaire de L'Oréal et femme la plus fortunée de France, la Sicav a joui d'un certain succès et attiré le gotha parisien avant d'être dissoute en 2004. UBS, « leader mondial de la gestion de fortune à l'époque », relèvent les liquidateurs, s'entend alors avec Access pour créer un nouveau fonds afin de le faire gérer par Madoff. Le 5 février 2004 est constitué Luxalpha. « Il leur suffisait de mettre en place une structure qui faisait office de porte d'entrée pour Madoff et ensuite de collecter les fonds auprès des clients épargnants pour les envoyer chez Madoff. Les vendeurs percevaient ainsi des commissions substantielles sans avoir à gérer les fonds eux-mêmes », écrivent les liquidateurs. Nulle question de bénéficier de la notoriété de l'investisseur renommé de Wall Street. Seulement de profiter d'une stratégie de trading rémunératrice et à moindre frais. UBS et Access gardent pour eux la marge payée par les clients au lieu de l'envoyer au gestionnaire.

There's no free lunch « Fautes et négligences se multiplient dès lors », narrent Rukavina et Laplume. L'esprit de la règle des Sicav, une juste répartition des risques, est foulé aux pieds

Dans la famille de dysfonctionnements majeurs révélés par les liquidateurs du fonds Luxalpha chez EY et UBS, la justice luxembourgeoise pioche quatre seconds couteaux

par les promoteurs de Luxalpha. Le micmac prend corps dès l'enregistrement du fonds : Luxalpha envoie sa demande d'agrément le 22 janvier 2004. Il est confirmé le 8 mars par la Commission de surveillance du secteur financier, mais avec rétroactivité pour que Luxalpha bénéficie des règles valables avant le 13 février, notamment de la possibilité de cumuler, pour UBS, les fonctions de gestion et de dépositaire. Une aberration vue avec les yeux d'aujourd'hui. Une zone grise à l'époque, ou plutôt une interprétation laxiste de la directive européenne OPCVM. En tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières, Luxalpha dispose d'un passeport européen et peut être distribué en France, après agrément de l'Autorité des marchés financiers. Mais tous les documents destinés au public, et notamment les prospectus (une présentation hautement règlementée du véhicule d'investissement), présentent Luxalpha « comme un pur produit UBS »...et ne mentionnent jamais le recours systématique à BLMIS.

En apparence, toutes les mesures entrent dans les clous. Une politique d'investissement, des gestionnaires, un promoteur et un dépositaire connus et agréés par le régulateur. Mais tout est bidon, car UBS signe un contrat de sous-dépositaire et gestion en loucadé avec BLMIS qui récupère tous les sous des épargnants. Tout est bidon et UBS s'assure en sus d'un revers de fortune en ajoutant une clause d'exonération de responsabilité... cachée. Dans un email daté du 11 mars intercepté par les autorités américaines, un cadre d'UBS Luxembourg (aujourd'hui inculpé) avait noté que pour se prémunir dans le cas d'un « worst case scénario » et d'un défaut de BLMIS il faudrait reporter la faute sur Access. La Commission de surveillance du secteur financier n'est pas informée (ce qu'a confirmé Jean Guill, son directeur général en 2009 dans un entretien aux *Échos*). Ernst & Young, réviseur de Luxalpha (et par ailleurs auditeur d'UBS) ne relève pas non plus. « UBS et Access, aidés par le réviseur Ernst & Young, ont mis en place une façade offi-

cielle qui cachait la réalité des structures internes », assènent Rukavina et Laplume.

La concentration de pouvoir entre les mains d'un seul gestionnaire, aussi sérieux et expérimenté soit-il, est considérée par les liquidateurs comme « une erreur de jugement dramatique ». UBS, qui a tout délégué à BLMIS, ne gère « rien du tout », mais se sert, sur la période 2004-2006, 14,5 millions d'euros de *management fee* et 13,5 millions de *performance fee*. Alors qu'elle ne fait rien, insistent Rukavina et Laplume, UBS s'adjoint un conseiller en la personne de Access international advisors. « Tout porte à croire que la 'mission' confiée aux entités Access avait pour unique but de payer à ces dernières des commissions qui n'étaient en réalité rien d'autre que la prime à payer pour avoir accès aux services de Madoff ou de BLMIS », résumant-ils. Et les banquiers d'UBS se délectent de cette manne. Dans sa plainte de 2011, le liquidateur américain Irving Picard relève un message enregistré par Patrick Littaye en juillet 2006 dans le système de correspondance interne et saisi plus tard par le FBI. Y transparaît la coopération entre Access et UBS pour protéger le fonds des regards extérieurs. « [XX] de UBS à Zürich demande si on peut utiliser Luxalpha en garantie pour structurer un emprunt d'un client. Pensant qu'ils venaient vers nous via UBS Luxembourg j'ai commencé à envoyer toute la doc, mais sans mentionner BMI (BLMIS, ndlr). [XY] (managing Director responsable de l'administration des fonds chez UBS Luxembourg, son nom est connu de la rédaction, ndlr) m'a interrompu en m'expliquant que si les analystes de Zürich découvraient BMI derrière notre histoire, alors on serait morts. J'ai ensuite dit à [XX] que c'était un fonds familial et que je reviendrais vers elle. Mais [XY] m'a dit de laisser tomber toute relation. »

En effet, comme le révèle la plainte américaine, le siège d'UBS avait fait savoir en 2003 à sa filiale luxembourgeoise que la principale préoccupation de la banque était le cumul des fonctions de Madoff, courtier et dépositaire, et préconisait donc un « NO » à la collaboration. [XY] répondait alors : « il ne faut pas sous-estimer le risque », mais travailler avec BLMIS « serait avantageux du point de vue des revenus ». Contactée cette semaine, [XY] (qui n'a pas été inculpée) réfute toutes les allégations et aspire à la tranquillité. Les liquidateurs s'interrogent en outre sur le recours à UBS Third Party Management à partir de 2006 comme gestionnaire du fonds (fantoche), pour prétendre se mettre en règle avec la loi de 2002. Ce rôle de « prête nom » aurait été assigné, comprennent les liquidateurs, par la maison-mère. « En réalité UBSTPM n'a jamais eu de contact avec les actifs du portefeuille ni avec le sous gestionnaire BLMIS. Ceci explique l'explicable, à savoir comment il est possible que les actifs de Luxalpha n'aient, de l'aveu même de Madoff, jamais été investis ». UBSTPM a touché 42,7 millions d'euros pour un travail fictif en à peine plus de deux ans. Puis il y a les membres du conseil d'administration, que les liquidateurs qualifient de « marionnettes » d'UBS et Access, des sociétés dont ils sont sa-

lariés. Pour Rukavina et Laplume, Roger Hartmann (directeur général UBS jusqu'en 2008 avant de devenir Partner chez Ernst & Young) et consorts ont failli sur toute la ligne, se souciant davantage de « l'intérêt des promoteurs (...) et de bénéficier d'une structure leur permettant d'encaisser des commissions substantielles ». Leur exposition au risque était assumée. Ils ont obtenu d'Access une exonération de responsabilité en cas de pépin. Deux administrateurs sont aujourd'hui inculpés : un représentant d'Access et un d'UBS.

Les milliards évaporés Les liquidateurs reprochent en outre à Ernst & Young d'avoir négligé la *due diligence* pour identifier la structure d'investissement, à la CSSF d'avoir failli de la même manière dans ses relations avec un fonds qui a atteint 1,4 milliard de dollars d'actifs fin 2008 lors du marasme des subprimes qui a mis à nu la pyramide de Ponzi bâtie par Madoff. En 2009, les liquidateurs ne trouvent que 39 millions d'euros sur les comptes. Les recours des investisseurs pour récupérer leur mise sont depuis, dans l'ensemble, déboutés sous prétexte que leurs intérêts sont déjà portés par les liquidateurs et qu'ils ne peuvent ester en justice individuellement. Les assignations des liquidateurs contre UBS (ou HSBC dans le dossier Herald) ont longtemps été mises en suspens en vertu du principe que le pénal tient le civil en l'état. Ils ont néanmoins plaidé la semaine passée devant le tribunal de commerce et attendent un prononcé début juin. Le problème majeur aujourd'hui est l'imputation des paiements consentie par les Américains du Madoff Victim Fund, lequel a récupéré 14,4 des 17 milliards détournés par Bernard Madoff. Les liquidateurs de Luxalpha s'opposeraient à la méthode employée par leur homologue Irving Picard. Alain Rukavina refuse d'expliquer. Idem à New York. « We will not be able to comment due to a pending litigation », nous répond une collaboratrice d'Irving Picard.

Les auditions menées auprès des quatre inculpés au cours des dernières semaines indiquent que l'enquête pénale, longtemps anesthésiée par le manque de coopération des autorités suisses (probablement désireuses de protéger leur établissement systémique, glisse un observateur), vit encore. Après clôture, restera au parquet à procéder (ou pas) à l'ordonnance de renvoi en correctionnelle et à la chambre du conseil de statuer sur une audience, un événement que les parties défenderesses, ne manqueront pas de contester. Voilà onze ans que la procédure a été ouverte et les procédures dilatoires employées par les banques serviront dans l'éventualité d'une reconnaissance de culpabilité. En France, selon les informations du *Land*, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris a infirmé le 13 février 2020 la décision de première instance d'enterrer l'instruction menée par le magistrat Renaud Van Ruymbeke (aujourd'hui retraité) contre UBS. Le dossier a été renvoyé devant un juge d'instruction du pôle financier du tribunal de Paris afin de « vérifier si l'information incomplète sur la structure du fonds donnée dans le prospectus n'a pas constitué une manœuvre frauduleuse destinée à tromper les investisseurs et si la délégation de gestion consentie à BLMIS, n'a pas caractérisé une intervention du titre de possession constitutive du délit d'abus de confiance ». Côté sanctions, la CSSF a arrangé ça « à l'étouffée » avec les banques (UBS et HSBC) dans l'année qui a suivi le scandale. Pas d'amende ni de sanction pour des entités qu'elle a jugées déficientes. Seuls le responsable juridique et membre du conseil d'administration de Luxalpha Pierre Delandmeter et son camarade d'Access Patrick Littaye se sont vus retirer leur honorabilité par le régulateur. Les deux contestent leur interdiction d'exercer auprès d'institutions financières supervisées par la CSSF devant les instances administratives. L'avocate parisienne Isabelle Wekstein, qui représente une centaine d'investisseurs qui ont perdu plus de cent millions d'euros dans l'escroquerie, peine à comprendre « qu'une action engagée en 2009 par le liquidateur n'ait pas encore été jugée en première instance en 2021 ». « Je trouve en outre démentielle l'absence de sanction envers les responsables que sont les banques et les auditeurs », conclut Isabelle Wekstein. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Es muss wirklich schlimm sein in Österreich!

Michèle Thoma

Die Deutschen sagen das, die Deutschen schreiben das, dann muss was dran sein. Es fällt wie Schuppen von den Augen, anscheinend ist Österreich so was wie eine Bananenrepublik. Titelt der *Stern*. Und Inquisitionsnervensäge Jan Böhmermann vom *ZDF* rückt es in die Nähe von Ungarn, wie unappetitlich. Eine Art Ungarn-light. Wegen diesen Korruptionsgeschichten der Kurz-Regierung. Wegen Falschsaussagen. Naja, ja eh. Wissen wir eh. Weiß eh a jeder. Na und?

Was ist eigentlich mit den Deutschen los, es muss wirklich anstrengend sein, so deutsch zu sein? Irgendwie nicht lässig. Warum nehmen sie alles so ernst, warum spielen sie nicht? Warum sind die Deutschen so ja oder nein, so klar, so eindeutig? So wie das Leben ja gar nicht ist, das Leben ist ja so und so und dann genau das Gegenteil. Als könnten sie ein vieldeutiges, vielschichtiges Land wie Österreich je erfassen, dieses Land ist nicht zu fassen. Es ist ein Zustand. Der keiner ist. Österreich schlüpft den Deutschen durch all ihr Deutungsbesteck, es ist schlüpfrig. „Was hat diese Frau?“ rief die *Zeit*-Literaturkritikerin Iris Radisch vor den Wortkaskaden der späteren Nobelpreisträgerin Elfriede Jelinek ratlos aus. Eben.

Von Zeit zu Zeit entdecken die Deutschen ein bizarres Land, es ist gar nicht weit weg, es ist aber sehr exotisch. Dirndl-Dekolletees, Gabalier-Waden, Kaiserkulisse, Speisen aus Mehl, das Wiehern der Lippizaner*innen, Geschrille aus Opernkehlen sind die traditionellen Zutaten deutscher Artikel über Österreich. Und natürlich die exotischen Rechten, mit denen die Regierung tanzt, auf dem Glatteis, immer wieder, zu einem ewigen Refrain, der den Kopf verdreht, der Kopf dreht ihnen. Ein verdrehtes Land! Schnitzelförmiges Land von Tracht und Niedertracht, fasziniert beäugt von vernünftigen großen Brüdern und Schwestern aus dem Nordwesten, mit beneidenswert guten Giften, Wein, Kaffee, Süßem. Jetzt gar Bananenrepublik! Mit echten Oligarchen.

Beherrscht wird diese von einem Kanzlerknaben, der einst als Erlöser in Erscheinung trat. Das Mittelmeer schließen! Mit dieser großartigen Geste trat ein österreichisches Wunderkind vor das geblende Europa. So einen bräuchten wir auch! titelte *Bild*

Österreich schlüpft den Deutschen durch all ihr Deutungsbesteck

trunken, als der Blender mit stolzeschwellter Brust den Sieg über ein böses Virus verkündete. Kitzbühel? Das Virus ist ein Italiener!

Längst hatte er seine Alte-Weiße-Männer-Partei vom muffig klerikalen Schwarz befreit, die Österreichische Volkspartei nannte sich jetzt cool türkis, klingt doch gleich frischer. Seine Peer Group war in die Regierung eingezogen, der Finanzminister mit den toten Augen, junge Frauen, eine davon die Frauen- und Integrationsministerin, die endlich dafür sorgen würde, dass Frauen integriert würden. Es war alles so schön, beinahe heile Welt. Besonders die Koalition mit der Strache-Rechten. Die Böhmermann lächerlich mit der NPD vergleicht, die Deutschen können österreichische Verhältnisse einfach nicht einschätzen. Die Deutschen können Österreich nicht.

Vize-Kanzler Strache war kein kläffender Köter mehr, bei Pressekonferenzen neben dem Kanzlerknaben schnurrte er vor Behagen. Über sein Hundis sprach er jetzt viel lieber als über die armen Einheimischen, die wegen der Flüchtlinge noch ärmer wurden, er heiratete in einem Schloss, eine blonde Prinzessin, die alsbald eines Knäbleins genas. Es war wirklich alles schön.

Bis wieder die Deutschen kamen und alles vermasselten. So genanntes Recherchieren. Aufdecken. Ein lächerliches Video präsentierten, in dem der Vizekanzler Österreich an eine russische Jungoligarchin verscherbeln will, obschon ihn sein Instinkt warnte: dreckige Zehennägel!

Ende der Idylle. Doch das Flehen der Schauspielerin Christiane Hörbiger wird erhört, Sebastian Kurz möge das kleine, geliebte Österreich wieder in seine Hände nehmen. Die Grünen stehen ihm dabei treu zur Seite. Er kämpft gegen das Virus, dann gegen immer fiesere Anschuldigungen. Solche wie sie der Böhmermann verbreitet. Seine Mutter macht sich Sorgen. Wegen dem Umgang in der Politik, sie habe sich für ihren Sohn was anderes gewünscht. Der hisst die israelische Fahne auf dem Kanzleramt. Österreich wird von Erdogan verflucht. ●



CHRONIQUES DE L'URGENCE

Générosité mal placée

Jean Lasar

Des documents rendus publics par le magazine en ligne *correctiv.de* et le *Spiegel* jettent une lumière crue sur les circonstances dans lesquels le fameux « Kohlekompromiss » a été adopté in Allemagne l'an dernier. Cet accord, trouvé au sein d'une commission qui faisait la part belle aux pollueurs, permet aux groupes RWE et LEAG d'opérer leurs centrales au lignite jusqu'en 2038 et leur promet un dédommagement d'un montant de 4,35 milliards d'euros.

Peter Altmaier a littéralement voulu noyer RWE et LEAG sous les milliards publics

Jusqu'ici, le mystère régnait sur les paramètres ayant abouti à ce chiffre, généreux à tous points de vue. Les documents publiés la semaine dernière contiennent une formule de calcul qui fait intervenir notamment le manque à gagner résultant de la fermeture anticipée des centrales et le prix du carbone sur le marché européen des quotas.

Le bénéfice non réalisé dépend de plusieurs facteurs, dont le prix du charbon sur le marché mondial et le coût du kWh en Allemagne. Plus le prix du carbone, facteur externe grevant les bénéfices, est élevé, moins RWE et LEAG touchent de compensations. Or, les experts ayant ausculté la formule à la lumière des éléments d'information qui avaient filtré lors des négociations arrivent à la conclusion que le gouvernement a adopté sur chacun de ces points des hypothèses invraisemblables mais très favorables aux groupes charbonniers. Avec un prix de 17 euros la tonne, le ministère de l'économie a considérablement sous-évalué les coûts incombant aux énergéticiens. La tonne de carbone a déjà dépassé les cinquante euros aujourd'hui.

Le ministère de l'économie a démenti que cette formule ait servi au calcul des indemnités, assurant que d'autres facteurs, sociaux notamment, sont intervenus. Toutefois, l'application de la formule

aboutit au chiffre de 4,4 milliards – presque exactement la somme convenue, ce qui suggère que c'est bien elle qui a été utilisée.

Pourquoi le gouvernement a-t-il tenu à entourer cet exercice d'autant de secret ? Plus le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, Peter Altmaier, enfume, plus le soupçon grandit que si les mécanismes de compensation convenus étaient dévoilés, le compromis lui-même pourrait voler en éclat : Bruxelles pourrait y voir une aide d'État illégale. En outre, le prix du carbone va presque certainement considérablement augmenter au cours des prochaines années, rendant illusoires ces calculs. Mais surtout, avec un prix plus élevé, et compte tenu du prix en baisse des renouvelables, les énergéticiens seront probablement amenés à fermer leurs centrales au lignite bien avant 2038.

Lors de la publication du « Kohlekompromiss » en janvier 2020, la date de fermeture planifiée avait été perçue comme un scandale absolu eu égard aux responsabilités climatiques de l'Allemagne. Le lignite est le pire des combustibles, avec des émissions énormes par unité d'énergie et des nuisances locales indéfendables. Les révélations sur le mode de calcul des indemnités complètent le tableau, démontrant que Peter Altmaier a littéralement voulu noyer RWE et LEAG sous les milliards publics. ●

ZU GAST

Gesondheetsdösch oder...!?

Entgegen der neuerlichen Aussage des Präsidenten der Ärztevereinigung (AMMD), gibt es sehr wohl ein Projekt in Junglinster. Nämlich das eines „Centre médical“, welches von der Robert Schuman Krankenhausgruppe (HRS) betrieben und so etwas wie eine dezentrale Poliklinik werden soll. Die Gemeinde Junglinster spielt hierbei eine eher untergeordnete Rolle. Insofern die HRS eigentlich eine Aktiengesellschaft ist, ist die fortschreitende Privatisierung unseres Gesundheitswesens also nicht zu bestreiten.

Dass die AMMD jetzt Zeter und Mordio schreit, rührt weniger von einer Skepsis gegenüber dieser Privatisierung als davon, dass sie nicht in dieses Projekt eingebunden wurde. Spätestens seit der Aufhebung des Betriebsverbots für bestimmte medizinische Geräte außerhalb von Kliniken, gibt es einen Frontalangriff der potentiellen Profiteure auf unser Gesundheitssystem. Auch auf der Cloche d'Or soll demnach ein medizinisches Zentrum entstehen. Mit allem was eine moderne Poliklinik ausmacht, aber völlig losgelöst von den großen Krankenhausgruppen. Das wäre dann das, was als „Exercice de la médecine et des professions de santé sous formes sociétales“ umschrieben wird. Hier zeigt sich, dass Immobilieninvestoren und Radiologen ganz gut miteinander können, wenn's drauf ankommt. Aber damit nicht genug: Ende 2018 lagen dem Gesundheitsministerium acht weitere Anträge auf Genehmigung ähnlicher Strukturen vor. Es ist also kaum davon auszugehen, dass der Druck in diese Richtung kleiner wird.

Und dann kommt noch der „Gesondheetsdösch“ ins Spiel, der unser Gesundheitssystem fit für die Zukunft machen und allgemein Klarheit schaffen soll. Unter Einbeziehung aller Akteure. Bei der geplanten Aufwertung der diversen Gesundheitsberufe hat das offensichtlich nicht ganz funktioniert. Die Laufbahnaufwertung mit entsprechender Entlohnung ist richtig, löst allein aber nicht alle Probleme des Krankenhauspersonals. Eine klare politische Vision ist bei den beiden Ministern, die den „Gesondheetsdösch“ leiten auch eher schwer zu erkennen. Darf der Staat, der zu

fast 100 Prozent des Gesundheitswesens finanziert, auch bestimmen wie dieses zu funktionieren habe? Gehört unsere Gesundheitsversorgung zu 100 Prozent in öffentliche Hand und unter öffentliche Kontrolle? Wir meinen Ja! Die aktuellen Zerstückelungstendenzen hingegen schwächen die öffentlichen Krankenhäuser. Die lukrativsten Teile werden herausgebrochen und in kommerzielle Medizinzentren ausgelagert. „Do mache mir d'Dier grouss op fir datt international Konsortien op Lëtzebuerg kommen“... so die AMMD.

Jean-Claude Thümmel ist Mitglied des Koordinierungsbüros von Déi Lénk

Der viel gepriesene „virage ambulatoire“ bringt nicht die versprochene zugänglichere Patientenversorgung. Unser Land braucht eine breit angelegte Reform der Gesundheitsdienste. Ein Netz von Gesundheitshäusern, ähnlich den „Maisons médicales“, welche sowohl Allgemein- wie Präventivmedizin, als auch Psycho- und Physiotherapie unter einem Dach vereinen. Diese multidisziplinären Häuser würden eine hochwertige, flächendeckende, an den tatsächlichen Bedürfnissen, sowie der demographischen Entwicklung orientierte medizinische Versorgung garantieren, die nah am Menschen ist. Und offen für alle, unabhängig von Kaufkraft, Zusatzversicherung und Krankheitsgeschichte. Denn gerade die langfristige Betreuung von chronischen Patienten ist eine zunehmend wichtige Aufgabe, die, wie in Kanada und Belgien bewiesen, durch solche Häuser am besten gesichert werden kann. Das umzusetzen erfordert allerdings einige beherzte politische Schritte. ● Jean-Claude Thümmel

D'GEDICHT VUN DER WOCH



D'Welt kuckt no

Jacques Drescher

Eng Kolonialmuecht dreift d'Leit Aus hiren Haier a vun hirem Land. „Und erntet die Früchte des Zorns“. Palästinenser hu keen Existenzrecht.

D'„Weltgemeinschaft“ kuckt no. Wat ka se scho maachen, ausser Israel d'Kanounen ze liwweren Fir op Spatzen ze schéissen?

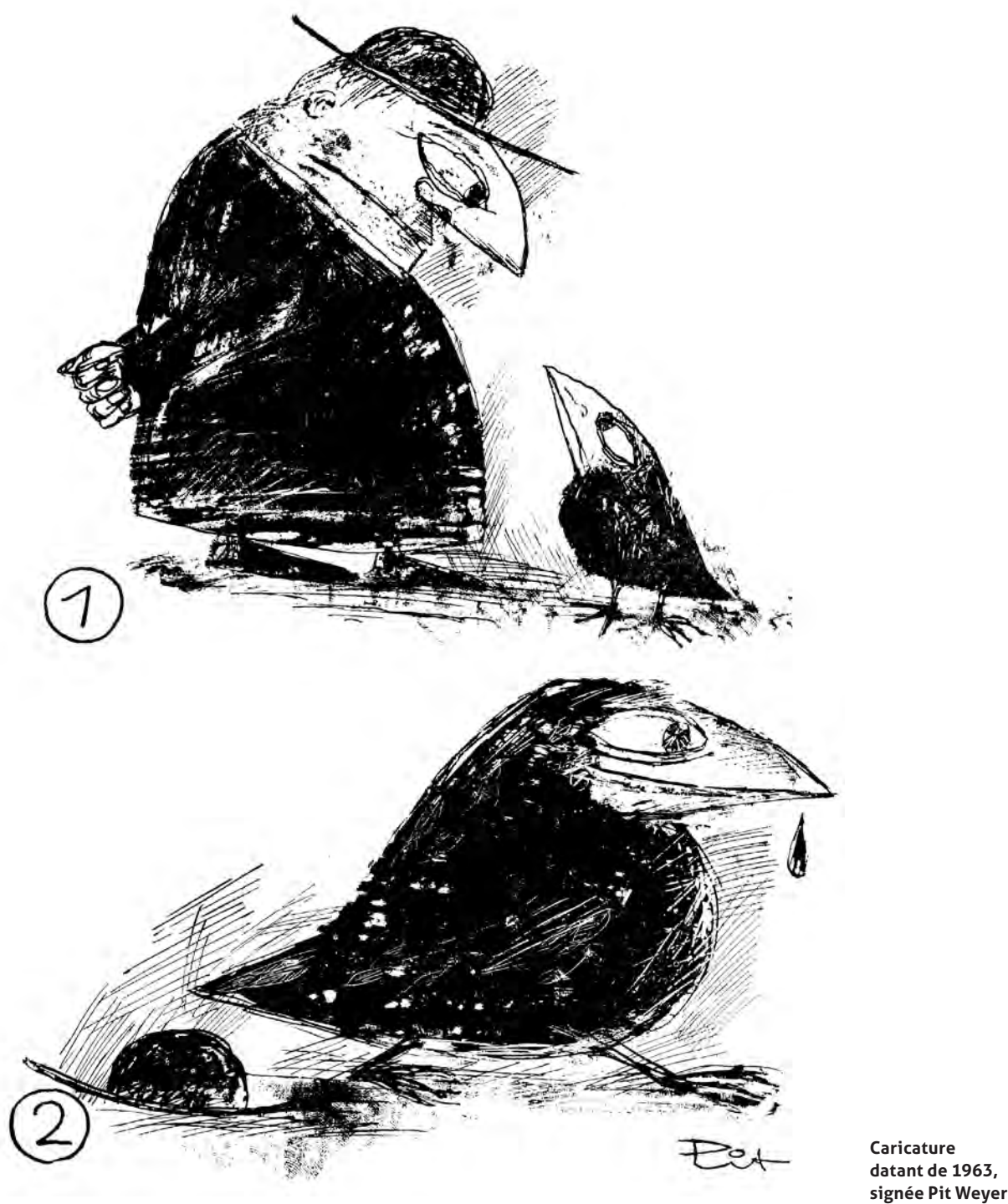
Den Terror vun engem Staat, Deen iwwert de Gesetzter steet, A seng jorelaang Verbräichen, Heesche „Gewalt am Noen Osten“.

„Loftattacken“, bei deene Kanner An Doktere stierwen, E Pressehaus Gëtt an de Koup geschoss, fir dass D'Welt net brauch no ze kucken.

Le temps de tous les espoirs

Henri Wehenkel

Chronique de l'Assoss (1960-1964)



L'assemblée générale du 21 décembre 1960 fut, selon le *Tageblatt*, « assez calme, bien que marquée par un changement de direction assez profond. »¹ Le président sortant, Claude Conter, 31 ans, « disertait avec perspicacité des problèmes de la gauche luxembourgeoise ; il dit l'indifférence de la jeunesse face aux problèmes que pose notre temps. » Les jeunes étaient, selon lui, « foncièrement conservateurs ; ils s'attachent à certains mythes fascisants comme celui du héros sauveur de la patrie ; ils sont anti-démocratiques et la démocratie leur semble un concept vide et inefficace. »²

Conter avait tort. Il n'y avait pas de problème de la jeunesse, mais un problème de l'Assoss. Avec l'élection de Norbert Muller comme président, une majorité de jeunes issus de la génération de 1937 firent leur entrée dans le comité. Il fallait maintenant retrouver le contact avec les étudiants, défendre les problèmes des étudiants, s'implanter dans les villes universitaires. Le chemin qui y menait passait par l'Unel, l'Union nationale des étudiants luxembourgeois, qui était l'instance représentative de tous les étudiants luxembourgeois. Longtemps elle n'était que l'addition de l'Aluc et de l'Assoss pour les besoins de la participation aux congrès internationaux, une façade. Il fallait émanciper l'Unel, structurer l'Unel, donner vie à l'Unel, en faire un lieu de débats et de combats, une arène, un parlement.

Finie l'époque où le temps des études était le temps de s'amuser. Les étudiants demandaient des comptes, voulaient être écoutés et étaient prêts à se battre pour leurs intérêts comme de vulgaires syndicalistes. Ils ne se considéraient plus comme des privilégiés. Ils défendaient leurs droits, droit à un salaire appelé « présalaire », droit à la sécurité sociale, droit à un logement, droit à être consultés.

La plus grande concentration d'étudiants luxembourgeois se trouvait à Paris au pavillon belgo-luxembourgeois de la Cité Universitaire. Le directeur de la fondation qui gérait cette institution, Jean Brauns, s'opposait à la tenue du traditionnel bal luxembourgeois, qui était selon lui une « occasion de pelotage et de beuverie », essayait de restreindre l'admission d'étudiantes, voulait empêcher les visites des filles dans les chambres des garçons, et vice versa. Il déplorait une « atmosphère générale délétère influencée par la poussée croissante de l'esprit syndical chez les étudiants ». Brauns était appuyé par l'ambassadeur luxembourgeois, Luc Hommel, qui estimait que la cogestion n'avait pas sa place dans une telle maison et que les pays catholiques avaient une autre conception des relations entre les deux sexes. Lors de l'assemblée générale du cercle des étudiants luxembourgeois, le professeur Solus, éminent juriste et président des Amitiés franco-luxembourgeoises, dit son infinie tristesse d'être forcé d'écouter des discours syndicalistes : « Je n'aime pas ce mot de revendications. Il me fait penser à l'homme au couteau entre les dents. » C'en était trop pour les représentants des étudiants : « Les étudiants luxembourgeois entendent désormais discuter entre eux et élire leurs délégués syndicaux sans la supervision de personnalités

Pour l'Assoss, l'antimilitarisme était consubstantiel avec l'anticléricalisme. Obéir sans réfléchir était aussi indigne d'un homme libre que de croire sur parole.

tés en cause qui, de l'avis des résidents, avaient abusé de l'assemblée générale de novembre 1963 pour désavouer dans leurs discours les revendications des étudiants. »³

La question du syndicalisme étudiant fit l'objet d'un large débat dans la *Voix* : « Nous sommes trop pieux. Certains ont tracé une image de nous et ils voudraient que nous la respections. Nous aurions été créés pour railler les curés, ce serait notre spécialité pour l'éternité. Nous ne sommes pas des automates de l'anticléricalisme. » Les étudiants auraient à s'occuper désormais de tous les problèmes de la société. « À eux seuls, les étudiants ne sauront jamais s'imposer. Ils ne peuvent pas se satisfaire éternellement d'une abstraite littérature expédiée au ministère de l'Éducation. (...) Ils doivent poser leurs revendications dans le cadre de la nation toute entière et chercher les forces qui ont intérêt à ces réformes. Fils de bourgeois, le syndicaliste étudiant oublie trop facilement qu'il existe des syndicats ouvriers qui ne sont pas de simples corporations ou des émanations d'un parti. »⁴

L'appel fut entendu. Le principal syndicat ouvrier, le LAV, le fit savoir dans l'*Arbecht* : « Die Arbeitergewerkschaften, die freien Gewerkschaften, werden die durchbrechende Erkenntnis bei den Studenten der Assoss, dass sie als zukünftige abhängige Arbeitnehmer und als derzeitige unabhängige Arbeiter eigentlich in den Arbeitergewerkschaften natürliche Verbündete besitzen müssten, sicher mit Interesse zur Kenntnis nehmen. (...) Sollte nun tatsächlich bei den Studenten der Gewerkschaftsgedanke salonfähig werden, so wäre zu wünschen, dass, wenn er zum Durchbruch kommt, die Studenten ihm auch dann treu bleiben, wenn sie nach ihrem Studium ins abhängige Arbeitsverhältnis treten. »⁵

Pour le syndicalisme ouvrier une époque s'achevait également avec le départ à la retraite de la génération des dirigeants mar-

qués par l'échec de la grève générale de 1921, par le repli sur les revendications à court terme et une conception exclusive de l'identité ouvrière. Les nouveaux leaders regroupés autour d'Antoine Weiss étaient conscients de l'impasse. Ils voulaient construire un syndicat regroupant tous les salariés et dépassant les clivages entre travail manuel et travail intellectuel pour mettre en œuvre des réformes de structure qui changeraient les règles de fonctionnement de l'ordre social.

Il y avait une question qui pouvait réunir les jeunes, qu'ils soient ouvriers ou étudiants, c'était celle du service militaire obligatoire. Introduit subrepticement au moment de la Libération, il n'avait jamais été accepté. Du moment que le danger de guerre s'éloignait, il devenait de plus en plus difficile d'obliger les jeunes à perdre un an de leur vie pour des exercices dont l'utilité n'était pas évidente. Pour l'Assoss, l'antimilitarisme était consubstantiel avec l'anticléricalisme. Obéir sans réfléchir était aussi indigne d'un homme libre que de croire sur parole.

L'Assoss engagea les hostilités contre l'armée luxembourgeoise au printemps 1962 en publiant un journal de quatre pages sous le titre « À bas l'armée ». Elle y disait son opposition fondamentale et résolue au principe même de l'armée et rompait avec l'attitude de tous les partis politiques – à l'exception du parti communiste – qui se contentaient de demander une réforme de l'armée, dans la mesure du possible et sous réserve d'un accord préalable de l'Otan.

L'action contre l'armée ne fit pas l'unanimité au sein de l'Assoss. Jean-Marie Meyer, secrétaire parlementaire du DP et membre du comité de l'Assoss, 22 ans, publia dans le *Journal* une mise en garde sévère : « Que les forts en thème de l'Assoss essaient de comprendre que nous devons mériter de la confiance de nos voisins et nations amies résolues de sauvegarder la liberté des peuples. »⁶ Pierre Weyler, 32 ans, lui emboîta le pas dans la *Voix* : « Une attaque en cas d'affaiblissement des défenses de l'ouest n'est pas exclue. Ce sera alors trop tard pour donner à notre jeunesse une instruction militaire lui permettant de se défendre. (...) Nous enverrions notre jeunesse comme bétail à l'abattoir ».⁷

Pierre Weyler était un jeune médecin-gynécologue, un idéaliste un peu hirsute, très engagé dans le volontariat humanitaire et dans la lutte pour le droit à l'avortement. Il avait travaillé comme coopérant dans la Yougoslavie socialiste du Maréchal Tito puis dans l'Algérie française des généraux factieux. Sa plaidoirie pour l'armée était pour les militants de l'Assoss incompréhensible et inacceptable. Pour toute réponse, Weyler n'eut droit qu'à des quolibets. Weyler persista et inonda la presse de lettres à la rédaction dirigées contre l'Assoss et distribua anonymement pour l'assemblée générale de 1964 une proposition de résolution qui deman-

dait l'adhésion de l'Assoss au parti communiste, une provocation qui ne trompa personne.

Le comité de l'ASSOSS était pourtant loin d'être isolé. Le *Lëtzeburger Land*, créé en 1954 par Carlo Hemmer et proche des milieux industriels, prit position par la voix de son directeur : « Dass aber ein Völkchen wie wir, das keinerlei militärische Tradition besitzt und die Dienstpflicht nur dann kannte, wenn sie ihm von außen aufgezwungen wurde, gerade den Anbruch des Atomzeitalters abpasste, um den Militärdienst einzuführen, das müsste man geradezu als tragisch bezeichnen, wenn nicht die Dimensionen, in denen sich dieses Bemühen abspielt, dem Tragischen auch noch einen Hauch von Komik geben würden. »⁸

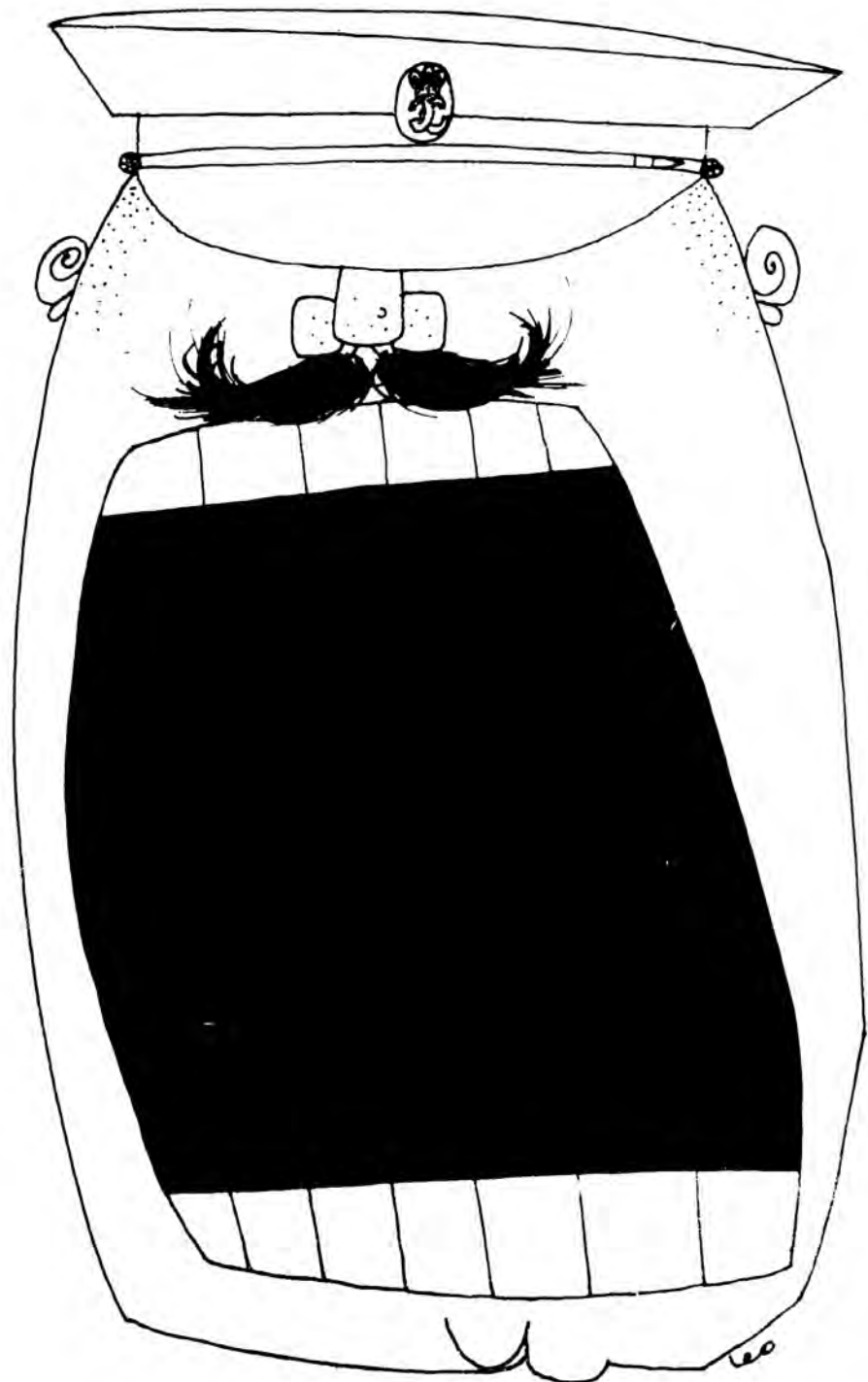
Le *Tageblatt* lança en septembre 1962 un supplément culturel hebdomadaire en direction des intellectuels, le Phare. Claude Conter et Roger Linster y assurèrent des rubriques permanentes. Quant au *Letzeburger Journal* il fut dirigé de 1959 à 1963 par Henri Koch, tandis que Jacques F. Poos accéda au poste de directeur du *Tageblatt* en 1964. L'Assoss bénéficiait donc de nombreux relais dans la presse de gauche.

En cette fin de l'année 1962, le cinquantième anniversaire de l'Assoss approchait et il fallait surtout ne pas manquer ce rendez-vous avec les anciens. Le 28 décembre 1962, « quelque 150 Assossards de tous âges » se réunirent à l'Hôtel Brasseur. Le premier président, Henri Schreiber, et Paul Weber, historien et secrétaire de la Chambre de Commerce, y prirent la parole aux côtés de Tony Neumann, président de l'Arbed, et de Paul Elvinger, ministre libéral de l'Économie. Jean-Paul Raus transmit aux anciens le salut des jeunes. « Dans cette euphorie générale, où des hommes de gauche accourus d'horizons politiques parfois foncièrement différents se sont serré la main, pour un soir en l'honneur de leurs rêves de jeunesse, les militants d'aujourd'hui ont puisé cet encouragement amical dont nous avons des fois besoin pour ne pas céder. »⁹

La presse de gauche ne fut pas avare de louanges. Dans le *Journal*, Emile Marx fit défiler tous les noms qui avaient illustré l'histoire glorieuse du mouvement étudiant. Un Annuaire de 400 pages, le neuvième et dernier de la série, clôtura la célébration avec des textes d'amis proches et lointains comme Jules Prussen, Paul Henkes, Nic Weber, Edmond Dune, Paul Palgen (« Pix »), Ernest Arendt, Robert Gliedner.

L'assemblée générale de septembre 1962 avait décidé de lancer une campagne visant à l'abolition du service militaire et de contacter à cet effet l'ensemble des mouvements de jeunesse. Les négociations furent longues et laborieuses. Les scouts de la Fnel et la Ligue des auberges de jeunesse n'avaient pas de mandat pour s'engager

Dessin antimilitariste de Leo Reuter paru en Une de *La Voix* en mai 1964





Perturbateurs de l'Assoss, dessin de Pit Weyer (1964)



Le « Réarmement moral » atlantiste vu par Leo Reuter



Pit Weyer, Les mangeurs de curés, 1962

dans une telle action. La JEC, la JOC, la JAC et l'Aluc refusèrent d'emblée toute participation. Les jeunes chrétiens-sociaux et les scouts catholiques vinrent discuter et tergiversèrent sans fin, tout en demandant des concessions substantielles. En décembre 1962, les délégués de l'Unel votèrent une motion contre le service militaire défendue par les cercles de Paris et de Liège, proches de l'Assoss. En février 1963, les organisations de jeunesse syndicales reçurent le feu vert pour s'engager dans l'alliance. Finalement il resta dix organisations qui publièrent le 10 juillet 1963 un « Appel à la population » qui demandait l'abolition du service militaire obligatoire et la révision des engagements internationaux du Luxembourg dans l'optique d'une « contribution finalement non-militaire aux œuvres de paix. » Parmi les signataires, il y avait les Jeunesses démocratiques, les Jeunesses socialistes, mais aussi le Mouvement pour la paix et l'amitié, considéré comme l'équivalent d'une jeunesse communiste.¹⁰

Ce fut un coup de tonnerre. Le ministre des Affaires Étrangères et de la Force Armée, Eugène Schaus, un libéral, estima nécessaire d'intervenir dans la presse « au nom de l'intérêt supérieur de la nation » et un représentant de l'opposition parlementaire, Fernand Georges, ancien président de l'Assoss et membre de la direction du parti socialiste, lança l'anathème contre les instigateurs d'une initiative, dont l'origine remontait selon lui à l'existence sur le sol luxembourgeois d'une ambassade soviétique sur-dimensionnée qui aurait envoyé ses agents « infiltrer » les mouvements de jeunesse, recruter des « fellow travellers » et leur « insuffler » le virus du neutralisme.¹¹ C'était le langage de la guerre froide.

La chasse aux sorcières ne fit que renforcer la combativité des jeunes, souder leur unité et leur attira une publicité inespérée sans convaincre les personnes impliquées. Les auteurs de la déclaration savaient qu'aucun espion soviétique n'avait eu besoin de les influencer pour s'opposer au service militaire et ils ne voyaient aucune raison pour exclure les communistes de leur alliance pour des raisons extérieures à la question débattue.

Il n'y avait à ce moment aucun communiste dans les différents comités de l'Assoss et on ne trouvait dans la *Voix* aucun article ni positif ni négatif sur l'Union Soviétique. La Russie post-stalinienne ne leur inspirait ni un terrible effroi ni un fol espoir. Ils savaient que le statu quo était durablement installé en Europe et que, si le monde était en train de changer, c'est en Afrique, en Asie et en Amérique latine que cela se passerait. L'Algérie avait obtenu son indépendance après sept ans d'une terrible guerre. Cuba avait rejeté les mercenaires qui avaient débarqué dans la Baie des Cochons avec l'appui de la CIA. Et les premiers « conseillers militaires » américains arrivaient au Vietnam. C'était de cela qu'on parlait dans les universités européennes et aux congrès internationaux des étudiants qui s'étaient tenus en 1962 au Québec et à Leningrad avec la participation de l'Unel et donc de l'Assoss.

Le regard de la génération précédente était limité à l'Europe, au conflit Est-Ouest, à la Hongrie, à l'Espagne. Avec la révolte des peuples colonisés la jeunesse étudiante des pays européens fut directement confrontée aux massacres et à la barbarie qui étaient l'essence des expéditions militaires occidentales contre les pays pauvres du Tiers Monde. En 1959, un groupe d'étudiants luxembourgeois en France fit cause commune avec réseaux de soutien au Front de libération nationale qui organisaient l'évasion des combattants algériens et leur passage clandestin à l'étranger. En 1964, le Congo belge acquit son indépendance. La presse luxembourgeoise fit état uniquement des exactions commises contre les colons et les missionnaires et le gouvernement Werner applaudit l'intervention de l'armée belge. L'Assoss déclencha un tollé général en envoyant un télégramme au ministre des Affaires Étrangères belge Spaak pour protester contre l'expulsion des étudiants congolais de Belgique.¹²

L'Assoss était-elle tombée sous la coupe du parti communiste ? Un seul membre avait décidé de sa propre initiative à faire adhésion au

communisme, Ernest Erpelding, appelé par ses camarades Mekki d'après le gentil héros des albums pour enfants. Son père, un instituteur autoritaire avait de grandes ambitions pour lui. Il s'inscrivit dans une classe préparatoire aux grandes écoles à Nancy et réussit le concours pour l'École Supérieure d'Électricité à Paris. Il arrivait à mener de front ses études et un militantisme tous azimuts, vendant *L'Humanité* aux marchés du dimanche, fabriquant des pétards à répétition placés la nuit dans l'ascenseur de la Cité Universitaire pour faire enrager le directeur et écrivant sous le pseudonyme de Mackie Messer, le héros de l'*Opéra des Trois Sous*, des articles sur le jeune Brecht, sur Jaroslav Hašek, l'auteur du *Brave Soldat Schwejk*, et fut le premier à parler en juin 1963 d'une guerre qui se préparait au Vietnam. Après la fin de ses études, Erpelding se rendit en Union Soviétique pour mettre ses connaissances en circuits intégrés et en micro-processeurs au service de la bonne cause. Il découvrit les désastres de la bureaucratie et de l'économie parallèle. Après son retour, il connut de graves ennuis de santé qui l'obligèrent de renoncer à tout engagement politique.

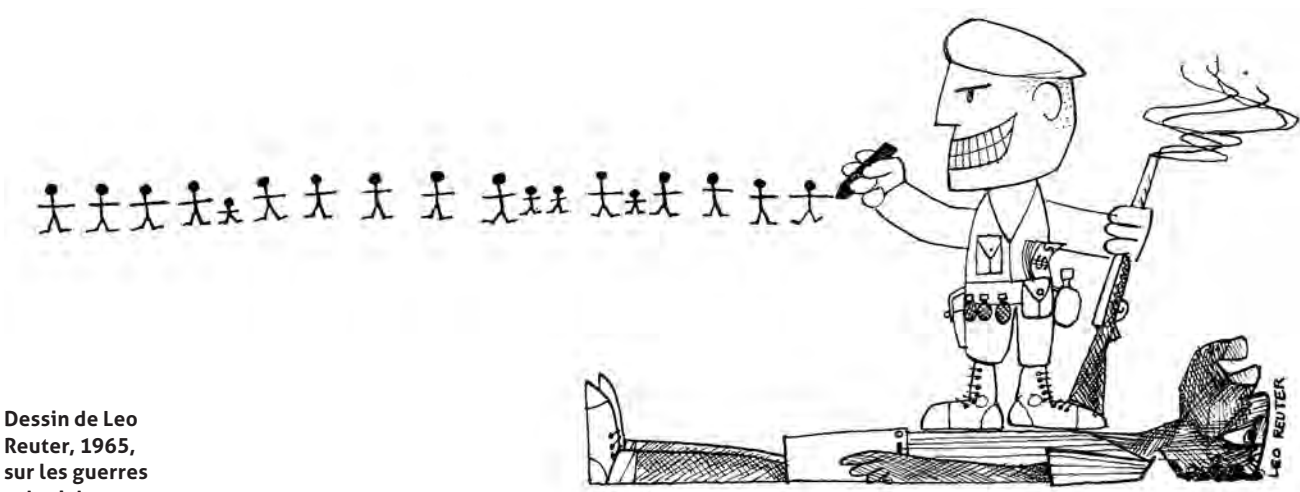
Pit Weyer et Leo Reuter réussirent à traduire les idées de l'Assoss dans le langage des images, à les transporter dans la dimension de l'instantané, du cri et de la prise de conscience

En 1962, un étudiant en lettres, André Lecuit, eut à répondre de ses actes devant le tribunal militaire. Il avait refusé de transporter des cageots de bière pour le mess des officiers, un vendredi à 18 heures 15, argumentant en bon syndicaliste que le service pour la patrie s'arrêtait à 18 heures. L'armée l'accusa de refus d'obéissance et du vol du contenu d'une bouteille de bière. Condamné en première instance, il fut acquitté en appel.

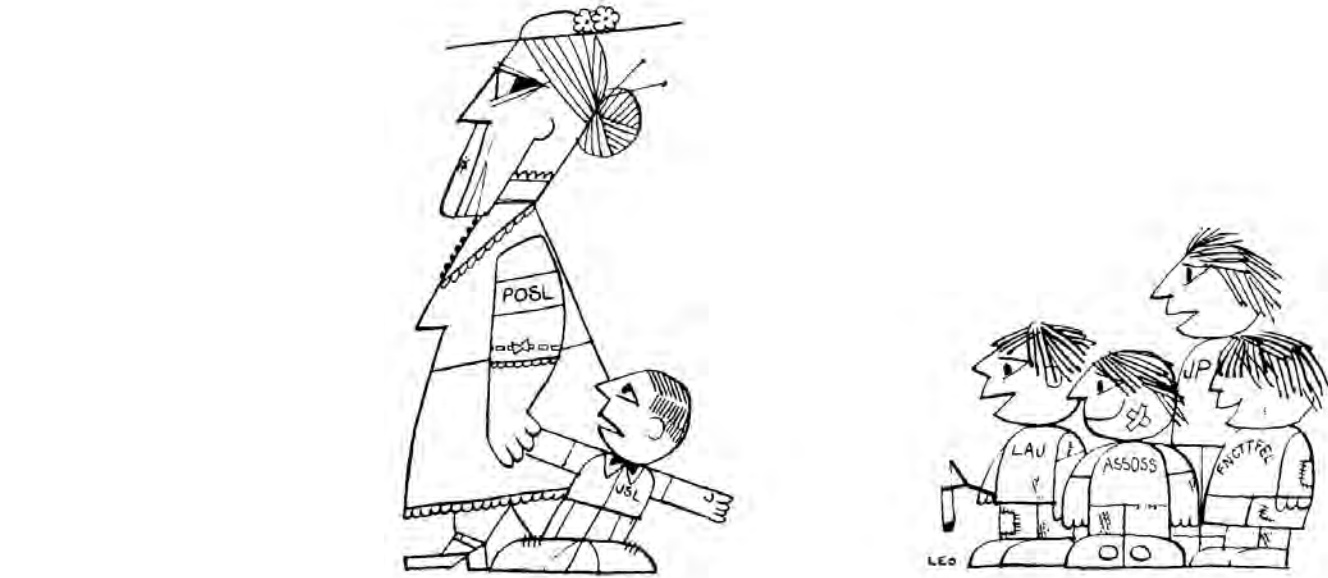
En 1962 également, Bernard Zamaron, un haut fonctionnaire européen de nationalité française, rendit visite à l'Assoss pour l'inviter à une rencontre internationale du « Réarmement Moral » : « Il nous arracha un matin du lit vers huit heures et demie. Les gens vertueux se lèvent tôt. Il nous aborde avec un sourire franc et loyal. Il évite les raisonnements abstraits et leur préfère l'exemple tiré de l'expérience personnelle. À peine installé, il se lance dans un discours que nous avons beaucoup de peine à interrompre. Il nous explique alors l'incroyable et certainement miraculeuse conjonction de philanthropie. Il nous entretient de la nécessité d'une révolution pacifique et intérieure »¹³ Le « Réarmement Moral » se proposait de mener une croisade contre le communisme sur la base d'une religiosité anglo-saxonne et de méthodes empruntées à la communication commerciale.

En février 1964, le Réarmement Moral fit un retour en force, patronné par trois ministres, par les présidents des partis chrétien-social, démocratique et socialiste, par l'Évêque et par le président du syndicat des cheminots. Des pièces de théâtre édifiantes furent présentées aux soldats de la caserne de Diekirch, aux lycéens de la capitale réunis au Théâtre Municipal et au grand public invité au Casino syndical de Bonnevoie par Albert Bousser, le président de la Fédération des Cheminots.

Le rapport secret que les responsables du « Réarmement moral » adressèrent aux autorités compétentes donne une bonne image de ce qui se passa ensuite : « In dem Saal, der mit luxemburgischen



Dessin de Leo Reuter, 1965, sur les guerres coloniales



Dessin de Leo Reuter, 1964, sur la vieille dame socialiste

Fahnen und Blumen geschmückt war, war ein repräsentatives Publikum von Luxemburg anwesend. Plötzlich wurde die Aufführung durch Zwischenrufe, Pfeifen und Schreien übertönt. Stinkbomben und Knallfrösche wurden unter das Publikum geworfen. Unter den 20 bis 30 Demonstranten befand sich eine Gruppe von Lehrern mit Schülern. Erkannt wurden: Schulmeister Frisch, Primärschule, Professor Steiwer, führend im Clan des Jeunes, Mitglied des Komitees der Unel, Professor Guy Linster, Professor LGL, M. Fayon (sic), M. Majerus, Professor LGL, M. Kieffer, spielt Geige, M. Klecker, Professor, LGL, M. Klein, Professor, M. Steffen, Professor, M. Seil, Professor, verließ aber früh den Saal. »¹⁴

La presse de droite se déchaina. « Dass gerade junge Mittelschulprofessoren hierbei ihrer antikirchlichen Gesinnung Luft machen wollten, zeigt wie notwendig eine christliche Lehrerschaft an unseren Mittelschulen wäre. Auch ein Mittelschullehrer ist ein Erzieher! Wie aber kann er als Erzieher wirken, wenn er Jugendliche, die ihm anvertraut sind, und die er durch seine Haltung zu Charaktermenschen bilden helfen soll, wenn er diese aufwiegelt gegen eine moralische Aufrüstung, die auch in Luxemburg Not tate. »¹⁵

La *Voix* consacra un numéro spécial au « Réarmement Moral », pour lequel elle fit appel à Pit Weyer et Leo Reuter, appelé Poldi, pour traduire en images ce qui avait été formulé sous forme de textes et de récits. Pit et Poldi se connaissaient depuis l'école primaire. Nés en 1940 et 1941, ils avaient grandi au Limpertsberg, le quartier des couvents et des écoles, où le père de Pit, Lex Weyer, tenait un atelier de graphiste. Depuis 1953, Lex Weyer s'occupait de la décoration du Bal de l'Assoss et concevait les affiches. Pit et Poldi avaient grandi avec le Bal, le Bal fut leur école, leur terrain de jeux, leur fabrique de rêves.

Pit Weyer maîtrisait l'art de l'affiche avec une simplification extrême du dessin, Leo Reuter était arrivé à la caricature par la bande dessinée et le soin porté au détail. Progressivement ces différences s'atténuaient et on fut en face de deux artistes de plus en plus difficiles à distinguer. Les deux amis suivirent des études artistiques à Düsseldorf et à Sarrebruck à une époque où les dessins anticléricaux et antimilitaristes de Sine et le journal satirique allemand *Pardon* firent fureur dans les milieux étudiants.¹⁶

En 1962, Pit Weyer réalisa pour le Clan des Jeunes une série de dix « mangeurs de curés » qu'il éditait en 1964 sur papier spécial, reproduits sur une presse à main. Les dix mangeurs de curés représentaient dix espèces d'assossards : le boy-scout, le bon vivant, l'homme du monde, et dix façons de déguster les curés en conserve, en « filet vatican », en sandwich ou sous forme de biberon. Ces dessins étaient irrespectueux, mais sans méchanceté et avec beaucoup d'auto-dérision. Le sujet, c'était l'anticléricalisme vu avec le sourire.

Pour le numéro spécial consacré au « Réarmement Moral », Pit Weyer et Leo Reuter se partagèrent la tâche. Ils s'attachèrent à fixer d'un trait les perturbateurs de l'Assoss, l'offensive des troupes de choc du « Réarmement Moral », l'aspect larmoyant des confessions de communistes repentis et leur exposition en cage à tigre. Le sujet était cette fois l'anticommunisme et l'américanisme stupide.

L'art des deux artistes atteignit son sommet dans deux dessins qui exploitaient les deux thèmes majeurs de l'Assoss. Le premier, daté d'avril 1963 et dû à Pit Weyer, montre un grand et gros curé face à un corbeau plutôt chétif qui se font face et s'observent, puis un gros corbeau qui s'en va, ne laissant du curé que le chapeau et une goutte de sang qui s'échappe de son bec. Le second dessin, daté de mai 1964 et réalisé par Leo Reuter, montre une tête de militaire avec une casquette qui cache les yeux et un énorme trou noir, la bouche en train de crier. La première image est une transposition de la relation

de l'Église et de l'État et préfigure la fin de la domination cléricale. La seconde dénonce l'opération de décervelage appelée militarisme.

Par leur caractère burlesque et enjoué, ces têtes de turc rappelaient leur origine les illuminations nocturnes du Bal de l'Assoss et l'ambiance survoltée des bistrots de la Place d'Armes et des faubourgs. Pit Weyer et Leo Reuter ont réussi à traduire les idées de l'Assoss dans le langage des images, à les rendre visibles et à les transporter dans la dimension de l'instantané, du cri et de la prise de conscience, en retenant le regard du passant et en l'appelant à l'action. 1965 sera l'année de l'action. ●

¹ De 1961 à 1969 huit présidents se succédèrent à la tête de l'Assoss : Gaston Vogel, Jean-Paul Raus, Jos Scheitler, Jacques Steiwer, Guy Schmit, Robert Tonnar, André Hoffmann, Ronald Pierre. La rédaction de *La Voix* fut assurée par Ben Fayot, Henri Wehenkel, Jacques Steiwer. Le Clan des Jeunes fut dirigé par Claude Wehenkel, Robert Goebbels, Marius de Sterio, Jacques-Yves Henckes, Jo Muttergér, Paul Thévenin, Robert Soisson. Une présence féminine réelle et constante fut assurée par Jacqueline Weyland, Bibi Govers, Alice Harf, Christiane Mahr, Janine Frisch.

² *Tageblatt*, 23.12.1960: « L'Assemblée Générale de l'Assoss ».

³ *Voix*, N° 135, janvier 1963: « Assoss-Paris : La Cité Universitaire, un privilège ? » ; Pierre Van den Dungen et Serge Jaumain : « Biernans-Lapôtre: histoire d'un mécène et de sa fondation », Bruxelles, 2013.

⁴ *Voix*, 5-6/1961 : « Manifeste ».

⁵ *Arbecht*, 6.1.1962 : « Die kleine Revue ».

⁶ *Letzebuerger Journal*, 5.6.1962 : « Réponse à l'Assoss » ; *Voix*, N°5, juillet 1962 : « Réponse à Jean-Marie Meyer ».

⁷ *Voix*, N° 135, janvier 1963 : « Ma voix dans le desert ».

⁸ *Land*, 14.9.1962, C.H. : « Notizblock ».

⁹ *Voix*, N° 139, septembre 1963.

¹⁰ *Voix*, N° 140, septembre 1963.

¹¹ *Tageblatt*, 23.7.1963. « Nützliche Idioten ».

¹² *Voix*, N° 149, juin 1965 : « Le réseau luxembourgeois de soutien au FNL » ; *Voix*, N° 147, janvier 1965 : « L'homme blanc se réveille » ; « L'odieuse guerre du Congo » ; «La guerre des télégrammes ».

¹³ *Voix*, N° 137, avril 1963: « Le réarmement moral chez l'Assoss ».

¹⁴ *Voix*, N° 144, mars 1964. Le rapport contient des erreurs : J. Steiwer n'était pas membre du Clan des Jeunes. Fayon s'appelle Fayot. Camille Kieffer a été confondu avec le musicien Marcel Kieffer.

¹⁵ Bulletin de la JOC d'Obercorn, mars 1964.

¹⁶ *Voix*, N° 137, avril 1963, R.G. (Robert Goebbels) : « *Pardon*, die deutsche satirische Monatsschrift ».



ART CONTEMPORAIN

Donner à voir l'invisible finance

La difficulté à visualiser les mécanismes économiques financiers rend la réponse citoyenne ou personnelle difficile à formuler. C'est en partant de ce constat que la photographe Eline Benjaminsen, en résidence au Centre national de l'audiovisuel a développé son travail qui est présenté à partir de samedi au Wasserturm à Dudelange (jusqu'au 29 août). Après *Where the money is made* qui voulait donner une image mentale du phénomène intangible, invisible mais qui conditionne nos vies, du trading à haute fréquence, elle base ses recherches sur le vocabulaire employé par les chroniqueurs financiers et par les gens qui travaillent dans le

secteur, vocabulaire bien souvent puisé dans le registre de la nature et des animaux, quand ce n'est pas les contes ou la mythologie comme l'a relevé le chercheur Sami Hammana. L'exposition *Collapsed Mythologies, an Annex to the Geofinancial Lexicon* veut donner corps à l'argent et à ses circuits pour sortir des « cachotteries » de la finance. Son travail vise à démystifier et à mettre à nu les logiques du capitalisme globalisé actuel. Poulpes (photo : Jessica Theis), chats, chiens, mais aussi icebergs, sorcières, licornes, décadornes sont immortalisés à travers des photos, vidéos et textes au sein d'installations multimédias. [fc](#)

14

K U L T U R

Land

21.05.2021

PATRIMOINE



Lieu de mémoire (Echternach)

Echternach continue à provoquer des migraines au Service des sites et monuments nationaux (SSMN). La ministre de la Culture, Sam Tanson (Déi Gréng), vient ainsi d'arrêter en dernière minute l'installation d'une sculpture en bronze devant la Basilique, et de ruiner la fête-surprise que planifiait dans le semi-secret le maire d'Echternach, Yves Wengler (CSV) (photo : Sven Becker). Il avait voulu marquer les esprits, en inaugurant ce mardi l'œuvre célébrant la procession dansante (que le Willibrordus-Bauverein vient d'annuler cette année pour cause de pandémie, au grand dam du conseil échevinal). Les préparatifs du dévoilement avaient été enrobés de beaucoup de discrétion. Le conseil communal n'avait été informé que le 10 mai, le maire annonçant de manière lapidaire :

Mir hunn ons als Schäfferer eng kleng afale glooss ». Et d'ëvoquer un « Sprangproziessionsmonument », qui sera enveloppé « un peu à la Christo », puis dévoilé le mardi de Pentecôte sur la Vulpert, donc sur le parvis de la Basilique. Parmi les conseillers communaux, personne ne broncha. L'élue DP Carole Hartmann, qui siège dans l'opposition communale, explique quelle n'aurait pas touché. (Elle dit avoir entretemps retrouvé les postes budgétaires, cumulant à 120 000 euros, pour la sculpture). Or, il s'avère que le maire avait oublié de faire une demande au SSMN, alors que la place sur laquelle la sculpture devait être érigée est classée. Toute l'affaire serait probablement passée inaperçue si un Epertnecien octogénaire du nom de Georges Calteux n'en avait pas eu vent. L'ancien directeur du SSMN (1982 à 2004) et ex-président de la Société d'embellissement d'Echternach (1975 à 2012) estimait que l'emplacement retenu aurait totalement « reschampléiert » la perspective sur la Basilique. Calteux contacta donc les députés libéraux André Bauler et Carole Hartmann qui se fendirent ce mardi d'une question parlementaire urgente à la ministre de la Culture. Laquelle répond le jour-même en précisant que la commune d'Echternach venait d'être informée « que les travaux sous objet devront cesser, tant que l'autorisation ministérielle [...] n'aura pas été accordée ». Wengler aura très peu apprécié. Face au Land, il évoque une question parlementaire « absolument ridicule ». Sa surprise, pour célébrer le onzième anniversaire de l'inscription de la procession dansante au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, est tombée à l'eau. Du coup, le maire est prêt à préciser quelques détails sur la sculpture. Elle a été réalisée par l'artiste lux-

polonaise Katarzyna Kot-Bach et représenterait, de « manière stylisée », cinq pèlerins dansants. C'est la deuxième fois depuis avril que Wengler se trouve opposée à Tanson. Des fouilles archéologiques menées à l'arrière de l'ancien Hôtel La Petite Marquise avaient buté en février sur des vestiges remontant à l'époque de Willibrord himself. D'un point de vue archéologique, il s'agit d'un événement spectaculaire et une partie du site sera très probablement classée. D'un point de vue politique, la fouille met le conseil échevinal dans l'embarras. Car la commune avait acquis le terrain et fait dessiner des plans pour un nouvel immeuble, qui ne pourra sans doute être réalisée dans sa forme initialement prévue. Un projet immobilier qui a jusqu'ici englouti 5,7 millions d'euros. bt

Lieu de mémoire (Ettelbruck)

LADR adore se mettre en scène comme le dernier défenseur des lieux de mémoire de la droite conservatrice. En mars, le parti populiste manifestait pour le retour au Niklošek de la plaque commémorant les paysans du Kléppelkrich. (Actuellement stockée dans une marbrerie, la plaque sera réinstallée dans les prochains mois et intégrée dans la « memory lane » du cimetière Notre-Dame ; un rapprochement



des paysans ultra-cathos du XVIII^e siècle avec les résistants à l'occupation nazie, qui marquera la dernière révision en date d'un lieu de mémoire récupéré à tour de rôle par les catholiques, les nazis et les patriotes). Ce mardi au Parlement, le député nordiste de l'ADR, Jeff Engelen, a interpellé le ministre des Travaux publics, François Bausch (Déi Gréng), sur le sort du monument Patton érigé en 1954 devant le pont enjambant la Sûre à l'entrée d'Ettelbruck. Cet ensemble commémoratif associe une statue en bronze du général, un glaive enfoncé dans la terre et un tank Sherman, un pygargue à tête blanche veillant sur le tout. Or, le nouveau pont, mis en service fin mars, est de trois mètres plus élevé que l'ancien (qui datait de 1952), et l'ensemble commémoratif disparaît désormais sous le trafic. Une impiété envers George S. Patton, dont les troupes ont libéré Ettelbruck en décembre 1944. « De ganze Norden ass deem Mann vill schëlleg », rappelle-t Engelen. Or, le général « steet lo verstoppt do ». François Bausch apaisait le député ADR : De concert avec la commune d'Ettelbruck et le General Patton Memorial Museum, les Ponts et Chaussées ont décidé de placer la statue sur un « haut socle » qui, avec des modifications de la balustrade du pont, devrait assurer une meilleure visibilité à Patton. bt

LAND ART

Dead end

La nouvelle carte blanche (en page 17) à un illustrateur est confiée à Mik Muhlen, connu sous le nom de omniscientbeing. Travaillant depuis plus de dix ans en tant



qu'indépendant principalement dans le milieu du graphisme, il a gardé sa passion pour l'illustration, où il s'exprime à travers divers styles et médias allant du dessin jusqu'à des installations artistiques. Ses thèmes sont souvent basés sur le folklore et le spiritisme, mais s'orientent aussi vers la pop-culture, le cinéma et la culture des jeux-videos. « Ce qui me passionne dans l'illustration, c'est de pouvoir raconter une histoire en un coup d'œil. Chaque détail ajouté, comme chaque espace vide peut, pour la personne qui regarde, entièrement changer l'interprétation d'une pièce. » Sa création pour la *Land*, réalisée à la peinture digitale s'intitule *Dead End*. « J'ai voulu essayer quelque chose de neuf, autant au point de vue technique que thématique (ce qui me semble être le défi d'une carte blanche). Loin des thèmes plus occultes que je traite parfois, l'image parle indirectement de l'impact du digital et des réseaux sociaux sur notre vie. Elle montre à quel point nous sommes sur le point de tomber dans un gouffre psychologique, duquel il est parfois dur de sortir. C'est une histoire qui se répète malheureusement assez souvent pour des raisons et avec des conséquences différentes pour chacun. J'ai donc préféré ne pas utiliser des codes visuels classiques

pour ce sujet, pour laisser place à un visuel dépouillé et graphique, dans lequel les gens pourront (re) trouver leur propre histoire. *fc*

M U S I Q U E

Le retour des concerts

Alors que, de l'aveu même des organisateurs, le concert Because Music Matters' avec Serge Tonnar de ce vendredi à la Rockhal peine à se remplir (la salle peut accueillir mille personnes selon des conditions strictes, il resterait un bon tiers des places), l'Atelier (qui n'a pas vu de concert depuis 400 jours) lance une série de concerts en plein-air, début septembre, sous le nom Pond Electric. Le programmeur s'est lié à la Coque pour proposer quatre concerts à l'amphithéâtre du parc central au Kirchberg. Selon les dispositions actuelles, 300 personnes pourront y assister, assises et distancées, mais les organisateurs sont prêts à s'adapter si les conditions deviennent plus ou moins strictes à la fin de l'été. Les groupes ont été choisis en fonction de ce cadre particulier (pas de truc trop remuant puisqu'on ne pourra pas danser) : indie-rock anglais avec White Lies (le 5 septembre, photo), indie-pop acoustique



avec José González (le 6),
électro vintage avec les Français
de L'Impératrice (le 7) et
chanson à texte allemande avec
Olli Schulz (le 8). Les tickets
seront en vente à partir du 27
mai sur atelier.lu. **fc**

M É D I A S

Victoire pour Ara

Radio Ara, dont la situation financière était instable et préoccupante, va pouvoir souffler. Elle vient de signer une convention pluriannuelle avec l'État lui accordant un soutien de 250 000 euros par an jusqu'en 2025 (200 000 pour l'année en cours), ce qui lui permettra (enfin) de se doter d'un cadre stable et d'un matériel performant. Le texte définit les missions de la radio avec en tête la diffusion d'une programmation qui se fait le reflet de l'actualité sociale, culturelle et artistique du pays. S'adressant notamment aux franges de la population peu touchées par les radios commerciales ou *mainstream*, Ara compte quelque 150 collaborateurs bénévoles et diffuse des contenus non seulement dans les principales langues du pays, mais aussi dans les langues pratiqués par les immigrés ou les réfugiés. Les autres missions comme l'encouragement de la participation bénévole de citoyens ou la prise en compte de l'audience la plus diverse possible en ce qui concerne les groupes d'âge, la diversité culturelle, sociale et linguistique ne devraient pas être difficiles à remplir. Enfin, l'éducation aux médias, autre point clé de la convention, était déjà un des axes de développement de la radio, notamment avec Graffiti, programme de et pour les jeunes.

Tablo

PHOTOGRAPHIE

Le présent du futur

Marianne Brausch

L'album de famille des photographes contemporains qui se préoccupent de l'avenir de la planète est à voir en deux volets : au MNHA et au Ratskeller

Ils sont douze photographes dont on parcourt le voyage paysager et botanique tel qu'ils voient ces éléments constitutifs de la planète terre. Il serait intéressant de savoir quelle interprétation donneront d'ici un siècle, un archéologue, un historien, un sociologue, s'ils avaient l'occasion de voir les photographies sélectionnées pour *Rethinking Nature* au Ratskeller du Cercle Cité et *Rethinking Landscape* au Musée National d'Histoire et d'Art (MNHA), le thème du Mois européen de la Photographie (EMoP) étant scindé en deux parties.

Comme il ne nous est pas possible de nous projeter ainsi et d'avoir ce recul temporel, on feuillette les futures archives du temps présent avec l'œil du visiteur d'aujourd'hui. Le constat est, on le sait, que notre environnement naturel s'en va en lambeaux. Voici donc l'alerte écologique et politique de photographes artistes, dont l'esthétique est l'outil de travail, avec les techniques que permettent la photographie et les manipulations informatiques.

Six photographes paysagistes exposent au MNHA. Contrairement aux artistes du Land art, leurs prédécesseurs des années 1960-70 (comme Richard Long, Robert Smithson ou Andy Goldsworthy), qui ont « fait œuvre » avec, dans ou contre le paysage en documentant ce travail physique avec des prises de vue, les Bruno Baltzer & Leonora Bisagno, Inka & Niklas, Douglas Mandry, leurs descendants contemporains, observent, constatent et surtout, manipulent l'image pour établir un manifeste visuel.

L'EMoP ayant lieu dans plusieurs villes européennes simultanément, voici, dans les deux volets voués au paysage et à la botanique, un aperçu de la production internationale sur le sujet. Bruno Baltzer & Leonora Bisagno (Franco-italiens, vivant au Luxembourg), résument leur conception avec l'inscription, « Si je me souviens », écrit en toutes lettres sur le flanc d'une ancienne carrière quand émerge à côté *La pointe de l'Iceberg*. Une fiction reconstruite comme si les pierres avaient été extraites de la première photo pour reconstruire le glacier de la seconde. Une vague géante éteint une terre de lave chez Inka & Niclas (Finlandais et Suédois), dont les pierres

fossilisées par la fusion, contiennent plumes d'oiseaux et végétation telles des sulfures enserrant la faune et la flore, figés dans les couleurs de l'incendie (*Adaptive Colorations V*, 2018). C'est la silhouette du couple lui-même qui est irradiée dans leurs *Family Portraits*, quelle que soit l'image de la nature idyllique : un paysage marin, alpin, la forêt. Constat à la manière des posters kitsch.

L'archéologue du temps présent, c'est le Suisse Douglas Mandry. La collecte de ses voyages (des végétaux séchés), est collée et colorisée sur fond de paysage d'altitude enneigé. Si la gamme des tons est pastel (étonnantes nappes de glaciers roses, presque pop), la flore elle recoloriée à outrance, On ne peut pas ne pas voir ces *Onseen Sights* couleur de sang. La maison brûle littéralement chez Danila Tkachenko. Seuls éléments construits par l'homme dans l'exposition au MNHA, le Russe a recours, à la période collectiviste de l'ex-Union Soviétique. À chacun son histoire pour dire qu'aujourd'hui le feu est partout et que c'est toujours la collectivisation outrancière des terres qui est à l'œuvre.

Les photos dans la photo de Vanja Bučan au Ratskeller



La série *Circle, Square* est le point d'orgue des paysages de *Rethinking Landscape* au MNHA. Le travail du Luxembourgeois Daniel Reuter s'étend sur une dizaine d'années et est en noir et blanc uniquement. Il bénéficie d'un intermède monographique à la galerie voisine Nosbaum Reding. Christophe Gallois résume *Oversees* comme une concentration « sur les textures (...) : les matières, les surfaces, les reflets, les luisances et les aspérités, qu'il s'agisse de l'eau, de galets, d'algues, du ciel ou de matériaux amenés par l'homme et altérés par l'apprêt du climat. » Ces vues de cette île-pays, propice à des prises de vue de land-art réel, l'Islande où vit Daniel Reuter, est le prélude à la présentation de sa série *Providencia*, aux Rencontres d'Arles cet été, réalisée à l'autre bout du monde, au Chili.

D'autres artistes ont fait le voyage aux confins. Ainsi Justine Blau aux Galapagos, dont on retrouve les manipulations artistico-génétiques sur les traces de Darwin, présentées l'année dernière à la galerie Nei Licht à Dudelange au Ratskeller. La Slovène Vanja Bučan dans *Sequences of Truth an Deception*, présente sur fond de nature wall-paper, avec fruits et fleur comme une photo dans la photo et des mains humaines en coupe à fruits. Ces auto-portraits contemporains de *Rethinking Nature*, évoquent les photocollages du 20^e siècle. Nicolas Floc'h, lui, plonge dans l'envers du décor, le fond des mers. Une sorte d'herbier de paysages productifs. Le pouvoir du médium photographie n'est pas prêt de s'éteindre. ●

L'exposition *Rethinking Landscape*, au MNHA, Marché-aux-Poissons, à Luxembourg-ville, dure jusqu'au 17 octobre prochain

L'exposition *Rethinking Nature*, au Ratskeller du Cercle-Cité, rue Genistre, dure jusqu'au 27 juin.

L'exposition *Oversees* de Daniel Reuter, à la Project Gallery de la galerie Nosbaum Reding, dure jusqu'au 12 juin.

DANSE

Une musique pour être dansée

Godefroy Gordet

L'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, le Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois TROIS C-L et le Kinneksbond, se sont associés pour offrir deux dates à la rencontre artistique entre l'Orchestre de chambre du Luxembourg et les chorégraphes Jill Crovisier et Rhiannon Morgan, sous le titre, en forme de jeu de mots, *Réson(d)ance*. Parrainé par Davy Brun, le directeur du Centre national de la danse de Lyon, très ému ce soir-là, le projet, bien qu'il ne revêt pas les airs d'une pièce à proprement parler, nous aura fait passer un moment agréable, entre « masterclass » de musique instrumentale classique, et laboratoire de recherche chorégraphique.

La scène est éclairée d'une légère nappe de lumière, au lointain, chaises, instruments, pupitres, le dispositif de l'OCL est prêt, et à défaut d'être dissimulé en fosse, le voile sur le plateau, à vue, même si un peu recroquevillé, derrière une vingtaine de paires de chaussures, celle de « tous les jours ». L'orchestre rentre ainsi nus pieds ou en chaussette sur scène, une première mise en dialogue en écho, dès le début, avec l'entrée des danseuses, elles aussi déchaussées.

Laura Arend (plutôt exceptionnelle), entre et se place au centre du plateau et lance plusieurs « grands battements » dans un rythme tachycardique assez puissant. Jill Crovisier (pour laquelle notre admiration est sans borne), l'a rejoint. Elles se chaussent et nous embarquent dans un duo inspiré du *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy. Sur les traces du chorégraphe Vaslav Nijinski, les deux danseuses redessinent cette pièce de danse, première chorégraphie du Russe, grand scandale dans le ballet classique du début du 20^e siècle. Arend et Crovisier analysent et projettent ailleurs, avec les postures de gym sportive, ce corps masculin sensuel et animal, éveillé alors par le danseur russe. Un « posing » qu'elles mettent en perspective avec la « femme objet » de la télévision italienne des années 80, celle à moitié dénudée des émissions d'aérobic. En découle une perspective chorégraphique rigide, technique et franche, où chaque mouvements et gestes, sont exécutés à la perfection. Ainsi, en costumes gris, soutenus de touches de rose, le duo s'actionne sur la musique de Debussy que livre merveilleusement l'OCL, poussé et retenu à la fois, souvent en contrepoint mais dans une connexion évidente des structures chorégraphique et musicale.

La relation entre les musiciens et les chorégraphes peut sembler évidente, mais elle émane d'un énorme travail et de questionnements intrinsèques. Rappelons, que cette association artistique n'aura bénéficié que d'une semaine pour se nourrir. C'est là une des grandes forces de ce projet que de voir avec quelle rapidité les danseuses se sont adaptées aux contraintes. Pourtant, si le cahier des charges se montrait exigeant, l'énergie qui se transmet sur scène entre l'orchestre et les danseuses en jeu de ping-pong est palpable. Aussi, le résultat est particulièrement encourageant et Corinna Niemeyer – à la direction musicale – ne cache pas son enthousiasme, « j'y ai pris beaucoup de plaisir, c'était la première fois mais pas la dernière », intervenue en pédagogue de musique classique, comme un Jean-François Zygel, entre les deux morceaux de danse.

Rhiannon Morgan, de l'abord partie du titre de la partition qu'on lui a imposée, *La Création du Monde*, op. 81 de Darius Milhaud. D'abord un peu déboussolée par la « magistralité » de l'œuvre qui lui provoque de nombreuses images, elle finit par y voir un immense champ de possibilités. De la dramaturgie de la pièce composée de six sections, elle décline un récit. Une narration chorégraphique naît finalement des questions qu'elle aura éprouvée face à cette interminable pandémie, pour finir par imaginer l'après drame : « un nouveau monde ». En scène, entourée des interprètes Ioanna Anousaki, Carine Baccega, Maria Cipriano, et Aifric Ni Chaoimh, la jeune chorégraphe fait renaitre le monde en plusieurs tableaux, mettant en mouvement « des robots retirant leur carapace, pour se retrouver en tant qu'individu et en tant que collectivité », expliquera Morgan au bord de plateau. De ce travail narratif au premier degré, sans superficialité, le quintet de danseuses se meut et respire en effet la vie, influencé par l'exemplarité musicale de l'OCL. Au fur et à mesure de cette pièce de quinze minutes, se forment des images rudes, fougueuses, fraîches, et heureuses, instruites par les corps, pour une proposition convaincante qui a trait un peu au labo pour l'heure, mais promet beaucoup pour la suite du parcours de chaque individualité de cette équipe. ●



Laura Arend et Jill Crovisier dans *Prélude à l'après-midi d'un faune*

CINÉMASTEAK

La puce à l'oreille

Après le succès planétaire du *Parrain* (1972), que même la société de production Paramount n'avait pas vu venir, Francis Ford Coppola profite de cette éclatante réussite pour tourner peu après deux autres opus : le second volet de ce *Godfather* tout d'abord, qui sera suivi d'*Apocalypse Now* (1979), puis *The Conversation* (1974), qui remportera la Palme d'or au festival de Cannes. Rarement une bande-son aura eu autant d'importance que dans ce film. Car le son ne se contente pas ici d'accompagner ou d'illustrer les images, comme c'est (trop) souvent le cas. Il devient le véhicule et le moteur principal de l'intrigue, jusqu'à son extrême dénouement. Une prouesse ingénieuse dont s'inspirera quelques années plus tard Brian de Palma pour *Blow Out* (1980), avec un tout jeune John Travolta en ingénieur du son.

L'acteur Gene Hackman est parfait pour ce rôle: ni vraiment beau, ni vraiment laid, son physique se fond dans la masse

Harry Caul, le protagoniste de *The Conversation*, est un type secret, solitaire, terne, voire austère. C'est ainsi qu'il faut être lorsque l'on bosse à titre privé dans le milieu de l'espionnage. L'acteur Gene Hackman est parfait pour ce rôle : affublé d'un imperméable gris, ni vraiment beau, ni vraiment laid, son physique se fond aisément dans la masse (voir la séquence d'ouverture). Sa spécialité, c'est la mise sous écoute : un procédé de capture sonore qui nous rappelle que tout film est un objet artificiellement construit, un tissage d'images et de sons. Harry Caul excelle dans ce domaine au point de bénéficier d'une certaine renommée sur la côte Ouest. Les plus fortunés font appel à son professionnalisme. Fervent pratiquant, seul son catholicisme le rend sensible à la question morale de la culpabilité. En effet : que deviennent les bandes magnétiques après les avoir remises à ces hommes de pouvoir ? À quelles fins servent-elles ? Difficile de le savoir ; d'autant plus que Harry Caul préfère s'aveugler sur l'éventuelle complicité de ses activités avec la sphère du crime. Une ambivalence qui est signifiée dès le début du film, lorsque l'un de ses employés, perché sur un toit, manipule un micro longue distance qui ressemble, avec sa lunette de visée, à un véritable fusil de sniper... La frontière est poreuse entre le monde du renseignement et celui du crime. Le souvenir de l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy en 1963 est encore vif aux États-Unis. Plus proche encore est celui des enregistrements de la Maison Blanche qui causeront, en 1974, la démission du président Nixon.



Gene Hackman

La conscience de Harry s'éveille le jour où il est menacé par un Martin Stett (Harrison Ford) glaçant en ambitieux jeune homme de la finance. Les pressions qu'il reçoit vont le conduire à écouter attentivement le contenu des bandes, ce qu'il ne fait jamais habituellement. Pris de paranoïa, Harry croit être sous écoute lui-même, puis se persuade qu'un meurtre est en train de se préparer au sujet du couple dont il possède l'enregistrement. Coppola s'évertue à confondre le protagoniste au sein de son propre dispositif de mise sur écoute : Harry sombre-t-il véritablement dans la folie, ou ses craintes sont-elles objectivement fondées ? Mais ainsi que l'affirmait Oscar Wilde : « Même les paranoïaques ont des ennemis ». ● Loïc Millot

The Conversation (USA, 1974), vostf, 113', sera présenté dimanche 23 mai à 20h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

ART CONTEMPORAIN

Le théâtre de Balkenhol

Il est fait d’hommes et de femmes, dans une posture quasi archétypale, d’animaux, pris dans leur élan

On aurait tendance à imaginer que les choses se sont passées de la sorte. Au passage des années 1970 et 80, Stephan Balkenhol, après quelques temps de l'enfance ou adolescence passés à Luxembourg, est à Hambourg, à l'école des beaux-arts, et ses études l'amènent à être l'assistant d'Ulrich Rückriem. S'il est resté attaché à la tridimensionnalité, il se serait pour le reste radicalement coupé du maître. Choissant le bois contre la pierre, délaissant une démarche qualifiée volontiers de conceptuelle et de minimaliste, des blocs coupés et recomposés, pour un retour à la figuration. Balkenhol, dans l'art contemporain, c'est la revivification de la représentation humaine dans la sculpture, ronde-bosse et relief, la réactualisation d'une longue tradition (il n'y a qu'à revoir son bonhomme dans la tour de l'église en face du Fridericianum à Kassel, ce n'était pas allé sans mal, ni sans protestation lors de la Documenta en 2012).

Le succès de Balkenhol tient à sa lecture du processus de création, sans dépayser le public

On retrouve ses bonshommes dans la galerie Nosbaum Reding, ils sont quatre, debout, dans leur posture archétypale, les bras le long du corps, croisés des fois devant la poitrine, ou carrément dans les poches, debout donc la plupart du temps sur le bloc de bois wawa (d'origine africaine, proche de la couleur de la peau, très propice au travail), dont ils ont l'air de sortir, de s'élever ; plus anecdotiquement, l'un d'entre eux a les pieds posés sur deux voitures. L'artiste nous a habitués à leurs pantalon noir et chemise blanche ; là, c'est plus varié, avec une chemise à rayures bleues et noires, il est vrai que le titre indique *Harlekin*, et il se trouve placé sur un tréteau ou plateau. Rien d'autre pour le caractériser davantage, il en va de même pour la seule femme, en ronde bosse, de l'exposition, dans son costume noir qui laisse libre une bonne partie des jambes, elle a le bras gauche porté à la taille.

Les reliefs, il en est trois dans la galerie, donnent des visages, quasiment de face, on y chercherait peut-être plus facilement une expression individuelle, mais ce n'est guère le propos de Balkenhol. Et l'on fera bien de

laisser toute velléité psychologique, pour s'intéresser au travail même du sculpteur, aux traces inscrites dans le bois par les gouges, ciseaux et autres instruments, les éclats, échardes, fragments apparents, même sous la peinture. Un peu comme si l'on continuait à voir le sculpteur à l'œuvre.

En passant, on aura vu ainsi ce qui fait la qualité et le succès de l'art de Stephan Balkenhol : cette lecture du processus de création même (signe de modernité pour Adorno) dans une sculpture où le public n'est pas dépaycé, au contraire (il ne l'est pas plus pour les animaux, fixés, figés dans leur élan, cheval ou même éléphant). Cela, avec une tendance constante pour les personnages, et ne serait-ce que l'emploi du socle, de rehaussement, voire d'élévation, fait qu'elle est très bien aussi accueillie dans l'espace public. Jusqu'au point des portraits grand-ducaux du Mudam, ni sur le monument à Jean Moulin (en bronze) dans la salle des pas perdus de la gare de Metz (c'est là que le décès du résistant a été constaté officiellement, en juillet 1943, le corps torturé, meurtri en route pour l'Allemagne).

Même Jean Moulin est à peine identifiable. Stephan Balkenhol, décidément, si ses personnages sont nos contemporains, en reste à leur appartenance au genre. À l'opposé par exemple, dans la démarche comme dans la technique, d'une Karin Sander interrogeant à coups d'ordinateur, de 3D-Body scans, depuis 1997, ce que le portrait peut signifier de nos jours. Et renouant dans la tridimensionnalité avec l'ambition documentaire du photographe du même nom, August.

Mes sculptures, dit Stephan Balkenhol, on s'y reflète comme on s'y projette. Dans un face à face où l'on peut se demander de quel côté le regard s'avère plus scrutateur. Et puisque notre point de départ à été du côté de Rückriem et du Kirchberg, en conclusion, mettons-nous devant l'une de ses sculptures jalonnant telle promenade, une sorte d'oratoire abstrait, *Bildstock* dit la langue allemande, mais la statue y fait défaut ; une surface polie réfléchit peut-être votre personne, autre face à face, et rappelons encore la sculpture que Balkenhol avait mise, *Man in Tower*, en haut de l'église de Kassel, en en faisant une autre sorte d'oratoire, haut perché, au grand dépit de la commissaire de la Documenta. ● Lucien Kayser

L'exposition de Stephan Balkenhol dure jusqu'au 12 juin à la galerie Nosbaum-Reding



Des bas-reliefs à la ronde bosse

Bas les masques !

Kévin Kroczeck

Avec sa neuvième édition, le festival Like a Jazz Machine valorise la scène locale et défriche de nouvelles terres



Le trio de Greg Lamy avec Flavio Boltro

Les nombreuses banderoles et affiches accrochées dans le sud du pays annoncent la couleur. Le festival Like a Jazz Machine a pour ambition de placer la ville de Dudelange sur la carte européenne des terres du jazz. En arrivant devant le centre culturel Opderschmelz, on note surtout une absence, celle de la cohue traditionnelle des allées et venues des véhicules sur le parking. En ce vendredi 14 mai, à un quart d'heure du premier concert, les abords sont d'un calme qui, on l'espère, précède une tempête musicale. Mesures sanitaires obligent, un seuil de cent personnes a été fixé. C'est peu dire que l'évènement a été sold out en un éclair. À l'intérieur, on retrouve des visages familiers. L'impression d'un retour à la maison. Le festival a démarré la veille, les échos sont positifs. Trois sets vont se succéder ce soir. En remplacement du Liran Donin's 1000 boats, initialement programmé, la salle de spectacle accueille tout d'abord le LABtrio. Comprendre, Lander Gyselinck à la batterie, Annaleen Boehme à la contrebasse et Bram De Looze au piano. La formation belge n'a pas joué devant un public de « human being » depuis près d'un an.

Dès les premières notes, le plaisir du jeu sur scène se fait ressentir avec *Elevator*. La contrebassiste profite de quelques secondes de flottement pour accorder son instrument. Le silence de l'audience est de cathédrale. Doucement l'accordement dévie vers une musicalité inattendue. L'instrument d'Anneleen Boehme bombe le torse. Les sons produits par les cordes sont assurés et, en un sens, rassurants. La contrebasse irradie la pièce. De Looze et Gyselinck guettent le moment opportun pour entrer dans la danse. Petit à petit, et à l'affût, ils semblent entrapercevoir une discrète porte d'entrée dans le solo fier et un brun crâneur de la contrebassiste, et s'y engouffrent avec avidité. Le tout forme un jeu exigeant. Nouveau morceau et nouvelles postures. Un archet pour une musique d'une mélancolie qui fait sourire. Des bribes de souvenirs s'entassent dans une sorte de dialogue désaccordé. Le son s'intensifie. Les coups de balais du percussionniste donnent le la pour entamer une série de reprises de compositions aussi variées que la quinzième variation de Goldberg ou le générique légendaire de la série *Twin Peaks*. Le set se termine sur une reprise téléphonique mais entraînante de Maniac de Michael Sembello.

Suit un concert de l'XY Quartet. Alessandro Fedrigo compte les italophones présents dans le grand auditorium. « Troppo pochi » pour poursuivre en italien. Il présente donc, en anglais, ses musiciens à la salle. Son accent est irrésistible. Il est à la guitare basse et joue de son instrument comme d'une contrebasse. Le son est massif, les frottements sont puissants, puis, en retrait.

Aucun solo, aucun appareil, il fait corps avec la formation qui enchaîne des compositions à la mémoire de plus ou moins célèbres astronautes, de Guerman Titov à Malcolm Scott Carpenter. Luca Colussi, à la batterie, tient la cadence à défaut de briller. Sur *Pax Vobiscum*, Achille Succì au saxophone basse, venu en remplacement exceptionnel de Nicola Fazzini, explose. Le jeu de la formation se fait prolixe. On entend une conversation entre les percussions, les cordes et le bois qui part dans tous les sens mais qui finit par en trouver un.

Avec Pit Dahm, Benoît Martiny, Michel Reis et Michel Pilz, on a la crème du jazz autochtone, dont les retrouvailles sur scène semblent évidentes

Le dernier concert du soir est lancé par un « Gudden Owend » tonitruant. Pit Dahm et Benoît Martiny s'assoient devant leurs percussions. Déjà, la machine à fumée exulte. Michel Pilz rejoint la danse et apprivoise les deux batteurs qui se toisent, qui se répondent et qui se testent. L'un est brut, l'autre faussement candide. Michel Reis, qui s'installe au piano, se fait arbitre et vient tempérer les ardeurs free-jazz du trio qui l'a précédé, en donnant un tempo et en ajoutant de la mélodie. On a là la crème du jazz autochtone, dont les retrouvailles sur scène semblent évidentes. Les quatre musiciens se permettent des parenthèses inattendues. Pit Dahm s'empare d'un saxophone pour apporter du corps à l'ensemble, puis effectue un solo qui donne l'impression d'assister au spectacle d'un dompteur qui aurait du mal à faire obéir l'animal entre ses mains. Mais lorsque la troupe atteint sa vitesse de croisière, elle est intarissable.

Un coup de gong est donné à bout de force pour mettre un terme à la cavale. S'ensuit un rappel des plus élégants.

Le line up de dimanche commence commence avec un Greg Lamy qui foule les planches, très à l'aise comme à son habitude. Accompagné de ses fidèles Gautier Laurent à la contrebasse et Jean-Marc Robin à la batterie, le guitariste commence par dédier le concert à venir à sa mère et entame le show avec une superbe réinterprétation de son titre *Morphine*. Ces trois là se bonifient avec le temps d'une manière presque insolente. Leur jeu est limpide est l'arrivée du trompettiste Flavio Boltro « qui est devenu un membre à part entière du groupe » depuis leur concert commun en octobre dernier, déjà au Opderschmelz, ne fait qu'accroître la sensation d'être les témoins, voire les convives, d'un bon repas entre amis. Le batteur fait l'économie de ses habituelles acrobaties, privilégiant un jeu rond.

Sylvain Rifflet enchaîne. Lui aussi est un habitué des lieux et n'a loupé que peu d'éditions du festival. Il souligne son attachement à cet endroit, mais aussi au Grand-Duché. Il vilipende, sans les citer, les pays « stupides où les gens sont collés dans des métros, mais privés de spectacles » et de culture. L'assistance acquiesce et tambourine. Le saxophoniste français vient défendre son dernier projet *Troubadours*. Cet attrait pour ces figures poétiques coule de source, en témoignait déjà un précédent projet dédié à l'œuvre de Moondog, troubadour du vingtième siècle s'il en est, que Rifflet avait présenté sur la même scène en 2015. Tout un programme, qu'on imagine donc médiéval mais un brun twisté, voire urbaine. Rifflet lance une sorte de mantra, destiné, on le comprend, à sa troupe, « bas les masques ! ». C'est que sur scène, d'autant plus devant un comité si exigeant, les artistes peuvent difficilement tricher. Avec Sandrine Marchetti à l'harmonium, Benjamin Flament aux percussions et Vernerri Pohjola à la trompette, Sylvain Rifflet nous ensorcelle, nous irrite puis nous étonne. Une reprise d'un titre du pianiste norvégien Christian Vallumrod vient briser le sentiment de lassitude qui pointait toutefois le bout de son nez.

La soirée se clôt par un concert du Billy Cobham's Culture Mix. Le batteur, à l'origine du projet, fête ses 77 ans. Lors de son entrée sur scène, au rythme d'un *happy birthday* au style funk du pauvre et tout droit venu des enfers, son entrain est communicatif. Le clavier sonne outrageusement ringard, mais une partie de l'audience semble satisfaite. Lorsqu'on fait les comptes, cette neuvième édition du Like a Jazz Machine a bien tenu toutes ses promesses. ●





Commune de Lorentzweiler

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.06.2021
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de construction en bois/toiture

Description succincte du marché :
Travaux de construction en bois/toiture à exécuter dans l'intérêt de la transformation et l'agrandissement du complexe scolaire Jos Wohlfart pour l'Administration communale de Lorentzweiler.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux papier.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Début des travaux : 16.02.2022.
Durée des travaux : 190 jours ouvrables

Envergure des travaux :
– Volume brut construit : env. 15 400 m³ ;
– Surfaces nettes : env. 3 505 m² ;
– Bois massif (Konstruktionsvollholz) : 45 m³ ;
– Bois lamellé collé (Brettschichtholz) : 12 m³ ;
– Dalles et voiles en bois lamellé-croisé : (Brettspertholz) : 690 m² ;
– Panneaux lamibois : (Furnierschichthol) : 245 m² ;
– Structure métallique : (Stahlstruktur): 9 800 kg.
Les travaux de charpente en bois et charpente métallique comprennent :
– La structure portante en bois de toitures en pentes ;
– La structure portante en bois lamellé croisé de la maison relais ;
– La structure portante en bois et métallique des auvents ;
– Isolation/ étanchéité : env. 780 m² ;
– Couverture en zinc : env. 1 200 m² ;
– Toiture verte : env. 450 m².

Autorisation ministérielle :
n° DJ/55/2020 du 21 août 2020.

Conditions de participation :
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 10 000 000,00 euros
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 50 personnes
– Nombre minimal de références pour des chantiers d'une envergure semblable (suivant montant total et nature des travaux) : 3

Modalités visite des lieux/réunion d'information :
La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Réception des offres :
La remise des offres doit se faire obligatoirement sous forme électronique en téléchargeant l'offre signée électroniquement sur le Portail des mar-

chés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101117 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le collège échevinal:
M. Jos Roller, bourgmestre
Mme Marguy Kirsch-Hirtt, échevin
M. Arno Mersch, échevin

Institut National des langues

„Zertifikat Lëtzebuurger Šprooch a Kultur“ 2021-2022

Den Institut national des langues (INL) bitt ab Hierscht 2021 erëm d'Formation „Zertifikat Lëtzebuurger Sprooch a Kultur“ (ZLSK) un.

D'Formation vun 120 Stonne riicht sech u Leit, déi sech als Lëtzebuergesch-Formateuren an der Erwuessenebildung bei de Gemengen oder am konventionéierte Secteur wëllen aus- oder weiderbilde loossen.

D'Formation ass 20 Mol samschdes, vun Oktober bis Mee (genau Datumer ginn nach kommunizéiert), ëmmer vun 9 bis 12 Auer a vun 13 bis 16 Auer.

Den Tarif ass 100 Euro pro Semester.

De leschten Delai fir en Dossier eranzeginn ass den 10. Juli 2021.

All weider Informatiounen ënnert zlsk.inll.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 24.06.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'enduits intérieurs à exécuter dans l'intérêt de la construction du hall des sports à Echternach.

Description succincte du marché :
– 5 700 m² d'enduits de plâtre.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 125 jours ouvrables, à débiter fin 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation

sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101080 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 25.06.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de chapes et de terrazzo à exécuter dans l'intérêt de la construction du hall des sports à Echternach.

Description succincte du marché :
– 244 m² de terrazzo / 350 m² de chapes.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 51 jours ouvrables à débiter pour la fin 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101057 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.06.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-

sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de construction en bois et de parachèvement à exécuter dans l'intérêt du hall C bâtiment provisoire « Box in box » au Centre d'accueil Ellergronn à Esch-sur-Alzette.

Description succincte du marché :
– Poutres ou poteaux en bois GL24h de différentes sections 40 m³ ;
– Panneaux en bois lamellé collé 30 m² ;
– Plaques en bois OSB 700 m² ;
– Revêtement de sol souple 335 m² ;
– Cloisons en plaques de plâtre 315 m² ;
– Revêtement mural en fibre de bois 125 m² ;
– Plafonds en plaques de plâtre ou OSB 180 m² ;
– Menuiseries intérieures : portes et fenêtres 15 pièces ;
– Peinture 800 m².
La durée des travaux est de 75 jours ouvrables, à débiter le 23.08.2021.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101091 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.06.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'aménagement intérieur en bois et miroiterie de la zone d'accueil à exécuter dans l'intérêt du Centre culturel de rencontre – Abbaye Neumünster à Luxembourg.

Description succincte du marché :
– Travaux de remplacement de l'aménagement intérieur de la réception existante par un ensemble de travaux de menuiseries en bois avec intégra-

tion de miroiterie, store enrouleur, ferronnerie et revêtements de sol souples.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 90 jours ouvrables à débiter au courant du 2^e semestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101107 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 01.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations de chantier et de centres de tri à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du Centre militaire Herrenberg à Diekirch.

Description succincte du marché :
– Installation et gestion de 2 bases vie comprenant 11 containers (achat), centre de tri et +/- 1 000 m de clôtures respectivement 8 containers (location), centre de tri et +/- 1 500 m de clôtures.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 1 516 jours ouvrables, à débiter le 20 septembre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :

Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101126 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.06.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation chauffage, sanitaire et ventilation à exécuter dans l'intérêt de l'extension du foyer pour demandeurs de protection internationale à Hesperange.

Description succincte du marché :
– Travaux d'installation chauffage, sanitaire et ventilation pour un foyer d'hébergement avec 15 chambres pour un maximum de 41 personnes avec une surface habitable de 840 m² et un volume total brut de 4 400 m³ ;
– Des espaces sanitaire avec 8 locales de douches et 6 pièces WC séparés.
La durée des travaux est de 120 jours ouvrables, à débiter octobre 2021.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.05.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101114 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

BANDE DESSINÉE

Le besoin vital de dessiner

Pablo Chimienti

Dessinatrice attitrée de *Libération* depuis le 1^{er} avril dernier, Corinne Rey, alias Coco, a sorti le 11 mars *Dessiner encore*. Un album magnifique sur la manière dont elle a vécu, de l'intérieur, l'attentat contre *Charlie Hebdo* et comment le dessin lui a permis de remonter la douloureuse pente du sentiment de culpabilité.

« Des fois, ça va. Des fois ça me submerge. Ça m'emporte / c'est plus fort que moi / Je ne maîtrise plus rien / Je ne saurais dire quand ça s'arrête. Si ça s'arrête. / C'est incontrôlable. Ça vient à tout moment m'avaler et me replonger dans cette poignée de minutes qui a bouleversé ma vie ». C'est avec ces mots que débute *Dessiner encore*. Des mots fort illustrés, par une mer en furie inspirée de la célèbre estampe du peintre japonais Hokusai, *La Grande Vague de Kanagawa*, dont les remous jouent de mauvais tours à un pauvre petit personnage sans défense.

« La poignée de minutes » dont il est ici question, est, bien évidemment, celle du matin du 7 janvier 2015. Après Luz (*Catharsis* en mai 2015) et Catherine Meurisse (*La Légèreté* en avril 2016), Coco revient elle aussi en bande dessinée sur l'attentat terroriste contre *Charlie Hebdo* qui coûta la vie à douze personnes dont huit collègues de la dessinatrice. Contrairement à Luz et Catherine Meurisse, arrivés en retard à la tristement célèbre conférence de rédaction du 7 janvier, Coco, elle, était dans les locaux quand ont débarqué les deux terroristes. C'est même elle qui verra la première ces « lâches sans visage, armés jusqu'aux dents, déterminés à tuer des journalistes et des dessinateurs libres, au nom de leur dieu ».

Cette journée, la dessinatrice la raconte dans le détail de la page 83 à la page 131 de ce beau pavé bleu, puis à nouveau de la page 189 à la page 200. Elle ne cache aucun aspect. Son passage par la halte-garderie pour déposer sa fille, ses courses à la supérette, le métro, la sensation de bien-être

Coco arrive à raconter tout ça avec ironie et autodérision

qui l'accompagnait ce matin-là, le film vu la veille en DVD, les crottes de chien dans le rue, la petite clope avant de monter dans les locaux... et puis le code pour entrer dans les locaux, les retrouvailles avec les collègues pour cette première réunion de rédaction de l'année, les bavardages, les rires et les discussions parfois houleuses. Des engueulades – « assez Charlie » note Coco – entre une bouchée de galette bretonne et un bout de cake bio.

La réunion s'éternise, mais la jeune maman doit être de retour à la garderie à 12h30. D'habitude elle part à 11h50, « mais allez savoir pourquoi, pas cette fois. J'ai eu envie de partir plus tôt (...) Je suis partie comme ça. Discrètement. Sans dire au revoir à tous. Parce que je ne voulais pas déranger », écrit-elle. C'est là, qu'en arrivant au rez-de-chaussée de l'immeuble qu'elle tombe nez à nez avec ces deux ombres cagoulées et armées. « Amène-nous à *Charlie Hebdo* (...) On est Al Quaida Yémen », lui ordonnent-ils. « Sur le moment, comme il a marmonné ça d'une traite dans sa cagoule, j'ai mal entendu. J'ai compris « on

est Al Quaida Rennes ». Haha...oui c'est vraiment trop absurde », avouera-t-elle bien plus tard à son psy, avant d'ajouter : « Tout en moi était pétrifié. Mon corps se mouvait comme un automate, mon esprit était vide et incapable de penser ». Elle les mènera donc devant la porte, composera le code d'accès... On connaît la suite.

Coco doit depuis vivre avec ses « si », « Et si j'avais fait quelque chose ? », « si j'avais appelé au secours ? », « si j'avais essayé de m'enfuir ? », « si je les avais poussés dans les escaliers ? », « et si j'avais pas tapé ce putain de code ? »... et si, et si, et si. La voici « rue des remords et des regrets », « carrefour de la honte » et « impasse de la grande solitude » à la fois.

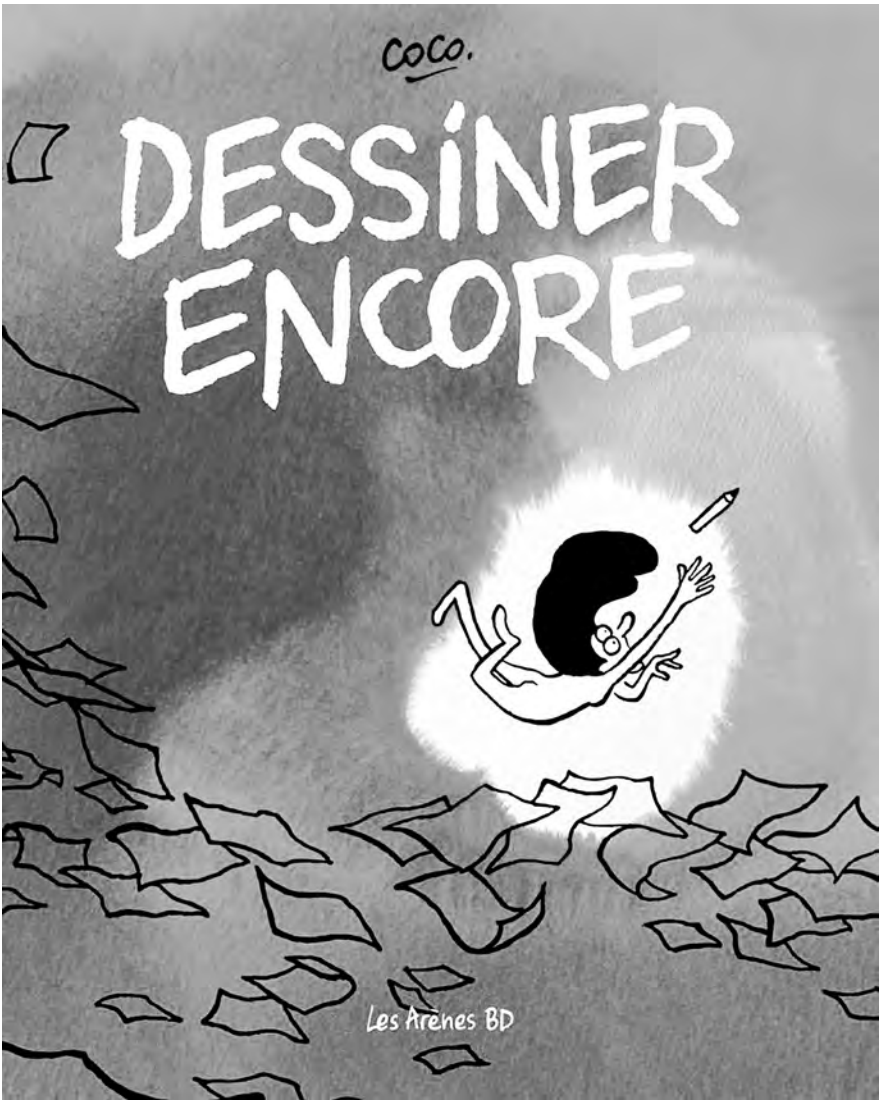
Dessiner encore est aussi le récit de tout ce parcours post-traumatique, les moments de mieux, les moments où on touche le fond, les tentatives pour externaliser tout ce stress... Il sera bien évidemment aussi question des attentats de l'Hyper Cacher, de la grande marche du 11 janvier, de l'accueil de l'équipe de *Libé*, du « numéro des Survivants » avec en Une ce dessin de Luz avec Mahomet la larme à l'œil avec la pancarte « Je suis Charlie » et au-dessus de lui la phrase : « Tout est pardonné » ou encore des distensions survenues entre des membres du journal quelques mois après les faits.

Il sera également question des précédentes attaques, aussi bien terroristes que judiciaires, contre Charlie et de tous ces grands et petits renoncements à la liberté de la presse, d'expression et d'opinion de la part de personnalités politiques, de célébrités ou d'anonymes – ainsi que du droit au blasphème – qui ont fini par faire de Charlie une cible pour les extrémistes.

Malgré la lourdeur du sujet, Coco arrive à raconter tout ça avec humour, ironie et autodérision. Avec tendresse aussi quand elle met en image de

nombreux souvenirs de camarades de Charlie, et tout particulièrement les modèles et mentors qu'ont été Cabu, Charb et Tignous.

Dessiner encore est une vraie réussite aussi bien narrative que graphique avec ce noir et blanc entrecoupé par des couleurs plus ou moins présentes selon l'état moral du moment. Un récit de 353 pages, dont la conclusion se trouve, en partie, dès la page 21. On y lit : « On se relève et on lutte, par tous les moyens. Comme on peut. Moi, j'ai essayé de faire obstruction par le dessin. Barrage



à l'insensé. Dessiner pour ne plus penser. Dessiner, dessiner, dessiner... ». Des propos qui trouveront ensuite leur écho dans les trois dernières pages de l'ouvrage : « Je n'oublierai jamais... / Je dois dessiner, dessiner encore... ». Dessiner pour ne pas oublier ! ●

Dessiner encore, de Coco. Les Arènes BD. ISBN : 979-10-375-0283-4

LUXEMBURGENSIA

„Mäi Stammbam stécht voller Beem“

Claire Schmartz

D’Kuerzgeschichte-Rei op Lëtzebuergesch Timba geet an eng nei Ronn. D’Publikatioun Nummer 13 trëtt daper eleng op de Plang: *Weeër a Spueren* heescht d’Geschicht. Et ass dem Yorick Schmit seng véiert Publikatioun a Kuerzformat bzw. vu Kuerzgeschichten, nieft dem dëst Joer verëffentlechte Kannerbuch *D’Sandmeedchen*. *Weeër a Spueren* ass eng ronn Familljgeschicht, déi mat Hëllef vu verschidde Beem erzielt gëtt, Beem di em d’Haus, d’Duerf oder am Bësch nobäi stinn oder Helzer. An typescher Manéier vun den Timba-Hefter ass et eng kuerz Kuerzgeschicht op 40 Säiten, déi eng kompakt, schéi ronn a gutt gemaache Familljgeschicht verzielt.

„Mäi Stammbam stécht voller Beem“, ass den éischte Saz vum Text, deen sech op d’Spuere vun de Beem mécht, di d’Familljgeschicht matbeaflosst hunn, an op de Weeër wandelt, vun deenen si verzielen. Si all verkierpere besonnesch Momenter am Liewe vun der Famill an dëngen als Erënnerungstëtzt: Well den Erzieler verzielt d’Familljgeschicht fir säi Bouf, deen e ronderëm féiert, vun engem Bamstomp am Bësch zu de Kiferen bei de Minne bis bei e geschnëtzte Fuuss. Dat ass eng flott Manéier, fir och d’Lieserinne mat op den Trëppeltour duerch

Et ass eng Geschicht iwwer Frëndschaft an d’Mënschlechkeet

d’Familljgeschicht ze huelen a vum 20. Joerhonnert zu Lëtzebuerg ze verzielen. Unhand de Beem am Bësch gi Schlësselmomenter am Liewe vu jee engem Member vun der Famill, vun enger Generatioun zur aner, verzielt. Zum Beispill vum Ururgrousspapp vum Erzieler, deen Holzfäller war, awer net bei engem Aarbechtsaccident gestuerwen ass. D’Geschicht vun der Ururgrousmamm, der Grousi Léini, a wéi si den Ururgrouspapp

Claude kennegeléiert huet. D’Geschicht vun der Urgroussboma Charlotte, déi sech verkleet huet fir an de Minnen ze schaffen – oder d’Geschicht vum Bopa Josi a sengem Frënd aus dem Bësch. A wéi all Bam un ee Familljemember erënnert, erënnert och all Geschicht dorun, wat déi Generatioun gepräagt huet; wat d’Schlësselmomenter an der Geschicht vu Lëtzebuerg zu dem Zäitpunkt waren. Et geet em d’Emigratioun an Amerika op der Sich no enger besserer Zukunft ugangs vum 20. Joerhonnert, d’Aarbecht an de Minnen an den Zweete Weltkrich.

Woubäi opfällt, dass den Zweete Weltkrich eesäiteg an dës Episod - au final - souguer positiv besetzt duergestallt gëtt. De Bopa Josi, de Papp vum Erzieler, fënn bei engem Sträifzuch duerch de Bësch e verletzten jonken Zaldot an der Uniform vun de Preisen. Och wann et e richtege Preiss ass – an net, wei de Josi ugangs duecht, e lëtzebuergeschen Deserteur – hëllef de Josi him a bréngt em Iessen. Et ass eng Geschicht iwwer Frëndschaft an d’Mënschlechkeet vum Josi, dem gudde Samariter, deen trotz alle Virbehalter géint de Preiss net dem Feind, mee engem Verletzten hëllef. Eng Geschicht iwwer déif Frëndschaft. Et ass eng Geschicht aus Kannerperspektiv – an deemtsprechend bitt

se e bestëmmte Fokus op de Krich, wei eben e Kand en erlieft kënn hunn. Awer trotzdeem. Et ass alt eng Manéier, d’Geschicht ze verzielen, d’Schlësselmomenter vum 20. Joerhonnert, zu deenen eben och den 2. Weltkrich gehéiert, mee et ass erstaunlech, dass deen a literareschen Texter oft an dëser oder änlecher Form optrëtt: Bewusst em den histoeresche Kontext, mee onschëlleg, selte subversiv, mat souguer gudde Protagonisten.

Mee dat ëmzwerfen ass guer net de Programm vun dëser Geschicht, déi d’zwanzéngst Joerhonnert a grouse Schrëtt duerchleeft an d’Schlësselmomenter opgräift, wéi se ebe sinn. Eng Familljgeschicht unhand vun engem Material: dem Holz, der Zäit, déi d’Héicht vun engem Bam oder d’Alter vun engem Stamm moossen; eng Geschicht, déi duerch dëst gutt agebonnent Motiv licht an a sech ronn ass, an esou 100 Joer op di puer Säite banne kann. ●

Yorick Schmit: *Weeër a Spueren*. Edition Kremart (2021). Timba N°13. 40 Säiten 4,00 Euro



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu
La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

Retour à la terre

Salomé Jeko

Pénétrer l'atelier de Claire Royer, c'est soudainement oublier la très passante route de Longwy sur laquelle donne la devanture à moulures de cet anтре dédié à la poterie. Baigné d'une douce lumière, l'espace s'ouvre sur une jolie verrière devant laquelle trône une grande table de bois clair, une de celles que l'on sait déjà synonyme de convivialité et de générosité. Le long des murs, sur les étagères, les créations de la propriétaire des lieux s'exposent avec élégance, tout en finesse et pastels. Pastel comme le rose du pull de Claire, qui nous accueille tout sourire, derrière son masque. « C'est la méditation qui m'a amenée à ouvrir cet endroit », lance-t-elle.

Diplômée en droit des affaires, la jeune femme quitte sa ville natale de Toulouse pour rejoindre Luxembourg dès la fin de ses études. Elle y fera une belle carrière dans la finance, quinze ans durant. « Et un jour je n'ai plus trouvé de sens à ce que je faisais. J'avais l'impression d'être arrivée au bout d'un cycle, j'avais envie d'autre chose, de plus d'authenticité ». Une prise de conscience, comme une évidence, qui surgit lors d'un cours de méditation de pleine conscience, qu'elle s'octroie en compagnie de deux

amies. « Ça a été l'occasion d'un recentrage et d'une réflexion sur ma personne. D'ailleurs, ce cours a eu une incidence sur nos vies à toutes les trois », confie Claire. En lâchant prise, cette dernière repense instinctivement à sa passion de toujours. « J'ai toujours beaucoup aimé toucher la terre, à l'école maternelle déjà, à tel point que mon institutrice avait conseillé à ma maman de m'inscrire à un cours de poterie. C'est comme ça que j'ai commencé, à l'âge de cinq ou six ans. Je n'ai jamais vraiment arrêté depuis, puisque même au Luxembourg, je suivais encore des cours en la matière ».

Déterminée, Claire Royer quitte le confort de son emploi d'alors et décroche en six mois un CAP Tournage en céramique à Paris. Très vite, sa reconversion prend forme : elle ouvrira un atelier où elle pourra pratiquer son art, mais aussi l'enseigner. Et comme toujours quand les planètes sont soudainement alignées, tout se concrétise très rapidement. « J'étais en accord avec mes idées, mes valeurs et j'avais, par mon ancienne profession, de bonnes connaissances administratives pour mener à bien mon entreprise.

Très vite, j'ai trouvé ce local que j'ai aménagé dans le style d'un atelier parisien et dès l'ouverture, en septembre 2019, j'ai reçu un accueil très positif de la part des clients et des élèves », relate-t-elle.

Évidemment, l'an passé, l'Atelier a dû fermer ses portes, pandémie oblige. Mais lors de la réouverture, le virus a finalement causé moins de dommages que

prévu. « Bizarrement, j'ai eu plus de monde. Je crois que le confinement a permis une prise de conscience par rapport à toutes ces vies qui vont à 200 à l'heure ». Cette envie de penser à soi et de revenir à l'essentiel,

Claire la ressent aussi chez les élèves qu'elle encadre et ceux qu'elle initie, le temps d'un week-end, à la technique du tournage. Des femmes, des hommes, des couples de tous âges qui, deux jours durant, passent les mains dans la terre, concentrés sur leur tour de potier. « La poterie a un aspect méditatif, on se sent ailleurs en étant fixé sur ce qu'on fait et c'est une vraie pause dans le quotidien. C'est aussi une autre perception du temps, car avec la terre, on ne peut pas activer les choses. Il faut de la patience, le temps de l'approviser, le temps de maîtriser le geste... Et puis les temps de séchage et de cuisson sont incompréhensibles. Or nous avons souvent l'habitude d'avoir tout, tout de suite, remarque Claire. Ici on est dans l'artisanat, le fait main et ce n'est pas pour rien qu'il faut un mois pour créer une pièce ».

Ses pièces justement, toutes uniques, sont plébiscitées par les particuliers, qui demandent à Claire de réaliser des services personnalisés, mais aussi par certains restaurateurs. Un établissement étoilé de renom lui a d'ailleurs passée une belle commande... Estampillées made in Luxembourg, ses créations s'inspirent des tendances actuelles, des matières naturelles, de la nature et des couleurs pastel. « J'aime la céramique parce que c'est résistant et en phase avec nos modes de vie, mais aussi la porcelaine, pour son élégance. J'essaie de m'adapter aux tendances de la consommation en proposant des pièces qui répondent à des usages multiples. C'est un contrepied au consumérisme », explique Claire Royer. Sur ses présentoirs se tiennent donc des contenants à utiliser tant pour le café du matin que pour les olives de l'apéritif, des plats à mi-chemin entre l'assiette et le bol pour surfer sur la mode des poke bowl ou, plus intéressants encore, des cafetières en céramique avec filtre intégré, des cruches pour y verser l'eau du robinet ou des beurriers. « En proposant ce type d'objets, j'essaie à ma façon de limiter l'usage du plastique ou des capsules de café chez mes clients ». Une démarche éco-responsable bien pensée, qui donne un sens de plus à son nouveau métier. ●



Claire Royer dans son atelier

Stil

L'ENDROIT



Alavita Kitchen

On ne présente plus Alavita, la supérette biologique qui jouit d'un beau succès à Junglinster, à Bonnevoie ainsi qu'au fin fond du Limpertsberg. Dans les trois succursales, les produits sont de première qualité, avec une priorité à l'approvisionnement local et organique. Du pain et des viennoiseries, avec ou sans gluten, jusqu'aux boissons, en passant par les fruits et légumes, ou les produits d'entretien et

d'hygiène, on y trouve tout sauf de la fabrication industrielle. Que ce soit pour la confiture ou les glaces, le packaging des produits est presque aussi alléchant que le contenu. Raison de plus d'aller s'attabler à quelques mètres de l'enseigne de Bonnevoie au Alavita Kitchen, petit snack qui correspond à cent pour cent à l'esprit de l'épicerie. Dans une jolie déco boisée avec un arbre en son centre (photo : GD), on vient pour prendre un simple café (façon de parler, car leur café a été sélectionné lui aussi avec soin), un americano, un flat white, un chai latte ou un matcha. Derrière une paroi en verre, le chef du lieu vous attend pour vous proposer des snacks plus ou moins élaborés, qui vont de la baguette-jambon au plat du jour, en passant par des salades ou un toast à l'avocat. Lequel peut être complété par du bacon ou/et un oeuf poché pour les plus gourmands. Lorsqu'on

désire visiter les deux endroits, mieux vaut commencer par le coin « kitchen », car il ferme à 15 h. Il restera ainsi assez de temps de dévaliser les deux étages de l'épicerie. GD

L'APÉRO(L)

Lëtzt Spritz

Ils ne manquent pas d'idées, les trois copains qui ont décidé un jour, autour d'une bière, de créer un gin luxembourgeois. Leur projet a mené à un beau succès



depuis la création du premier flacon sous la marque Opyos, fabriqué avec la collaboration de quelques experts de l'industrie. Une demi douzaine d'autres gins ont suivi, puis un pastis, toujours fabriqué au Luxembourg, a complété la gamme. Depuis quelques semaines, on a vu apparaître un autre produit dans les rayons des épicerie fines et très vite dans ceux des supermarchés le Lëtzt Spritz (photo : GD). Si on y lit bien le nom d'Opyos, la nouvelle boisson ne se trouve pas sur le site de la marque. Car, bien qu'Opyos en soit le concepteur, cet apéritif proche de à l'Aperol a été fabriqué à la demande de La Provençale qui reste donc dépositaire principal de la marque. Ce qui frappe dans cet apéro national, c'est d'abord la couleur un peu plus rouge que celle de l'original. Le goût séduira surtout les amateurs d'apéros avec moins de douceur et plus d'amertume. Une économie de

sucré et un goût plus amer le rapprochant du Campari font ainsi la particularité du Lëtzt Spritz. Une nouveauté qui tombe à pic avec les premiers barbecues et l'ouverture (enfin) prolongée des bars et restos en soirée. L'heure de l'apéro retrouvant sa place d'honneur, il reste à espérer que ce satané virus ne nous en prive plus dans les mois, voire les années à venir. GD

L'INITIATIVE

Je veux des fleurs

Lorsque le Paname a rouvert ses portes, on a découvert une nouveauté à côté de l'entrée : de jolis bouquets de fleurs sont proposés à la vente (photo : GD). Des compositions à base de fleurs éclatantes et aux couleurs bien assorties et enveloppées dans

du papier kraft plutôt que dans l'horrible plastique comme dans les stations d'essence. Une petite étiquette à l'intérieur indique « Je veux des fleurs ». Le dépositaire du label, Stéphane Chappes, peut se vanter de ne pas avoir de magasin, mais un domaine de mille mètres carré à Aubange où il stocke son matériel et peaufine ses jolis arrangements. Lorsqu'on entend le parcours de Stéphane, on lui remettrait volontiers le titre d'entrepreneur le plus discret du pays. Car le businessman a plus de vingt ans de métier derrière lui et compte aujourd'hui parmi ses clients les plus illustres personnages du gotha national, ainsi que des grandes entreprises : le groupe Accor, dont il décore de fleurs tous les hôtels locaux, tout comme Luxexpo, Arendt et Medernach, pour n'enumérer que celles-là. Il a aussi veillé à la décoration florale des mariages



de certains de nos ministres (dont le Premier), et dans le secteur de l'événementiel, il suit de près le traiteur Julien Cliquet, avec lequel il avait notamment assuré la décoration d'une Art Week d'avant pandémie. On trouve d'ailleurs aussi ses fleurs chez Olivia Cliquet de Belair et chez Kaempff-Kohler. Sur la page facebook « Je veux des fleurs », vous pouvez commander votre bouquet personnalisé. Et vous le faire livrer à la maison ou à un des points de vente à travers la ville. GD

